Le Quotidien

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MARDI
15 JANVIER
2019

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 46e ANNÉE, N° 71 | DÉPÔT 1,20 $ + TAXES

lequotidien.com

6 28867 00001 0

L'AMPHITHÉÂTRE SUR LA GLACE

Saguenay consultera plutôt les citoyens pour trouver une vocation pour la zone ferroviaire PAGE 3



ARCHIVES

LES LATERROIS ENVAHISSENT LE CONSEIL

PAGE 2



PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Une hausse de 13 % pour le Port de Saguenay

Une annonce mardi pour l'entrepôt de Chantiers Chibougamau

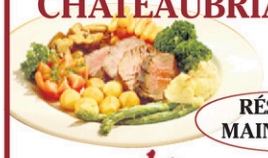
PAGE 4

Les Innus victorieux au Tournoi pee-wee de Jonquière

La 55e édition est lancée

PAGES 30 ET 31

FESTIVAL DU CHÂTEAUBRIAND



RÉSERVEZ MAINTENANT

Le légendaire
Restaurant-bar
418 543-6120

5366873

UN COMITÉ DE TRAVAIL EXIGÉ PAR LES LATERROIS

La grogne se poursuit au conseil de ville

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Le mouvement de protestation des résidants de Laterrière entourant la hausse des taxes municipales à Saguenay s'est poursuivi lundi soir, lors de la séance régulière du conseil, tenue à la Salle Pierrette-Gaudreault de Jonquière. Comme environ 400 personnes se sont déplacées, la salle était remplie à pleine capacité.



L'instigatrice du mouvement de protestation Virginie Hallahan Pilotte (au centre) a demandé qu'un comité de travail soit formé pour se pencher sur les principaux enjeux des Laterrois. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Certains citoyens ont enfilé un gilet jaune, en lien avec le mouvement qui fait rage en France depuis novembre lié au mécontentement face à la hausse des taxes sur le prix des carburants. « Bonsoir à tous les citoyens, particulièrement à ceux de Laterrière », a d'ailleurs mentionné la mairesse de Saguenay, Josée Néron, qui a semblé nerveuse en début de séance devant autant de gens, du moins plus qu'en temps normal lors d'un conseil de ville régulier.

« Ce comité aurait comme objectif d'analyser d'ici 2019 diverses propositions afin de trouver des solutions réalistes et applicables pour que les citoyens mettent en application ce que vous avez véhiculé au cours de votre campagne. »

— Virginie Hallahan Pilotte

C'est lors de la période d'intervention des membres du conseil que l'atmosphère s'est réchauffée. Après avoir fait face à de nombreuses critiques depuis la séance publique lundi dernier, organisé par un mouvement de citoyens en colère, le conseiller municipal Michel Potvin a de nouveau été pris à partie par les Laterrois.

« Je me suis renseigné sur les taux de taxation, qui ont été critiqués dernièrement, et c'est la firme Raymond Chabot qui les fixent depuis 2002 selon les lois et règlements du gouvernement du Québec, a mis en contexte Michel Potvin. Quand on entend parler de manipulations de chiffres, il n'y en a pas eu, ce sont les mêmes depuis 2002. Vous m'aviez demandé de fouiller ces chiffres et c'est ce que j'ai fait. »

Le conseiller Potvin a ajouté qu'entre le 1er juillet 2014 et le 1er juillet 2017, 239 propriétés ont été vendues à Laterrière, et que 26 pour cent du marché représente la construction de maisons après 2000. À l'inverse, pour Chicoutimi, le nombre d'habitations construites après 2000 s'élève à 13 pour cent.

« Vous avez un excellent conseiller », a mentionné Josée Néron, un commentaire suivi de huées des gens dans la salle. M. Potvin a hoché la tête à la suite de cette réaction sans équivoque.

COMITÉ DE TRAVAIL

Instigatrice du mouvement protestataire, Virginie Hallahan Pilotte a demandé à la mairesse de former un comité de travail, composé de trois citoyens de Laterrière et trois conseillers de Saguenay, dans le but d'analyser la situation du taux de taxation et du rôle d'évaluation. La conseillère Julie Dufour s'est montrée favorable à cette idée.

« Ce comité aurait comme objectif d'analyser d'ici 2019 diverses propositions afin de trouver des solutions réalistes et applicables pour que les citoyens mettent en application ce que vous avez véhiculé au cours de votre campagne, c'est-à-dire que le citoyen est au coeur de toutes les décisions », a martelé Mme Hallahan Pilotte.

En réponse à Mme Hallahan Pilotte, Josée Néron a fait savoir qu'elle pouvait compter sur un conseiller pour lui faire part de ses doléances, ajoutant qu'elle avait proposé d'être présente lundi dernier lors de la séance publique organisée à Laterrière. Michel Potvin avait alors préféré refuser.

« On a déjà essayé de passer par notre conseiller, mais il a manqué de respect », exigeant une réponse à sa demande d'ici la fin de la semaine. Elle a même suggéré qu'un vote ait lieu au cours de la séance municipale.

« On a pris la peine de venir à votre rencontre et on pense que vous seriez capable de nous dire, dès ce soir (lundi), que vous allez former un comité de travail », a souligné Virginie Hallahan Pilotte.

« On va se consulter, mais vous pouvez penser que la décision va être très favorable », a renchéri Josée Néron.

Plusieurs autres citoyens ont ajouté leur grain de sel, demandant des modifications dans le budget afin d'annuler la hausse des taxes municipales. Josée Néron a réitéré que le budget était 'canné' et qu'aucune modification n'allait être apportée.

La hausse du salaire des élus est aussi revenue sur la table, qualifiée d'absurde par un citoyen de Chicoutimi. Une ovation debout a suivi.



La salle Pierrette-Gaudreault était bondée de citoyens, dont la plupart étaient de Laterrière, lors de cette première séance ordinaire du conseil de Saguenay en 2019, lundi soir. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Les camions de bouffe de rue permis partout

Il sera maintenant possible de tenir des sites de restauration ambulante (« food trucks ») sur le territoire de Saguenay. Le projet de règlement a été adopté lors de la séance du conseil, lundi soir, concernant les colporteurs et les vendeurs itinérants. Il en coûtera 50 dollars par jour pour une entreprise ayant une place d'affaires à Saguenay et le tarif sera de 100 dollars pour celle qui n'en a pas.

Il sera également possible de se procurer un permis annuel au coût de 1100 $.

La mairesse de Saguenay a salué le travail du conseiller Simon-Olivier Côté dans ce dossier, en plus de celui de toutes les autres personnes impliquées. **JONATHAN HUDON**

UNE DÉCISION APPLAUDIE PAR LES CITOYENS PRÉSENTS

Volte-face sur la consultation

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Le conseil de Saguenay fait une pause dans le projet d'implantation d'un nouvel amphithéâtre dans le centre-ville de Chicoutimi pour consacrer plutôt ses efforts vers une consultation axée sur l'offre de stationnement dans le secteur.

Cette décision a été prise lundi soir par le conseil en invoquant la situation financière de la Ville à la suite de l'adoption d'une nouvelle résolution qui n'avait pas été inscrite à l'ordre du jour de l'assemblée.

Face à la contestation de la hausse de taxes, le conseil a décidé de prendre une nouvelle orientation en considérant également l'état de l'autogare du Havre et le besoin de stationnements dans le centre-ville.

C'est le président de l'arrondissement de Chicoutimi, Michel Tremblay qui a présenté la résolution en expliquant que le dossier de l'amphithéâtre n'était pas facile en raison du contexte économique. « On a décidé au niveau des élus de Chicoutimi qu'il faut qu'il se passe quelque chose sur la zone ferroviaire. »

La mairesse Josée Néron a mentionné que les élus souhaitent une consultation et que si une consultation indique que c'est un amphithéâtre qu'il faut, ce sera cette infrastructure qui sera construite. Selon elle, les élus partiront d'une page blanche.

En point de presse, la mairesse Néron a clairement exprimé la nécessité de consulter les citoyens afin de déterminer ce qu'ils désirent voir réaliser sur la zone ferroviaire. Elle a rappelé que Saguenay est aux prises avec une autogare qui arrive en fin de vie utile tandis que le Centre Georges-Vézina cumule déjà 70 années de service. Interrogée afin de savoir si le changement de cap ne visait pas à calmer la grogne parmi les citoyens, M^me^ Néron a refusé cette interprétation en réitérant que le conseil souhaite redémarrer les discussions à partir d'une page blanche en dépit de la présentation à grand déploiement qu'elle avait faite devant la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-le Fjord. La nouvelle consultation devrait permettre aux citoyens de s'approprier le projet quel qu'il soit.

> **« On a décidé au niveau des élus de Chicoutimi qu'il faut qu'il se passe quelque chose sur la zone ferroviaire. »**
>
> — Michel Tremblay

La présentation de cette résolution imprévue a fait la joie des nombreux citoyens présents déjà survoltés à la salle Pierrette-Gaudreault.

Lors de la période de questions du public, un citoyen a remercié les conseillers de l'arrondissement de Jonquière pour le travail d'opposition au projet en raison de l'importante dette de la ville.

AUTRES SUJETS

Parmi les autres sujets abordés, le conseil a donné son appui à la pétition présentée lundi par le député péquiste Sylvain Gaudreault et le comité de citoyens regroupant les usagers de la Société de transport de Saguenay (STS) afin d'obtenir du financement supplémentaire de Québec.

Le conseil a autorisé une modification au plan d'urbanisme afin de permettre l'implantation d'une superclinique dans le cadre du projet L'Axe sur la propriété de Gestion immobilière Perron à l'intersection des boulevards Talbot et du Royaume. L'entreprise a déjà fait part publiquement de son intention de développer dans le secteur un nouveau pôle commercial d'importance qui impliquerait un investissement global de 55 M$.

Les entreprises Yvon-Marie Bergeron inc. souhaitent l'implantation d'un nouveau bâtiment commercial à l'intersection du boulevard Harvey et de la rue Saint-Rémi à Jonquière sur l'ancien terrain occupé autrefois par Pièces d'auto Laurentien. Un nouveau restaurant rapide pourrait prendre place.

Les élus membres de la Commission de l'aménagement du territoire ont refusé une demande de Nutrinor qui a signifié son intention d'apposer une enseigne publicitaire à l'extérieur du Centre Georges-Vézina.



Interrogée afin de savoir si le changement de cap ne visait pas à calmer la grogne parmi les citoyens, la mairesse Josée Néron a refusé cette interprétation. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



Les élus de Saguenay ont mis sur la glace le projet de nouvel amphithéâtre sur la zone ferroviaire de Chicoutimi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

PORT DE SAGUENAY

Croissance de 13 % en 2018

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

L'année 2018 s'est terminée par une croissance des activités au sein de l'Administration portuaire du Saguenay avec le transport de 368 600 tonnes de marchandises, comparativement à 325 800 tonnes en 2017 (+ 13 %).

Selon le directeur général, Carl Laberge, le gros des activités a consisté en du transport de vrac solide comme du sel de déglaçage, du charbon et de la fluorine. Pour ce qui est des marchandises générales, comme l'aluminium, des anodes et autres, ce total représente un volume de 83 400 tonnes. Le brai liquide totalise le reste avec 49 100 tonnes. Un total de 240 navires ont circulé dans le Saguenay pour livrer de la marchandise, incluant les bateaux de Rio Tinto. Une soixantaine d'entre eux ont remonté jusqu'à Grande-Anse.

Invité à expliquer la hausse, M. Laberge a déclaré qu'elle est plus ou moins significative puisqu'il suffit qu'un bateau entre au port quelques jours avant ou après l'année civile pour modifier les statistiques.

L'année 2019 devrait être marquée par une croissance alors que l'entreprise forestière Chantier Chibougamau débutera l'exportation de volumes de granules de bois estimés aux environs de 200 000 tonnes. Le ministre des Transports, François Bonnardel, est de passage à Grande-Anse, mardi, afin d'annoncer une aide financière en vue de la construction d'un entrepôt pour recevoir cette marchandise.



Selon le directeur général, Carl Laberge, le gros des activités a consisté en du transport de vrac. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

AGRANDISSEMENT DU PARC DE LA POINTE-TAILLON

Un nouveau camping à Saint-Gédéon

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Les touristes et les résidants du Saguenay-Lac-Saint-Jean profiteront d'un arrêt supplémentaire à Saint-Gédéon alors qu'un tout nouveau terrain de camping sera accessible dès l'été 2020. Le site de 150 emplacements qui s'inscrit dans l'agrandissement du Parc national de la Pointe-Taillon prendra place dans le secteur de l'ancien camp de touage de la compagnie Price.

Des travaux de réfection de la route d'accès ont déjà été réalisés au courant de l'automne. Trois trous du Club de Golf Lac-Saint-Jean ont notamment dû être déplacés.

La première phase de ce projet de 5 millions $ comprendra 75 emplacements de camping, dont les deux tiers avec services. Contrairement au camping du Parc national de la Pointe-Taillon, celui de Saint-Gédéon accueillera autant les tentes que les VR (véhicules récréatifs).

Le nouveau site de la SÉPAQ (Société des établissements de plein air du Québec) deviendra un deuxième pôle important pour le parc.

« Le camping comblera, une partie des manques. Autour du lac Saint-Jean, l'offre ne suffit pas à la demande, autant pour le camping que pour d'autres types d'hébergement », explique le directeur du parc national, François Guillot.

« L'offre de Saint-Gédéon correspond davantage au camping saisonnier », ajoute-t-il.

Un centre de services, des aires de jeux, un quai et la location d'équipements attendent notamment les visiteurs.

Selon la planification, les travaux devraient débuter en septembre afin d'assurer une ouverture du site à l'été 2020. Entre-temps, diverses firmes professionnelles ont été mandatées afin de réaliser les plans et devis.

L'agrandissement du Parc national de la Pointe-Taillon, qui représente un investissement de 11 millions $, prévoit plusieurs améliorations et ajouts.

Une trentaine de petites îles, le secteur des Amicaux et le Camp de touage à Saint-Gédéon se sont ajoutés au territoire déjà détenu par la SÉPAQ.

Dès l'été prochain, un camping rustique et des aires de pique-nique devraient être offerts dans certains secteurs des petites îles.

Par ailleurs, les travaux se poursuivront dans le secteur des Amicaux. Un bâtiment d'accueil et un réaménagement de l'espace de stationnement sont, entre autres, à prévoir.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi : 7h30 - 16h30
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur : 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	16
bandes dessinées	19
détente	18
décès	24
économie & bourse	17
horoscope	19
météo	20
petites annonces	20
télévision	19
sports	25

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. *Le Quotidien* est imprimé aux presses de TC Transcontinental à Québec. **Merci de recycler ce journal**.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

SACRO-SAINT, *adjectif*

Définitions – [Vieux] Se dit des choses particulièrement sacrées et saintes. *L'image sacro-sainte de la Vierge Marie.* – [Ironique] Qui fait l'objet d'un respect excessif et souvent absurde. *La sacro-sainte heure du dîner.*
Synonymes – vénérable, saint, élu, canonisé ; intangible, inviolable, intouchable, sacralisé, sacré...
Champ lexical – principe, dogme, liberté, non-ingérence ; sacrifier...
Variante – *sacrosaint*.



Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5342566

UN APPUI DE SYLVAIN GAUDREAULT

Une pétition pour mieux financer la STS

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Le député péquiste de Jonquière, Sylvain Gaudreault, invite ses concitoyens à signer une nouvelle pétition réclamant des investissements massifs dans l'amélioration du transport en commun en région, en particulier pour les services fournis au Saguenay par la Société de transport du Saguenay (STS).

Lors d'une conférence de presse tenue en compagnie de Gilbert Talbot, du Comité de citoyens pour l'amélioration de la STS, et Francine Gagnon, du Groupe des organismes des personnes handicapées du Saguenay, le député a déclaré que le mode de financement actuellement en vigueur n'est pas adapté au vaste territoire de la ville qui s'étend sur plusieurs kilomètres entre La Baie et Jonquière en plus de couvrir de nombreux secteurs périphériques. « Présentement, c'est un peu comme la poule et l'oeuf. Il n'y a pas assez d'offres de services parce qu'il n'y a pas assez de monde qui fréquente le service et il n'y a pas de monde parce qu'il n'y a pas assez de services », déclare le député.

M. Gaudreault a ajouté que la STS a subi des coupes de subventions au cours des dernières années sous le gouvernement libéral.

En raison de la spécificité du territoire de Saguenay, M. Gaudreault demande au ministre des Transports, François Bonnardel de tenir une commission parlementaire spécifiquement sur le sujet.

M. Talbot a mentionné que la pétition en ligne et sur papier exige que Québec décrète que la Loi sur le développement durable s'applique aux municipalités, particulièrement pour les plans de développement du transport en commun, une loi qui date de 2006 et qu'aucun gouvernement n'a osé mettre en application pour les municipalités.

QUOI CHANGER ?

Interrogé afin de savoir s'il avait une idée du nombre de circuits d'autobus qu'il faudrait ajouter pour rendre le transport de la STS plus efficient, M. Talbot a répondu qu'il n'avait pas étudié la question, mais que les besoins étaient d'avoir une couverture de six heures le matin jusqu'à minuit le soir sur semaine et les fins de semaine. Selon lui, les changements mis en place en avril 2018 ont contribué à détériorer le service en réduisant ou supprimant des trajets dans les quartiers.

Pour ce qui est du transport adapté, M^me^ Gagnon a mentionné que les besoins s'accroissent d'année en année alors que les déplacements de personnes handicapées sont passés de 141 000 en 2007 à 199 000 en 2017, sans que les enveloppes budgétaires ne suivent le rythme de croissance.

La pétition disponible sur le site de l'Assemblée nationale pourra être signée jusqu'au 24 février prochain.



Gilbert Talbot, du Comité de citoyens pour l'amélioration de la STS, Francine Gagnon, du Groupe des organismes des personnes handicapées, et Sylvain Gaudreault, député de Jonquière, ont annoncé le lancement d'une pétition visant à revoir le financement de la STS. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

viacapitale
Via Capitale Saguenay–Lac-St-Jean
Agence immobilière
viaPROTECTIONS
Hélène Turgeon
Courtier immobilier
Cell.: 418 590.1818
NOUVEAUTÉ
LA BAIE
682-684, Duberger
Duplex familiale avec 5½ et 8 ½ pièces d'un entretien impeccable situé au cœur des services. Accès facile aux écoles primaires, parcs et services. Partie propriétaire, libre rapidement pour la prise de possession. À voir!
5368528

lesdufour.com
viacapitale
Alain Dufour — COURTIER IMMOBILIER — 418 818-1983
Linda Turgeon — COURTIER IMMOBILIER — 418 540-0575
Jean-Marc Prince — COURTIER IMMOBILIER — 418 812-1777
Michel Dufour — COURTIER IMMOBILIER — 418 818-4747
NOUVEAUTÉS
199 000 $ ST-HONORÉ: 530-532, DE L'AÉROPORT
299 000 $ JONQUIÈRE: 3300, DES GÉRANIUM S
324 900 $ SHIPSHAW: 5799, DES BOULEAUX
370 000 $ JONQUIÈRE: 4422, MÉANDRES
329 900 $ LA BAIE: 3290, DES FAUVETTES
419 000 $ LAC-KÉNOGAMI: 4324-4326, DES ÉRABLES
239 000 $ CHICOUTIMI: 428, RUE LAURIER
260 000 $ BÉGIN: 217, DE L'ÉRABLE
5368530

Célébrons nos fabricants et l'achat local!
La société régionale en CARICATURES
présentée par la Société des fabricants régionaux
24 janvier 2019
17 h 30
Salle Le Calypso de Jonquière
SOCIÉTÉ DES FABRICANTS RÉGIONAUX
ENCORE QUELQUES billets disponibles!
Quantité limitée
Membre SFR 90 $ (taxes en sus)
Non-membre 115 $ (taxes en sus)
RÉSERVEZ VOS BILLETS
www.fabricantsregionaux.com
info@fabricantsregionaux.com
418 698-1001
Achat en ligne
NOS PARTENAIRES
Deloitte. bdc CAIN LAMARRE FONDS régionaux de solidarité FTQ Saguenay–Lac-Saint-Jean
Investissement Québec leQuotidien Niobec Calypso
5369147



— ARCHIVES LE QUOTIDIEN

SERRES TOUNDRA

300 000 $ en bonus en 2018

GUILLAUME ROY
redaction@lequotidien.com

Les travailleurs des Serres Toundra ont reçu 300 000 dollars en bonus, au cours de la dernière année. De cette somme, 214 000 $ sont allés aux travailleurs immigrants, qui travaillent selon les mêmes règles édictées par la convention collective.

« Les meilleurs travailleurs dans les serres peuvent faire jusqu'à neuf dollars de l'heure en bonus en plus de leur salaire horaire de 12,59 $, lance Daniel Leblond, président de la section locale du syndicat Unifor. Il n'y a pas de distinction de salaires entre les travailleurs étrangers et les travailleurs locaux. »

« Tous les travailleurs dans les serres vont chercher des bonus », ajoute fièrement Éric Dubé, président des Serres Toundra, avant d'ajouter que 10 % des travailleurs engrangent plus de 10 000 dollars de bonus au cours de l'année, ce qui représente 192 dollars par semaine.

Pour chaque tâche dans les serres, que ce soit pour couper les feuilles, récolter les concombres ou autre, un travailleur se voit attribuer une section qui lui est exclusive, explique ce dernier. « Certains qui travaillent plus vite que d'autres reçoivent les bonus en conséquence », dit-il.

« Certains qui travaillent plus vite que d'autres reçoivent les bonus en conséquence. »

— Éric Dubé

En ce qui a trait au travail d'emballage, le travail est plutôt collectif. L'impact individuel de chaque travailleur est plus difficile à déceler et c'est pourquoi le salaire est plus élevé (14,11 $/h), note M. Dubé avant d'ajouter que ces travailleurs méritent également des bonus à la production, mais généralement moins élevés que les travailleurs dans les serres. Selon les tâches à effectuer, les salaires peuvent même dépasser 22 $/h.

Le travail effectué par les travailleurs guatémaltèques, qui représentent près de 75 % de la centaine d'employés, est indispensable au fonctionnement des serres, souligne Daniel Leblond. « Ils sont super vaillants et super fins et 90 % des gens reviennent travailler après une première expérience », confie l'homme qui aimerait bien voir certains de ces travailleurs immigrer au pays pour qu'ils s'établissent dans la région.

Précision

Étant donné que les Serres Toundra travaillent selon les règles édictées par une convention collective, les travailleurs étrangers gagnent le même salaire et possèdent les mêmes avantages que les travailleurs québécois. C'est seulement lorsqu'il n'y a pas de convention collective que le salaire doit être approuvé par le gouvernement du Québec, selon le *Guide des salaires par profession d'Emploi-Québec*. Ce salaire ne peut jamais être inférieur au salaire minimum au Québec.

Lors du démarrage des serres, la rétention de la main-d'œuvre a été beaucoup plus difficile, car certaines personnes n'aimaient pas ça et d'autres n'étaient pas faits pour ce type de travail, ajoute-t-il.

« Maintenant, le taux de roulement est beaucoup plus faible », souligne le président du syndicat local qui souhaite recruter davantage de travailleurs de la région pour maximiser les retombées locales. Il note par ailleurs que plusieurs entreprises serricoles au pays embauchent plus de 90 % de travailleurs immigrants.

Alors qu'il était possible pour les travailleurs qui le souhaitaient de travailler sans journée de congé sur de longues périodes de temps, tous les travailleurs ne pourront pas travailler plus de six jours par semaine à compter de 2019.

Quelques chiffres

Salaires aux Serres Toundra
- Conducteur de chariot élévateur: 18 $/h
- Entretien ménager la nuit: 17 $/h
- Dans l'entrepôt: 14,11 $/h plus bonus
- Dans les serres: 12,59 $/h plus bonus
- Le salaire est bonifié de 50 % après 10 heures de travail

Salaire moyen pour un ouvrier de serre selon Statistique Canada: 13,65 $/h

Question de bonus
- 100 % des travailleurs dans les serres ont des bonus
- 10 % des travailleurs font plus de 10 000 $ en bonus
- 20 % des travailleurs font plus de 5000 $ en bonus
- 300 000 $ de bonus distribués en 2018, dont 214 000 $ aux travailleurs immigrants

Retombées des Serres Toundra
- Plus de 2 millions $ en contrats pour les entreprises locales
- Les travailleurs immigrants ont dépensé plus de 750 000 dollars en dépenses de tout genre en 2018

DE PROPRIÉTAIRE À LOCATAIRE

L'édifice du *Quotidien* a été vendu

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Trois journaux du Groupe Capitales Médias (GCM) deviennent locataires de l'immeuble de leur place d'affaires, mais poursuivent leurs activités normalement dans les édifices existants.

GCM a procédé récemment à la vente d'édifices abritant les activités des journaux *La Tribune* à Sherbrooke, *La Voix de l'Est* à Granby et *Le Quotidien* ainsi que *Le Progrès* à Saguenay, confirme Martin Cauchon, le propriétaire du réseau de quotidiens québécois qui comprend également *Le Soleil* à Québec, *Le Nouvelliste* à Trois-Rivières et *Le Droit* à Ottawa/Gatineau.

La vente a été conclue avant les Fêtes avec le Groupe Mach, un important propriétaire d'immeubles de bureaux au Québec.

La volonté de GCM de se départir de ses immeubles pour en devenir locataires était connue depuis un certain temps. « C'était dans notre modèle d'affaires », explique M. Cauchon.

« Nous ne sommes pas des gestionnaires d'immeubles. L'argent de la vente va être investi dans le développement de l'information de qualité sur nos différentes plateformes. »

Concrètement, la transaction ne provoquera aucun changement, autant pour les employés que pour la clientèle de ces journaux. Les places d'affaires des trois quotidiens demeurant les mêmes, ajoute Martin Cauchon.

La Tribune, *La Voix de l'Est* et *Le Quotidien* étaient les seuls de GCM à être encore propriétaire des immeubles les abritant. *Le Nouvelliste* est devenu locataire il y a quelques années. Le Groupe Mach exploite déjà l'édifice où loge *Le Soleil*, dans le quartier du Nouvo Saint-Roch à Québec.

« On a fait une vente et on a reloué immédiatement », note-t-il.

« Le Groupe Mach, gérer des immeubles, c'est leur spécialité. Il dispose de beaucoup de pieds carrés au Québec. »

La Tribune occupe l'édifice actuel, sur la rue Roy, depuis 1976. À *La Voix de l'Est*, on est situé sur la rue Dufferin à Granby depuis 1988. Enfin, depuis 1981, *Le Quotidien* informe des dernières nouvelles la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean à partir de ses locaux situés sur le boulevard Talbot.



Martin Cauchon, le propriétaire du réseau de quotidiens GCM, annonce la vente des édifices abritant trois de ses journaux, soit La Tribune, La Voix-de-l'Est et Le Quotidien, lesquels poursuivent leurs opérations normalement. — ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU



Il n'y a pas de déménagement en vue pour *Le Quotidien*. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

Baignoire
Émail du Lac
2562, avenue des Diamants - Alma
418 662-4836
Restauration de baignoire à domicile
Technique infrarouge

5299780

ÉQUIPE LAVOIE²
UN CHOIX D'EXCELLENCE



viacapitale S.L.S.J. HL INC.

HÉLÈNE LAVOIE FRI
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA
418 693-4293

JACQUES LAVOIE
COURTIER IMMOBILIER
418 557-4293



LOUIS BRODEUR
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
418 590-3422

MARYLÈNE BOIVIN
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL BILINGUE
418 944-9533

www.lavoieaucarre.com

CHICOUTIMI

62-64, Arthur-Hamel
9639883

CHICOUTIMI

482, Boul. Talbot
18259111

CHICOUTIMI

118, de La Rochelle
17860086

CHICOUTIMI

1591, du Portage
16105071

CHICOUTIMI

151, Garon
18525332

CHICOUTIMI

551-553, Jules-Verne
21151613

CHICOUTIMI

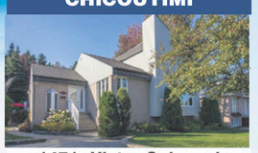

30-34, Lévesque O.
15468103

CHICOUTIMI

1075, Melançon
9845250

CHICOUTIMI


87-91, St-Isidore
14518535

CHICOUTIMI

1471, Victor-Guimond
28080839

CHICOUTIMI-NORD

125, Fénelon
22576600

CHICOUTIMI-NORD


2401, Roussel
24858904

CHICOUTIMI-NORD

1231, de Vimy
14709687

JONQUIÈRE

1873, Boul. Mellon
15544448

JONQUIÈRE


403 - 2077, Boul. René-Lévesque
22358821

JONQUIÈRE


2255, Saucier
11455161

LAC-KÉNOGAMI

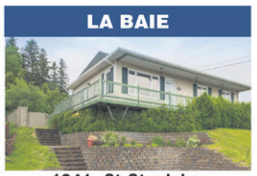

4155, Ch. des Érables
14374216

LA BAIE


3223, Ch. du Plateau N.
16232064

LA BAIE

992, Duberger
19999920

LA BAIE

1241, St-Stanislas
27176960

LATERRIÈRE

5446, Boul. Talbot
9555643

SAINT-FULGENCE


150, Route de Tadoussac
13278095

SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU


568, 14e ch. du Lac-Sébastien
14726681

SAINT-AMBROISE

1504, Rg des Chutes
22011089

ALMA

7220, Ch. de l'Anse
11059849

5364586

REMANIEMENT À OTTAWA

Lametti devient ministre de la Justice

Presse canadienne

OTTAWA — Un député montréalais est le grand gagnant du remaniement ministériel effectué lundi matin par Justin Trudeau.

David Lametti devient ministre de la Justice et procureur général du Canada. « J'étais un peu bouleversé, mais très content, très fier », a confié le nouveau ministre après avoir prêté serment à Rideau Hall.

L'élu de LaSalle-Émard-Verdun avait occupé jusqu'à maintenant deux postes de secrétaire parlementaire.

« C'est un exemple (...) de la profondeur dans l'équipe que les Canadiens ont élue en 2015 », s'est vanté le premier ministre en parlant de sa nouvelle recrue au cabinet.

« David Lametti a une intelligence juridique bien démontrée dans une carrière (...) d'avocat et d'universitaire. C'est quelqu'un qui a toujours été très présent dans les cercles juridiques au Québec et au Canada. Et nous sommes très contents de pouvoir lui confier cette tâche », a-t-il répondu aux journalistes à sa sortie de Rideau Hall.

Le nouveau ministre aura au moins un dossier chaud sur sa table : la loi sur l'aide médicale à mourir est contestée devant un tribunal québécois.

« On va continuer à regarder la mise en application de la loi. Évidemment, je vais suivre les cas devant les cours. Je vais continuer à parler avec mes homologues et on verra », a-t-il déclaré, prudent.

M. Lametti remplace au ministère de la Justice Jody Wilson-Raybould, qui se voit rétrogradée au ministère des Anciens combattants.

Le premier ministre maintient que ce n'est pas là un recul pour la ministre de Colombie-Britannique, au contraire.

« Je mets en garde quiconque croit que de servir nos anciens combattants (...) n'est pas une responsabilité importante et extraordinaire », a tonné le premier ministre.

Quelques minutes plus tard, au même micro, la ministre Wilson-Raybould reprenait le même argument. « Je ne crois pas que quiconque sert les anciens combattants de notre pays devrait être mal vu », a-t-elle dit.

QUELQUES AUTRES CHANGEMENTS

La ministre des Services aux Autochtones, Jane Philpott, devient présidente du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique.

Le ministre des Anciens combattants, Seamus O'Regan, prend la place de Mme Philpott au ministère des Services aux Autochtones.

Ce jeu de chaises musicales a été provoqué par la démission jeudi dernier de Scott Brison qui était président du Conseil du Trésor.

Il a donc fallu également que le premier ministre trouve un élu de Nouvelle-Écosse pour compléter son cabinet. Il a choisi Bernadette Jordan à qui il confie un nouveau ministère, celui du Développement économique rural.

Le document qui décrit les responsabilités de ce nouveau ministère précise que Mme Jordan devra prendre des mesures pour faire en sorte qu'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises en région rurale aient accès à internet haute vitesse.

« Il y avait définitivement un besoin pour la création de ce ministère », a déclaré en anglais la nouvelle ministre à sa sortie de Rideau Hall. Mme Jordan assure qu'elle ne sera pas instrumentalisée pour assurer l'élection de candidats libéraux dans les régions rurales en octobre prochain. « Mon rôle est de développer une stratégie économique rurale, de m'assurer que le Canada rural est bien représenté », a souligné la ministre.

M. Trudeau avait apporté de grands changements à son conseil des ministres au mois d'août dernier. Son cabinet devait rester tel quel jusqu'aux élections de l'automne prochain. Le départ inattendu de M. Brison a changé la donne.



Le premier ministre Justin Trudeau a félicité son nouveau ministre de la Jusice, David Lametti. — PHOTO PC

« UN NAVIRE QUI COULE »

Le remaniement de lundi ne règle pas les problèmes du gouvernement de Justin Trudeau qui est « le capitaine d'un navire qui coule sous le fardeau de dettes, de taxes et la crise à la frontière », selon le député conservateur Pierre Poilievre.

Il déplore que le ministre des Finances, Bill Morneau, qui cumule des déficits, soit toujours en poste tout comme les ministres Ahmed Hussen à l'Immigration, Bill Blair à la Sécurité frontalière et Ralph Goodale à la Sécurité publique.

« Les Canadiens revendiquent une fin à la crise à la frontière, mais les trois ministres qui sont responsables restent en place », a-t-il commenté.

Il accuse également le premier ministre d'élargir l'appareil bureaucratique avec la création d'un nouveau ministère consacré au développement des régions rurales pour faire diversion.

NOMINATION

Monsieur Léo Waltzing et l'équipe de SIS maison agence immobilière sont particulièrement heureux de souhaiter la bienvenue à **Madame Nathalie Savoie** à titre de courtier immobilier résidentiel.

Madame Savoie a beaucoup de dynamisme, de disponibilité et de professionnalisme.

(Prenez note que Madame Savoie sera en équipe avec Madame Annie Girard)



Nathalie Savoie
Courtier immobilier résidentiel
418-679-6722
nataly.savoie@videotron.ca
sismaison.com

5368669

Contactez-nous au 418-544-2444
Visitez notre site Internet: sismaison.com
Suivez-nous sur

Léo Waltzing — Courtier immobilier agréé — 418 812-7424 — leowaltz123@gmail.com
NOUVEAU MANDAT
MLS: 25822075 — LA BAIE, 1651, 6e AVENUE
MLS: 19482920 — LA BAIE, 1363, ARTHUR-BEAULIEU

Annie Girard — Courtier immobilier résidentiel — 418 591-0121 — agirard@sismaison.com
MLS: 14519171 — CHICOUTIMI, 1349, HÉLÈNE-BOULLÉ
MLS: 17002958 — SAINT-HONORÉ, 3500, CH. DU CAP

Normand Simard — Courtier immobilier agréé — 418 541-0445 — nosimard@derytele.com
MLS: 24680301 — LA BAIE, 1562, ST-MARC
MLS: 23749190 — LA BAIE, 1362, ST-PIERRE

Gilles Fournier — Courtier immobilier — 418 820-7244 — fournier.gilles@videotron.ca
PRIX RÉDUIT
MLS: 23990398 — CHICOUTIMI, 506, COURCELETTE
FAITES UNE OFFRE
MLS: 27631972 — ST-DAVID-DE-FALARDEAU, 738, 12 CH. DU LAC CLAIR

5368670

PROGRAMME PROVINCIAL

Autopartage à Saint-Fulgence

PIERRE SAINT-ARNAUD
Presse canadienne

VARENNES, Qc — Les citoyens d'une dizaine de municipalités éparpillées à travers la province, dont Saint-Fulgence, auront bientôt accès à des véhicules électriques offerts en autopartage par leur municipalité.

Ces résidants viendront ainsi se joindre à ceux de six autres municipalités qui participent déjà depuis mai 2017 au projet-pilote SAUVéR, l'acronyme du Système d'autopartage avec véhicule électrique en région.

Cependant, l'élargissement du projet annoncé lundi ajoute un volet, soit l'installation dans les dix municipalités concernées de stations-service électriques pour l'ensemble des propriétaires de véhicules électriques.

Quant aux véhicules municipaux, la logique du projet est fort simple : les véhicules des flottes municipales sont souvent sous-utilisés, alors qu'un véhicule sur cinq est utilisé moins de trois heures et demie par jour et près de neuf déplacements sur 10 sont de moins de 40 kilomètres.

Le maire de Varennes, où avait lieu l'annonce, a fait valoir par exemple qu'un des quatre véhicules électriques de sa municipalité n'a que 20 000 kilomètres après quatre ans d'utilisation. « Ça n'a pas de bon sens qu'un véhicule, dans sa grande partie de vie, reste stationné, a affirmé Martin Damphousse. Nous avons un rôle comme municipalité pour changer la façon de faire. »

Varennes et les autres municipalités impliquées mettront donc les véhicules à la disposition des citoyens en dehors des heures ouvrables, les soirs et fins de semaine, pour un tarif s'approchant de celui des autres services d'autopartage, soit aux environs de 7 $ de l'heure.

Les municipalités participantes y voient une solution gagnante à tous points de vue, soit par une réduction des frais d'utilisation des véhicules, une réduction des GES de leurs flottes, une optimisation de l'utilisation de leurs véhicules et l'accès à un service d'autopartage dans des régions où il y a peu ou pas de transport en commun ou de taxis.

UNE INQUIÉTUDE PALPABLE

Martin Damphousse a souligné au passage que si l'environnement n'était pas une préoccupation portée par les citoyens au niveau municipal il y a 10 ou 20 ans, c'est désormais « ce dont on nous parle le plus ».

« L'environnement, le réchauffement de la planète, on la perçoit, elle est palpable, l'inquiétude de la population », a-t-il confié.

Les municipalités participantes se partageront une enveloppe de 750 000 $ provenant du programme Municipalités pour l'innovation climatique, administré par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et financé par le gouvernement fédéral. L'argent servira à financer l'achat d'un véhicule électrique et l'aménagement de la station-service dans chacune des municipalités.

Le ministre fédéral de l'Infrastructure, François-Philippe Champagne, n'a pas caché son enthousiasme devant ce projet qu'il a qualifié de « mobilité intelligente, mobilité verte, mobilité où on met en place des actifs en commun au service des citoyens ».

« J'espère qu'on saura exporter même à l'international. Le but, c'est d'être un leader non seulement ici chez nous au Québec et à travers le pays, mais même à travers le monde », a souhaité le ministre à voix haute.

En procédant à l'annonce, le ministre Champagne et la présidente de la Fédération canadienne des municipalités, Vicki-May Hamm, ont également annoncé une autre subvention de 750 000 $ dans le cadre du même programme, destinée celle-là à Rivière-du-Loup.



À l'image de Plessisville, Saint-Fulgence participera au projet-pilote SAUVéR.
— PHOTO COURTOISIE

Les villes participantes

Les nouvelles villes
- Carleton-sur-Mer (Gaspésie)
- Îles-de-la-Madeleine
- Maniwaki (Outaouais)
- Mercier (Montérégie)
- MRC Pontiac (Outaouais)
- Saint-Charles-sur-le-Richelieu (Montérégie)
- Saint-Constant (Montérégie)
- Saint-Fulgence (Saguenay)
- Saint-Siméon (Charlevoix)
- Varennes (Montérégie)

Municipalités participantes au projet SAUVéR depuis mai 2017
- Bromont (Cantons-de-l'Est)
- Nicolet (Centre-du-Québec)
- Plessisville (Centre-du-Québec)
- Rivière-du-Loup
- Sainte-Julienne (Lanaudière)
- Témiscouata-sur-le-Lac

JONQUIÈRE : 1179, DE L'ORÉE DES BOIS
499 000 $
Maison de prestige très lumineuse et chaleureuse qui vous enchantera en entrant dans la maison, cuisine digne de revue. Une visite suffit! À voir!
Centris : 9453170
CHICOUTIMI : 1900, BOUL. STE-GENEVIÈVE
159 400 $
Maison modulaire avec sous-sol possédant (3) chambres à coucher et (2) salles de bain. Cuisine à air ouverte avec grande salle à manger et grand salon également. À voir!
Centris : 18392752
ARVIDA : 2727, MCLEOD
146 000 $
Jumelé très bien situé sur la rue McLeod à Arvida à proximité des services quotidiens et d'école primaire et secondaire et du superbe terrain synthétique. Il possède (2) chambres à coucher et une superbe cuisine et un terrain intime. À voir!
Centris : 13878820
Proprio Direct
Marie-Eve Rathé
Courtier immobilier résidentiel
418 817-4933
marieratte@hotmail.com
5365890



Rapidité d'intervention
Qualité des produits et du service
À l'affût des nouveautés
Compétence des techniciens
TECHNIGAM
RÉPARATION D'ÉLECTROMÉNAGERS ET VENTE DE PIÈCES
Anciennement Service électroménagers de la Sagamie
980, boulevard de l'Université
Chicoutimi QC G7H 6H1
418 543-0267
info@technigam.com
technigam.com
5341242

ACCIDENT MORTEL

La police dévoile l'identité des victimes

Presse canadienne

OTTAWA — La police d'Ottawa a dévoilé lundi l'identité des trois personnes qui sont mortes vendredi lorsqu'un autobus à impériale est entré en collision avec un abribus.

Bruce Thomlinson, âgé de 56 ans, Judy Booth, âgée de 57 ans, et Anja Van Beek, âgée de 65 ans, sont décédés des suites de la collision. La police d'Ottawa et le coroner régional publient leur nom et leur photographie avec l'autorisation des familles.

Les trois personnes décédées étaient des fonctionnaires fédéraux: M. Thomlinson travaillait pour l'Agence des services frontaliers du Canada, et M^me^ Van Beek était à l'emploi du Conseil du Trésor fédéral. Selon le réseau CTV, M^me^ Booth avait pris sa retraite de la Commission de la capitale nationale, mais elle y travaillait toujours à temps partiel.

Un courrier électronique envoyé au personnel de l'Agence des services frontaliers lundi matin indiquait qu'un collègue avait été tué et un autre grièvement blessé, et que deux autres employés avaient vu un membre de leur famille blessé dans l'accident.

La police a indiqué que 23 personnes avaient également été blessées dans l'accident. L'agent Chuck Benoit, de la Police d'Ottawa, a indiqué que plusieurs des blessés avaient été amputés d'un membre.

« L'identification des personnes décédées est un processus difficile et important, et je tiens à offrir les condoléances de la police d'Ottawa et de l'ensemble de notre communauté », a déclaré le chef Charles Bordeleau. « Nous avons travaillé pour soutenir les familles et les proches des personnes impliquées et continuerons d'être à leurs côtés. »

L'enquête policière se concentre pour l'instant sur la rencontre des témoins oculaires et la fouille des débris de l'autobus de la société des transports publics OC Transpo afin de trouver des indices sur les causes de l'accident.

Le maire Jim Watson a ouvert lundi matin à l'hôtel de ville d'Ottawa un livre de condoléances à la disposition des citoyens.

En 2013, un autre autobus à impériale d'Ottawa avait fracassé une barrière de sécurité à un passage à niveau et heurté un train de passagers de VIA Rail dans la banlieue de Barrhaven ; six passagers de l'autobus avaient péri dans l'accident.

Que s'est-il passé ?

PATRICK DUQUETTE
CHRONIQUE
pduquette@ledroit.com



Est-ce que la tragédie d'OC Transpo, qui a fait 3 morts et 23 blessés vendredi, a miné la confiance de la population envers le transporteur public ?

C'était la grande question au lendemain de la tragédie, alors que la compétence de la conductrice, de même que la sécurité des autobus à deux étages se retrouvent sur la sellette.

Le *Ottawa Citizen* a révélé que la conductrice dont l'autobus s'est écrasé vendredi contre un abri de la station Westboro a été impliquée dans deux autres collisions durant la dernière année. D'après les informations du quotidien, elle serait toujours en probation. Après l'accident de vendredi, la conductrice en question a été arrêtée puis interrogée par la police, avant d'être relâchée sans qu'aucune accusation ne soit portée contre elle. Les autorités ont insisté sur le fait qu'il ne fallait tirer aucune conclusion hâtive de cette arrestation.

Quant aux autobus à impériale qui font partie de la flotte d'OC Transpo depuis la fin des années 2000, on note qu'il n'existe pas, pour ce type de véhicule, de normes de sécurité fédérale en matière de protection contre les chocs. Alors que c'est le cas pour les autobus scolaires et les automobiles, par exemple. En tout cas, l'accident a permis de constater une chose : les abris de la station Westboro, qui étaient déjà réparés lundi matin, sont pas mal plus solides que la carcasse de tôle des autobus à deux étages. Peut-être qu'il faudrait songer à retirer les marquises comme on l'a fait sur la rue Rideau – ou à renforcer les autobus à deux étages.

La tragédie soulève donc beaucoup de questions.

Mais jusqu'ici, rien pour ébranler la confiance de la population envers OC Transpo. Au contraire, le service a repris comme si de rien n'était, dimanche soir, à la station Westboro. Les autobus à impériale ont recommencé à circuler sur le trajet. Apparemment, les gens n'ont pas peur. Mon collègue Patrick Dignard, qui emprunte régulièrement des autobus à deux étages sur la ligne 277, a pris l'habitude d'aller s'asseoir à l'endroit le plus exposé : à l'étage, en avant, à droite.

« C'est la place la plus confortable, je peux poser mes gants et mon café », m'a-t-il expliqué. Tragédie ou pas, il n'a pas l'intention de déroger à ses habitudes. Un accident est un accident, dit-il. Mais l'histoire du *Ottawa Citizen* l'a ébranlé, lui qui tient pour acquis que les chauffeurs d'OC Transpo ont la compétence nécessaire pour conduire les gros autobus à impériale. « Ça fait réfléchir cette histoire-là. Si c'est vrai, que faisait-elle au volant ? », se demande-t-il.

Les autorités auront à répondre à cette question, et à bien d'autres, au terme de leur enquête qu'on annonce longue et laborieuse. En attendant, le maire Jim Watson a mis en garde la population contre la tentation de tirer des conclusions hâtives.

Il a raison, mais je comprends les gens de spéculer. Ils veulent comprendre. Comment un autobus de la ligne 269 a-t-il pu dévier de son chemin et s'empaler de la sorte sur une marquise en acier ? Une erreur humaine ? Le soleil éblouissant ? Une plaque de glace noire ?

Pour l'instant, les gens ont peu de réponses. La nature a horreur du vide et les gens se serviront tout naturellement de leur imagination pour combler les bouts de l'histoire qui manquent.

Il y a sûrement moyen de leur donner un début de réponse. Après tout, nous ne sommes pas devant un écrasement d'avion qui n'a fait aucun survivant. On parle d'un accident survenu en pleine heure de pointe, devant des dizaines de témoins et des caméras de surveillance.

C'est bien beau d'éviter les spéculations. Mais plus longtemps on attendra avant de divulguer le fil des événements, plus la machine à rumeurs risque de s'emballer.



L'autobus, qui effectuait un trajet sur une ligne express reliant le centre-ville d'Ottawa à la banlieue de Kanata, ne devait pas s'arrêter à la gare de Westboro, dans l'ouest de la capitale fédérale, et il se déplaçait à grande vitesse. Le toit de l'abribus s'est encastré dans le côté droit du pont supérieur de l'autobus à impériale. L'accident est survenu vers 15 h 50, au début de l'heure de pointe de vendredi dans cette gare. — PHOTO LE DROIT

SAGUENAY

Le chef du PCS a des solutions pour Néron

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Le chef du Parti des citoyens de Saguenay estime que la grogne ne cesse de s'intensifier envers l'administration Néron. Dominic Gagnon propose quatre solutions afin de régler ce qu'il qualifie de « crise de confiance ».

Le chef du PCS affirme que des solutions simples existent. Il suggère d'abord de réviser le budget 2019 et le plan triennal. Il estime qu'il faut revoir l'augmentation de salaire des élus et abolir le projet d'amphithéâtre pour le présent mandat. Finalement, il souhaite que Josée Néron quitte immédiatement la présidence de Promotion Saguenay.

« Les citoyens se sentent trahis et avec raison. »

— Dominic Gagnon

« Les citoyens se sentent trahis et avec raison. En effet, Josée Néron ne respecte plus les promesses phares de son programme sur lequel elle avait obtenu la confiance des citoyens il y a un an à peine. Endettement excessif à prévoir avec 300 % d'augmentation des dépenses dans le plan triennal 2019-2020-2021, augmentation du taux de taxation bien au-delà de l'inflation, soit 4,1 % l'an dernier et 5 % cette année, tentative maladroite de camoufler l'augmentation réelle des taxes, augmentation outrageante du salaire des élus, projet mirobolant d'amphithéâtre, etc. L'excuse de tout mettre les problèmes budgétaires sur le dos de l'ancienne administration, ne passe plus ! », affirme-t-il dans un communiqué.



Dominic Gagnon s'en prend à Josée Néron. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN,

EN BREF

Refus de souffler

Un homme de 27 ans devra faire face à la justice pour avoir refusé de souffler dans l'ivressomètre. Dans la nuit de dimanche à lundi, un patrouilleur a suivi un véhicule sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste après avoir remarqué la conduite erratique du conducteur. Le véhicule a été intercepté à la hauteur des abattoirs Lavoie. L'individu conduisait un véhicule non immatriculé et son permis de conduire n'était pas valide. Il buvait une canette de bière au volant. Le conducteur a accepté de souffler dans l'appareil de détection d'alcool (ADA) qui a affiché un échec. Une fois amené au poste de police, l'homme a refusé de se soumettre au test d'ivressomètre. L'individu devrait faire face à une accusation de refus de se soumettre à l'ivressomètre. Le véhicule de l'homme a été saisi. **ANNE-MARIE GRAVEL**



5363368

chronique

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Les modèles ont dit vrai

CLAUDE VILLENEUVE
CHRONIQUE
claude_villeneuve@uqac.ca



Dans une démarche scientifique, il faut toujours comparer un dispositif expérimental avec au moins un contrôle jugé équivalent sur lequel on prend les mêmes mesures pour évaluer l'effet du traitement. De même, une expérience qui n'est faite qu'une fois n'a aucune valeur statistique. C'est l'une des grandes limites de la science des changements climatiques. La Terre est un système unique, qu'on ne peut répliquer pour faire une expérience et confirmer ou infirmer nos hypothèses. Comme nous n'avons pas de planète identique, il faut construire différemment nos expériences. Il y a beaucoup d'autres limites à la science des changements climatiques, par exemple le temps d'évolution du système et l'ampleur du champ de mesures nécessaires à obtenir des réponses claires, ce qui rend parfois nécessaire le recours à des mesures indirectes appelées proxys et à des collaborations internationales de très grande envergure entre les universités, les offices météorologiques et les agences spatiales par exemple.

Les ordinateurs les plus puissants sont aujourd'hui capables de gérer des calculs qui étaient impensables il y a même vingt ans et la perspective des ordinateurs quantiques laisse croire que cette tendance n'est pas près de s'arrêter. Depuis trente ans, des équipes spécialisées, un peu partout dans le monde, ont construit des programmes qui permettent de modéliser le climat à l'échelle planétaire et son évolution en fonction de certains paramètres dictés par différents scénarios. Ces simulateurs du climat sont une sorte de « planète virtuelle » où on peut faire des expériences en modifiant, par exemple, la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère pour vérifier comment se comporteront les glaces, les précipitations ou la température des océans. À partir d'un même scénario, plusieurs modèles différents sont appelés à calculer l'évolution des paramètres d'intérêt sur des décennies, voire des siècles. Plusieurs dizaines de simulations sont ainsi produites pour permettre aux chercheurs d'appliquer des tests statistiques et se donner un intervalle de confiance pour prédire l'avenir le plus probable. Mais rien de tout cela ne vaut la vérification de terrain.

Dans la revue *Science* du 11 janvier 2019, un article d'une équipe sino-américaine a fait état d'un constat : le réchauffement de la couche supérieure des océans située entre 0 et 2000 mètres de profondeur, mesuré avec des balises et des satellites, confirme les prédictions qui avaient été faites dans le rapport du GIEC en 2013. Il se produit même plus rapidement que prévu.

Les océans jouent un rôle fondamental dans la dynamique des changements climatiques. En effet, 98 % de l'énergie supplémentaire qui est piégée par les gaz à effet de serre y est stockée sous forme de chaleur. C'est facile à comprendre, car l'eau a une capacité de stockage de l'énergie bien supérieure à celle de l'air. Tout le monde peut le constater en allumant un élément de la cuisinière. Si vous mettez votre main à 15 centimètres au-dessus de la plaque chauffante, vous sentirez la chaleur en quelques secondes alors que s'il y a sur la plaque une casserole avec un centimètre d'eau, il faudra plus d'une minute pour la sentir. À mesure que la surface océanique se réchauffe, l'évaporation de l'eau s'accélère et il y a transfert de la chaleur dans l'atmosphère, avec les conséquences qu'on connaît sur la violence des tempêtes et les précipitations exceptionnelles qui font la manchette chaque année. L'eau plus chaude retarde aussi la formation des glaces et sa dilatation provoque la remontée du niveau des océans. Les observations confirment non seulement ce que prédisaient les modèles, mais les données laissent croire que la situation sera pire que ce qu'on anticipait si on continue d'augmenter la concentration des GES dans l'atmosphère au rythme actuel. Les modèles ont dit vrai, malheureusement pour les sceptiques !

TRAVAILLEURS GUATÉMALTÈQUES DANS LA RÉGION...



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

CARREFOUR DES LECTEURS

Que cesse le vacarme !

Madame la mairesse (Josée Néron),

Étant un nouveau résidant dans le secteur Port-Alfred, je suis écœuré d'entendre la circulation des trains de marchandises sur les voies de triage en face de chez moi. 24 heures sur 24, 365 jours par année. Je reconnais cependant que la compagnie Roberval-Saguenay a fait des efforts pour améliorer la situation. De plus, les fenêtres fermées en hiver assurent une certaine protection.

Mais voici qu'une autre nuisance sonore a fait son apparition depuis la mi-novembre, soit depuis que la piste cyclable le long de la Baie des Ha ! Ha ! a été prise d'assaut par les motoneiges et les VTT, souvent excessivement bruyants. Plusieurs de ces motorisés, présents surtout en soirée et la fin de semaine, dépassent la vitesse permise de 30 km/h.

Le début de la saison de la pêche blanche a bien sûr accentué la fréquentation de la piste. Certains utilisateurs circulent en groupes et ont tendance à accélérer dans les longues lignes droites, comme celle de la rue où je réside. Cette circulation diminue vers 22 h, mais le repos n'est pas assuré. Dans la nuit du samedi au dimanche, j'ai déjà été réveillé en sursaut par des bolides qui filaient à toute vitesse en faisant littéralement hurler leur moteur. Des voisins m'ont confirmé que de tels « sprints » peuvent ainsi survenir la nuit, mais aucun d'eux n'a jamais, semble-t-il, osé porter plainte officiellement.

Eh bien, c'est maintenant chose faite.

Je déplore la décision de la Ville de Saguenay de laisser le champ libre aux véhicules à moteur sur une voie conçue au départ pour le vélo, la randonnée pédestre et le jogging. Le bon sens voudrait que, l'hiver venu, on y encourage plutôt le ski de fond, la raquette et le fatbike (bicyclette aux pneus surdimensionnés conçue pour rouler dans la neige). Les gens pourraient ainsi continuer à pratiquer des activités de plein air vraiment bénéfiques pour leur santé, tout en évitant de générer pollution sonore et gaz à effets de serre.

Actuellement, les motorisés monopolisent non seulement la piste sur toute sa longueur (4 à 5 km), mais aussi sur sa pleine largeur, décourageant toute autre utilisation. Ils devraient pouvoir se contenter d'accéder à la Baie et à ses cabanes à pêche par les voies d'accès naturelles situées tout au long de son pourtour et qui sont le plus souvent attenantes à des espaces de stationnement.

Dans l'immédiat, la Ville

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique



PHOTO DU JOUR

Le maire de la ville polonaise de Gdansk est mort lundi après avoir été attaqué, la veille, par un forcené armé d'un couteau. Pawel Adamowicz avait été poignardé au coeur et à l'abdomen. De nombreux Polonais s'étaient manifestés lundi pour offrir un don de sang. On voit ici le présumé responsable de l'agression, maîtrisé par les agents de sécurité. Selon les informations disponibles lundi, il s'agit d'un ancien détenu qui voulait «se venger d'un parti politique auquel le magistrat appartenait auparavant.» — PHOTO AFP, PIOTR HUKALO

devrait au moins s'assurer que les adeptes de la motoneige et du VTT se conforment à la règlementation municipale afin de préserver la qualité de vie des citoyens résidant sur leur passage, de jour comme de nuit.

Clément Fontaine
La Baie

De l'accueil et de la compassion

À un très proche qui me demandait quoi me souhaiter pour la nouvelle année, j'ai répondu, sans penser, spontanément : « De l'accueil, de la compassion. »

Pas de la compréhension.

De la compassion. Accepter l'autre avec ses mystères. Ne jamais oublier que nous sommes aussi étonnants, questionnants pour l'autre, les autres.

Quoi ajouter à cela ? Tout est dit.

On pourrait faire le constat que nous sommes tous seul, avec nos bidules, branchés sur la planète entière.

« On est seul aussi chez les hommes », dit le serpent au Petit Prince. Et St-Exupéry n'avait pas l'Internet dans son avion.

À un autre qui me souhaitait « la santé, la paix, l'amour », j'ai répondu que moi, je lui souhaite de faire du bien à tous ceux et celles qui l'entourent et qu'eux autres en fassent autant pour lui et les siens. C'est mon souhait pour 2019.

Se faire du bien. Parce que l'autre en a autant besoin, sinon plus que toi. Et l'autre n'est pas seulement le proche, le parent, l'ami de longue date ; l'autre, c'est l'humain, tout être humain comme toi, que tu croises sur cette Terre.

Faire du bien à l'autre, et là, je vais tomber dans le piège de la moralisatrice, ce que je ne veux pas, c'est être présent. Un peu comme on peut être présent pour un animal de compagnie, un chien, un chat.... C'est un peu choquant, ces petits êtres-là suscitent plus l'attention des autres que ceux, à deux pattes, comme nous. Enfin. Vous me comprenez.

Bonne année 2019 !

On la mérite tous, toutes.

Pauline Germain
Chicoutimi

Écrivez-nous

Écrivez-nous à *redaction@lequotidien.com*

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

Le boulet de Sébastien Proulx

JEAN-MARC SALVET
CHRONIQUE
jsalvet@lesoleil.com



Et si, finalement, le poste de leader parlementaire du groupe libéral à l'Assemblée nationale était plus un carcan qu'un tremplin pour Sébastien Proulx, s'il veut se lancer dans la course à la direction de son parti ? Et si la réserve à laquelle il est tenu pesait davantage dans la balance que la visibilité dont il peut bénéficier ?

Les règles de la course à la direction du Parti libéral du Québec (PLQ) devraient être connues au cours des prochains mois ou au plus tard en 2020, tout comme celles du Parti québécois (PQ).

Lorsque le chef intérimaire du Parti libéral du Québec, Pierre Arcand, a confié en octobre à Sébastien Proulx le prestigieux poste de leader parlementaire, plusieurs se demandaient s'il ne bénéficiait pas ainsi d'un avantage indu pour la compétition à venir.

Depuis de nombreuses semaines, c'est plutôt l'inverse qu'on observe.

C'est que les députés bénéficiant de postes d'« officiers » — c'est ainsi qu'on nomme la chose dans le monde de l'Assemblée nationale — doivent s'astreindre à la plus totale neutralité tant qu'ils les occupent. Ce n'est pas le cas pour leurs collègues, qui ont plus de marge de manœuvre. Au PLQ, ces derniers temps, on constate qu'il ne s'agit pas que de théorie.

Et c'est ainsi que le fringant et brillant député de Pontiac, André Fortin, peut réitérer chaque fois qu'il en a l'occasion son intérêt pour une éventuelle candidature à la chefferie du PLQ — comme il l'a fait la semaine dernière au journal *Le Droit*.

Il est vrai qu'avec le retour de la période des questions, en février, Sébastien Proulx jouira d'une bonne visibilité à titre de leader parlementaire. Mais ce sera aussi le cas d'André Fortin, comme porte-parole de l'opposition officielle en matière de Santé et de Santé publique. Le dossier du cannabis n'est pas réglé.

« Rien ne sert de courir ; il faut partir à point », nous a appris Jean de La Fontaine. Bien sûr, la messe n'est pas dite pour le ministre de l'Éducation du gouvernement de Philippe Couillard. Pour l'heure, toutefois, M. Proulx paraît coincé en raison du poste d'officier qu'il occupe — poste qu'il devra abandonner dès lors qu'il chaufferait les moteurs de son éventuelle candidature à la direction de son parti.

Contrairement à d'autres de ses collègues, il devra aussi laisser tomber sa fonction de leader parlementaire dès lors qu'il commencerait à s'organiser en coulisse pour cette course — ce qui ne serait pas le cas pour Dominique Anglade, par exemple. Jusqu'à preuve du contraire, le député de Jean-Talon ne jouit donc pas d'un quelconque avantage.

LE SOCLE DU PQ ET DU PLQ

Après leur raclée du 1er octobre, le Parti libéral du Québec et le Parti québécois doivent se reconstruire. L'affaire est entendue. Mais il y a des limites à l'aggiornamento. Un parti politique n'est pas une marque de savon. Il y a des limites à tout virer pardessus bord — et ses assises et ses convictions.

Le PLQ devra continuer de s'appuyer sur les droits individuels et le fédéralisme ; le PQ, tout particulièrement sur la souveraineté. Ce sont leur socle.

L'un et l'autre ne se dénatureraient pas, cependant, en définissant mieux ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent. Par exemple, dans le cas du Parti québécois, en mettant de la chair autour de l'os du projet souverainiste.

Quelle voilure pour la souveraineté ? Une monnaie commune avec le reste du Canada ou pas ? Une armée commune ? Oui ? Non ? Quel type de frontières ? Des institutions en partage ? Lesquelles ?

Ni le PQ ni le PLQ n'ont à se dénaturer par opportunisme. Ils ont à construire sur ce qu'ils sont. Ils ont leur place dans nos débats démocratiques.

de lac & de fjord

facebook/LeQuotidienProgres @ redaction@lequotidien.com

› DONS DE L'ERMITAGE



La direction de l'Ermitage Saint-Antoine de Lac-Bouchette est heureuse de soutenir cinq organismes d'entraide de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dans le cadre d'une entente de soutien financier, il a remis une somme de 2500 $ à chacun des organismes suivants: la Société Saint-Vincent de Paul de Roberval, Loge m'entraide de Chicoutimi, La Soupière de Jonquière, La Soupe du Passant de Chicoutimi et La Soupe Populaire de chez Nous de Dolbeau-Mistassini. Ces sommes finalisent l'entente de trois ans avec chacun des organismes qui ont reçu au total 7500 $ chacun. L'Ermitage Saint-Antoine profite de l'occasion pour remercier les donateurs à l'Œuvre du pain des pauvres qui existe grâce à vos dons et votre soutien en vous procurant les produits de la boulangerie artisanale La Mie de Saint-Antoine. — PHOTO COURTOISIE

› POUR AIDE-PARENTS PLUS



C'est le 19 décembre dernier qu'a eu lieu le traditionnel dîner de Noël d'Aide-Parents Plus dans les locaux généreusement prêtés du complexe Quebec Issime à Jonquière. Cette année, les 28 familles présentes à l'activité ont pu vivre un moment magique pendant ce dîner offert par les membres du club Richelieu au Féminin de Jonquière. Les membres du club donnent d'année en année cœur, temps et énergie pour les familles d'Aide-Parents Plus. Grâce à elles et au club Kiwanis de Jonquière, le père Noël a pu remettre un cadeau aux 46 enfants présents qui ont pu apprécier le spectacle de la troupe Les Fous du Roi. Toute l'équipe d'Aide-Parents Plus remercie tous ces gens pour leur générosité et leur participation à ce dîner de Noël plus que réussi. — PHOTO COURTOISIE

› CENTRE LE RENFORT



Le président du conseil d'administration du Centre de rétablissement le Renfort, Michel Larouche, annonce l'arrivée de Cynthia Tardif à titre de directrice générale de l'organisation, prenant la relève de Lili Simard, qui occupait cette fonction au cours des quatre dernières années. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le conseil d'administration du Centre accueille M^me^ Tardif, qualifiée de personne de grande expérience et bien connue des milieux politiques et communautaires. Détentrice d'un BAC en consommation de l'Université Laval, elle a œuvré, au cours des quatre dernières années, à titre de directrice générale de l'Association des ressources alternatives et communautaires en santé mentale Saguenay–Lac-Saint-Jean (ARACSM-02). Le Centre de rétablissement le Renfort est le seul organisme communautaire en santé mentale sur le territoire de la MRC Lac-Saint-Jean Est. Il offre des services aux personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale ainsi qu'à leur famille. Ses bureaux sont situés à Alma au 122, rue Harvey Est. Le numéro de téléphone pour les joindre est le 418 668-8706. Sur la photo, de gauche à droite : Bruno Garbugli, Diane Fortin, Claudette Bouchard, Cynthia Tardif, Lili Simard et Michel Larouche. Absents : Vincent Lambert et Serge Guay. — PHOTO COURTOISIE

› DES STAGES POUR 10 ÉTUDIANTS EN TI

Une collaboration entre CGI et le Collège Multihexa permettra à 10 étudiants en TI d'obtenir un stage bien rémunéré avec une forte probabilité d'emploi. Dix finissants du Collège Multihexa qui seront inscrits pour la rentrée de mars 2019 seront sélectionnés par CGI qui leur offrira un stage à la fin de leur formation d'une durée d'un an. Les étudiants sélectionnés auront ainsi l'occasion de vivre une expérience pratique et de possiblement se joindre à l'équipe de CGI. Il est possible de s'inscrire au programme en communiquant avec Hugo Delisle au 418 690-0270 poste 227. Sur la photo, Jacques Perron, président du Collège Multihexa, et Guylaine Tremblay, vice-présidente, Services Conseils Centre mondial de prestation de services-Saguenay de CGI.



— PHOTO COURTOISIE

NATION AUTOCHTONE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Une bannière en guise d'appui

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Quatre citoyens de Saguenay ont installé une bannière sur la pancarte de l'édifice gouvernemental fédéral situé au 100 rue Lafontaine à Chicoutimi afin de témoigner leur solidarité avec le camp Unist'ot'en en Colombie-Britannique de la nation autochtone Wet'suwet'en et « protester contre la décision du gouvernement d'expulser les occupants du territoire non cédé ».

Dans la nuit de dimanche à lundi, quatre personnes ont décidé de poser une action « autonome » afin de joindre leur voix à celles de militants de partout dans le monde.

« Dans la province de la "Colombie-Britannique" se trouvent les territoires ancestraux de cette nation. Ces territoires n'ont jamais été cédés légalement au Canada, mais le gouvernement fédéral de [...] Justin Trudeau met de l'avant la construction de pipelines sur ces territoires qui n'appartiennent pas au Canada. Depuis 10 ans, le clan Unist'ot'en a érigé des édifices et un campement pour bloquer l'accès des terres sur lesquelles ils vivent leur mode de vie traditionnel aux compagnies pétrolières qui voudraient saccager ces milieux naturels et de vie », affirme le petit groupe dans son communiqué.

« La semaine dernière, le gouvernement fédéral, violant la déclaration des droits des peuples autochtones de l'ONU, a envoyé la GRC pour démanteler le campement et expulser violemment les membres des Premières-Nations qui occupent leurs terres de façon légitime. »

Des actions ont été posées dans plusieurs villes du pays et d'ailleurs dans le monde.



Des citoyens de Saguenay ont installé une bannière sur la pancarte d'un édifice fédéral de Chicoutimi en guise d'appui au camp Unist'ot'en en Colombie-Britannique. — PHOTO COURTOISIE

AGENT OFFICIEL DE JULIE DUFOUR

Une amende de 200 dollars

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

L'agent officiel de Julie Dufour lors des élections générales municipales du 5 novembre 2017 a été condamné à payer une amende de 200 $ pour avoir omis de transmettre avant l'échéance le rapport de dépenses électorales de la candidate indépendante au trésorier de la Ville de Saguenay.

Gilles Bouchard a plaidé coupable à l'infraction qui lui était reprochée le 26 octobre 2018. Il doit verser une somme de 200 $ pour quatre jours d'infraction. L'agent officiel devait remettre le rapport de dépenses électorales au trésorier de la municipalité au plus tard le 5 février 2018. L'amende est de 50 $ par journée d'infraction.

Élections Québec a rendu public son bilan trimestriel des poursuites du Directeur général des élections (DGE) au regard des lois électorales. Des amendes totalisant 29 750 $, 15 plaidoyers de culpabilité et huit condamnations ont été répertoriés.

« Nous agissons pour que les règles qui encadrent les opérations électorales et le financement politique soient connues, comprises et appliquées. En plus d'effectuer diverses activités de contrôle, comme des vérifications, des enquêtes et des poursuites, nous offrons aussi des formations et du soutien aux différents acteurs afin de les aider à respecter les lois électorales », indique Pierre Reid, directeur général des élections, dans un communiqué.

GROUPE Sutton NOUVELLE DEMEURE AGENCE IMMOBILIÈRE

Rodrigue COMEAU 418 540-2442
VENDU — JONQUIÈRE 3514, St-Joseph — MLS : 17503823
VENDU — JONQUIÈRE 1750, Powell — MLS : 18603073
239 000 $ — 4 CH. — NOUVEAU — 2 GARAGE S PRÈS DES SERVICES — JONQUIÈRE 4039-4041, Monseigneur-Bégin — MLS : 17769169

Diane GAGNON 418 820-5160
Alain BILODEAU 418 695-6334
Sonia FORTIN 418 812-2430
Marie-Josée GRENON 418 812-9660

Hélène GAGNON 418 540-3459
179 900 $ — COUR INTIME — GARAGE — JONQUIÈRE 3643, rue St-Alfred — MLS : 12139119
199 900 $ — 6 CHAMBRES — LA BAIE 391, 6e Rue — MLS : 26717280
Marlène TREMBLAY 418 540-4272

Marie-Claude SIMARD 418 591-0937
SAINT-HONORÉ 461, 463, Des Bouleaux-Gris Bigénération, garage chauffé, terrain 26 902 pi ca., foyer à quelques minutes de Chicoutimi — MLS : 22680880
Robert BOIVIN 418 690-7587
399 000 $ — UN BIJOU DE 1 MILLION ET PLUS — SAINTE-JEANNE-D'ARC 462, rue Principale — MLS : 22792415

Julien TREMBLAY 418 820-3665
SAINT-HONORÉ 210-216, Léon — MLS : 14795129
LATERRIÈRE 1897, chemin des Bouleaux — MLS : 18381613
POUR ACHETER OU VENDRE CONTACTEZ-NOUS!

CHICOUTIMI 345, Des Saguenéens | 418 543-7587
JONQUIÈRE 2395, St-Dominique | 418 542-7587
www.sutton.com
5367071

FESTIVAL DE MUSIQUE DU ROYAUME

Robert Doré président d'honneur de la 28e édition



DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Le fondateur de la troupe Québec Issime, Robert Doré, assumera la présidence d'honneur du Festival de musique du Royaume. Il exercera cette fonction au cours de la 28e édition de cette compétition d'envergure provinciale, laquelle se déroulera à Jonquière et Chicoutimi, du 16 avril au 4 mai.

On y accueillera près de 500 interprètes privilégiant soit le répertoire classique, soit la chanson populaire.

« L'invitation lancée à monsieur Doré tient au fait qu'il gravite depuis longtemps autour de la scène musicale. En plus, certains de ses enfants, ainsi que des membres de la troupe, dont Marc-André Fortin, Michaël Girard et les sœurs Riverin, ont participé au concours. Il était content que nous ayons pensé à lui », a raconté la coordonnatrice Julie Mercier au cours d'une entrevue accordée au *Quotidien*.

La tradition veut que le président d'honneur s'adresse au public à l'occasion des finales, tout en agissant à titre de porte-parole de l'événement. Il se pourrait également que Robert Doré s'associe à la mise en place d'une activité-bénéfice. Elle s'inscrirait dans la foulée de la campagne de financement qui a été menée auprès des partenaires traditionnels du Festival de musique du Royaume, l'automne dernier.

Ce n'est pas dans les habitudes du comité organisateur de tenir une activité-bénéfice chaque année. Néanmoins, l'idée flotte dans l'air et ce projet, s'il reçoit l'aval des artisans du festival, se concrétisera d'ici à la fin de septembre. « La forme que prendra l'activité reste à déterminer, mais il est clair que nous en parlerons avec monsieur Doré », mentionne Julie Mercier.



Fondateur de la troupe Québec Issime, Robert Doré assumera la présidence d'honneur du Festival de musique du Royaume. La 28e édition aura lieu du 16 avril au 4 mai, à Jonquière et Chicoutimi. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

QUATRE LIEUX DE DIFFUSION

La nomination de Robert Doré tombe à point, puisqu'elle coïncide avec l'intérêt grandissant que suscite le volet populaire. L'année dernière, le nombre d'inscriptions s'est élevé à 95, ce qui a constitué une progression par rapport à l'édition précédente. Certes, le volet classique demeure le plus fréquenté, et de loin, mais tout doucement, l'écart rétrécit.

Dans la même foulée, notons que le Festival de musique du Royaume renouera avec la Salle François-Brassard de Jonquière. Elle s'ajoutera à la Salle Pierrette-Gaudreault, à la Salle Orphée de l'Atelier de musique de Jonquière, ainsi qu'à la Salle Jacques-Clément du Conservatoire de musique de Saguenay, les autres lieux où chanteurs et musiciens se produiront devant les juges.

« C'est un conflit d'horaire qui nous avait empêchés d'utiliser la Salle François-Brassard l'année dernière. Nous y retournerons pour le volet populaire qui, de plus en plus, génère de belles assistances. Au total, toutes salles confondues, 2800 personnes ont assisté aux épreuves tenues dans le cadre de la 27e édition », fait remarquer Julie Mercier.

On pourrait croire que le public ne comprend que les proches des participants, mais ce n'est pas le cas. Plusieurs facteurs incitent des gens à se pointer dans les salles. Certains tombent sous le charme des enfants qui, souvent pour la première fois, se produisent devant des inconnus. D'autres s'attardent aux commentaires émis par les juges, alors que les plus mélomanes prennent plaisir à entendre les interprètes plus âgés, ceux qui, demain, évolueront sur les grandes scènes.

L'OBJECTIF : MAINTENIR LES ACQUIS

Le moment de soumettre sa candidature

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Bien qu'il reste trois mois avant le début du Festival de musique du Royaume, le moment est venu de soumettre sa candidature. Les chanteurs et musiciens qui souhaitent participer à la prochaine édition ont jusqu'au 31 janvier pour remplir les formalités d'usage en se rendant à l'adresse *www.festivalduroyaume.com*. L'invitation s'adresse aux étudiants en musique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, de même qu'aux harmonies, aux groupes scolaires et aux chorales.

« L'année passée, nous avons accueilli 484 participants, ce qui a constitué une légère baisse qui reflète la situation dans les écoles de musique. Nous souhaitons rester au même niveau dans le cadre de l'édition 2019 », précise la coordonnatrice Julie Mercier. Elle ajoute que la majorité des interprètes proviennent de Saguenay, même si le Lac-Saint-Jean et, dans une moindre mesure, la Côte-Nord, sont également représentés.

Les personnes familières avec le concours remarqueront un changement significatif en ce qui touche la catégorie la plus relevée. Il n'y aura plus deux sections, Virtuose 1 et Virtuose 2, mais une seule. Le comité organisateur revient ainsi à une pratique qui avait cours lors des premières éditions, ce qui a l'avantage de simplifier les choses au plan administratif.

« La conséquence est que désormais, les étudiants inscrits à l'université au niveau du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat, rivaliseront à l'intérieur d'une même catégorie », explique Julie Mercier. Il reste à voir comment cette cohabitation se traduira à l'issue du concours. Les plus expérimentés squatteront-ils le podium ? Optimiste, la coordonnatrice croit que les juges prendront en considération le niveau académique des uns et des autres.

S'agissant des finances, enfin, elle reconnaît que le travail de sollicitation demeure ardu, mais que le Festival de musique du Royaume se tire bien d'affaire. « Ça va bien, dans l'ensemble. Plus nous récoltons d'argent, plus les bourses sont élevées et cette année, nous visons un plateau de 30 000 $, comparativement à 25 000 $ en 2018 », indique Julie Mercier.



Plusieurs jeunes musiciens et chanteurs se feront entendre dans le cadre de la 28e édition du Festival de musique du Royaume. — ARCHIVES LA PRESSE

affaires

OR
1291,41
$US/ONCE
3,23

PÉTROLE
59,34
BARIL US$
- 1,27

ALUMINIUM
0,823
$US/LIVRE
- 1,47 %

EURO
0,6564
€EURO
-0,0011

LE DOLLAR
75,29
¢US
-0,08

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	895.14 $	1.75 $	93343792
S&P/TSX 300	14975.53 $	36.35 $	228991845
S&P/TSX VENTURE	0.00 $	0.00 $	0
DOW JONES	23909.84 $	-86.11 $	0
NASDAQ (QQQ)	159.27 $	-1.42 $	16171203
NASDAQ/Canada	0.00 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
AURORA CANNABIS	ACB	9.00 $	0.53 $	32771788
GOLDCORP INC	G	13.83 $	0.97 $	9615759
CANOPY GROWTH	WEED	56.45 $	5.67 $	9155967
APHRIA INC	APHA	9.33 $	0.15 $	8412555
BETAPRO NAT GAS 2X	HNU	4.55 $	0.77 $	7375229
BETAPRO NAT GAS 2X	HND	4.66 $	-1.27 $	6616104
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	2.12 $	-0.05 $	5960812
THE GREEN ORGANIC	TGOD	3.03 $	-0.02 $	5631510
ENBRIDGE INC	ENB	46.32 $	0.42 $	5301545
HEXO CORP	HEXO	6.21 $	-0.13 $	4395248

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	624.59 $	18.81 $	108595
E-L FINANCIAL	ELF	777.87 $	13.75 $	170
CANADIAN TIRE	CTC	229.90 $	13.00 $	1044
CANADIAN PACIFIC	CP	257.21 $	6.26 $	279048
CONSTELLATION	CSU	915.79 $	5.75 $	21723
CANOPY GROWTH	WEED	56.45 $	5.67 $	9155967

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
KINAXIS INC	KXS	68.48 $	-3.05 $	74967
GOEASY LTD	GSY	40.64 $	-2.82 $	75203
WEST FRASER TIMBER	WFT	69.84 $	-1.81 $	296324
NORBORD INC	OSB	37.16 $	-1.78 $	520786
CERIDIAN HCM	CDAY	46.32 $	-1.51 $	232
ENGHOUSE SYSTEMS	ENGH	70.24 $	-1.34 $	24080

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
PG&E Corp (Holding	PCG	8.37 $	-9.21 $	60632598
SPDR S&P 500 ETF	SPY	257.35 $	-1.46 $	38099931
General Electric	GE	8.89 $	0.00 $	36342830
Bank of America	BAC	26.37 $	0.36 $	26292635
iShares Tr -	EEM	40.38 $	-0.35 $	24639922
Goldcorp Inc	GG	10.39 $	0.70 $	24041543
Infosys Ltd.	INFY	10.38 $	-0.03 $	20448380
Ford Motor Co.	F	8.99 $	0.15 $	20122819
The Fin Select	XLF	24.64 $	0.14 $	16711792
Chesapeake Energy	CHK	2.73 $	0.01 $	15190643

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Credit Suisse AG	UGAZ	60.77 $	14.80 $	3309627
Bio-Rad	BIO.B	238.00 $	11.86 $	659
Biglari Holdings	BH.A	623.40 $	9.49 $	123
Federal	AGM.A	64.70 $	6.96 $	126
Spotify Technology	SPOT	126.69 $	6.01 $	1240206
ProShares Tr II -	BOIL	33.00 $	5.54 $	124520

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	293330.00 $	-629.34 $	104
NVR Inc.	NVR	2536.84 $	-45.55 $	5650
Credit Suisse AG	DGAZ	65.01 $	-34.82 $	2262106
Autohome Inc	ATHM	67.48 $	-10.78 $	1287667
PG&E Corp (Holding	PCG	8.37 $	-9.21 $	60632598
Markel Corp	MKL	1030.06 $	-7.20 $	17486

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Advanced Micro	AMD	20.23 $	-0.04 $	34279373
Microbot Medical	MBOT	9.79 $	7.39 $	18628793
Microsoft Corp	MSFT	102.05 $	-0.75 $	17840024
Apple Inc	AAPL	150.00 $	-2.29 $	17821316
Micron Technology	MU	34.67 $	-1.34 $	17438031
Caesars	CZR	8.75 $	0.04 $	16995262
Invesco QQQ Trust	QQQ	159.27 $	-1.42 $	16171203
New Age Beverages	NBEV	7.01 $	0.83 $	13654327
Intel Corp	INTC	48.35 $	-0.58 $	13150740
ProShares Tr -	SQQQ	14.91 $	0.41 $	13001089

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Booking Holdings	BKNG	1692.88 $	26.99 $	289941
NASDAQ Test Symbol	ZWZZT	30.00 $	17.00 $	43222
lululemon	LULU	139.73 $	7.57 $	4134559
Microbot Medical	MBOT	9.79 $	7.39 $	18628793
Equinix Inc	EQIX	376.58 $	5.15 $	404552
LendingTree	TREE	256.52 $	4.37 $	180713

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Amazon.com Inc	AMZN	1617.21 $	-23.35 $	3418964
Atrion Corp.	ATRI	724.92 $	-20.97 $	1303
Alphabet Inc	GOOGL	1051.51 $	-12.96 $	952912
Tesla Inc	TSLA	334.40 $	-12.86 $	3184492
Alphabet Inc	GOOG	1044.69 $	-12.50 $	699763
Ulta Beauty Inc	ULTA	274.90 $	-9.21 $	677378

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	9.17 $	8.80 $	9.07 $	0.11 $
Barrick Gold Corp	ABX	16.76 $	16.28 $	16.32 $	-0.20 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	71.90 $	70.46 $	71.74 $	0.82 $
Bombardier CL A	BBD.A	2.29 $	2.21 $	2.22 $	-0.03 $
Bombardier Inc.	BBD.B	2.21 $	2.11 $	2.12 $	-0.05 $
BCE Inc.	BCE	56.06 $	55.06 $	55.23 $	-0.26 $
Bank of Montreal	BMO	93.28 $	92.33 $	92.82 $	0.06 $
Bank of Nova Scotia	BNS	71.70 $	71.01 $	71.28 $	-0.09 $
CAE Inc	CAE	26.23 $	25.97 $	26.17 $	0.10 $
Cascades Inc.	CAS	10.86 $	10.54 $	10.69 $	-0.04 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	75.70 $	73.29 $	74.82 $	1.03 $
Canfor	CFP	17.03 $	16.10 $	16.40 $	-0.74 $
CIBC	CM	107.10 $	105.79 $	106.21 $	-0.52 $
Canadian Natural Res.	CNQ	36.62 $	35.63 $	36.28 $	0.23 $
CN Railway Company	CNR	108.56 $	105.00 $	108.23 $	2.25 $
Canadian Pacific Railway	CP	257.56 $	250.00 $	257.21 $	6.26 $
Canadian Tire	CTC	229.90 $	229.80 $	229.90 $	13.00 $
Canadian Western Bank	CWB	29.07 $	28.59 $	28.96 $	0.09 $
Domtar	UFS	58.14 $	56.61 $	57.98 $	0.38 $
Emera	EMA	44.35 $	43.94 $	44.22 $	-0.11 $
Enerplus	ERF	12.16 $	11.85 $	11.99 $	0.01 $
CGI Group Inc.	GIB.A	85.43 $	84.09 $	84.94 $	-1.14 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	20.86 $	20.43 $	20.56 $	0.00 $
Great-West Lifeco	GWO	28.84 $	28.53 $	28.77 $	0.08 $
Industrial Alliance	IAG	46.75 $	46.04 $	46.24 $	-0.12 $
Societe financiere IGM	IGM	32.99 $	32.47 $	32.74 $	0.07 $
Imperial Oil	IMO	36.03 $	35.19 $	35.82 $	0.52 $
Quebecor Inc	QBR.B	30.07 $	29.19 $	29.79 $	0.48 $
Loblaws Cos.	L	64.36 $	63.47 $	64.07 $	0.21 $
Laurentian Bank	LB	44.53 $	43.87 $	44.09 $	-0.11 $
Manitoba Telcom	MBT	0.00 $	0.00 $	0.00 $	0.00 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	28.59 $	28.14 $	28.43 $	-0.05 $
Magna International	MG	67.30 $	65.79 $	66.77 $	0.07 $
Metro Inc.	MRU	48.47 $	47.87 $	48.31 $	-0.01 $
National Bank	NA	59.89 $	59.07 $	59.32 $	-0.18 $
Precision Drilling Corp.	PD	2.94 $	2.77 $	2.80 $	-0.15 $
Jean Coutu Group	PJC.A	0.00 $	0.00 $	24.50 $	0.00 $
Potash Corp	POT	0.00 $	0.00 $	25.78 $	0.00 $
Power Corp.	POW	25.81 $	25.50 $	25.52 $	-0.15 $
Power Financial	PWF	26.84 $	26.65 $	26.70 $	-0.11 $
Quebecor Inc.	QBR.B	30.07 $	29.19 $	29.79 $	0.48 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	72.45 $	71.74 $	71.98 $	-0.40 $
Royal Bank	RY	97.10 $	96.10 $	96.89 $	0.29 $
Saputo Inc.	SAP	39.51 $	39.04 $	39.15 $	-0.05 $
Shaw Communications	SJR.B	27.24 $	26.39 $	26.96 $	0.87 $
Sun Life financial	SLF	47.19 $	46.65 $	46.83 $	-0.19 $
SNC-Lavalin	SNC	47.86 $	47.21 $	47.31 $	-0.46 $
Superior Propane Corp	SPB	10.70 $	10.41 $	10.50 $	-0.21 $
Suncor Energy Inc.	SU	40.73 $	39.99 $	40.56 $	0.21 $
Telus Corporation	T	45.95 $	45.30 $	45.63 $	0.15 $
Transalta Corporation	TA	6.38 $	6.12 $	6.35 $	0.20 $
Tembec	TMB	0.00 $	0.00 $	5.18 $	0.00 $
TD Bank	TD	69.05 $	68.56 $	68.65 $	-0.21 $
Transcanada Pipe	TRP	54.13 $	53.56 $	53.94 $	0.08 $
Torstar Corp.	TS.B	0.81 $	0.72 $	0.75 $	0.03 $
Weston George Ltd	WN	93.89 $	92.89 $	93.48 $	-0.53 $



L'auteur Stephen King a convaincu la direction du *Portland Press Herald* de maintenir sa chronique littéraire. — PHOTO AP, EVAN AGOSTINI

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Stephen King à la rescousse d'un journal

Agence France Presse

Son journal local voulait supprimer les critiques littéraires pour réduire les frais : l'écrivain Stephen King a réussi, en quelques gazouillis, à sauver la rubrique menacée, heureux dénouement dans la lutte pour la survie que livrent de nombreux médias américains, frappés par la crise.

L'histoire a commencé vendredi, lorsque Stephen King, maître de l'horreur et du fantastique, a annoncé que *The Portland Press Herald,* un des principaux quotidiens de l'État du Maine, où il réside, allait supprimer sa rubrique dominicale consacrée aux livres écrits par des auteurs de ce petit État frontalier du Canada.

« Dites au journal de NE PAS FAIRE ÇA », a tweeté le romancier à succès de 71 ans, devenu célèbre avec des romans comme *Carrie* ou *The Shining*. Beaucoup d'auteurs locaux « dépendent de ces critiques pour subsister », a-t-il ajouté.

Plus de 8000 de ses admirateurs ont relayé son message. La direction du journal, qui emploie quelque 70 journalistes, a réagi en le mettant au défi de l'aider à trouver de nouveaux abonnés pour compenser « les milliers de dollars » que coûtait la rubrique — rédigée essentiellement par des pigistes.

« Si vous pouvez convaincre 100 de vos admirateurs de prendre un abonnement à l'édition numérique, nous réinstaurerons immédiatement les critiques de livres », a tweeté le journal, qui compte moins de 10 000 abonnés numériques.

Lundi, l'objectif des 100 abonnements — 15 dollars pour 12 semaines — était largement atteint.

« Merci à tous ceux qui se sont abonnés au *Press-Herald* », a écrit Stephen King. « Vous avez sauvé la mise. Il y a des pays où les arts sont considérés comme vitaux, mais malheureusement, pas celui-ci ».

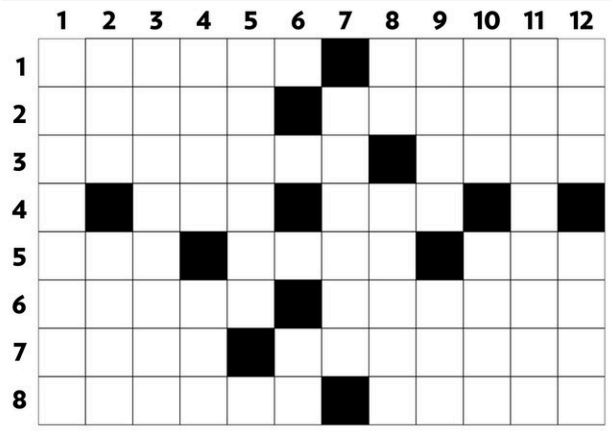
Le rédacteur en chef du journal, Cliff Schechtman, a précisé que le quotidien avait recueilli « près de 250 nouveaux abonnés » grâce à cette opération.

« Quand quelqu'un comme Stephen King s'implique, avec plus de 5 millions d'abonnés sur Twitter, on savait que ça aurait un impact. On s'est demandé comment il pourrait utiliser son influence pour soutenir le journalisme local », a-t-il indiqué à l'AFP par téléphone.

« Les pressions financières ne diminuent pas pour autant, le secteur subit des changements considérables, mais dans ce cas précis, c'est une fin heureuse », a-t-il souligné.

Si tous les médias ont perdu des revenus avec la montée des réseaux sociaux et la disponibilité de nombreuses informations gratuites sur Internet, les journaux locaux, aux moyens limités, sont particulièrement touchés et luttent souvent pour leur survie.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Faculté de parler, propre à l'être humain – Qui a un goût relevé, en parlant du vin.
2 Qui a un goût qui n'est pas doux, le plus souvent désagréable – Qui ne sont pas grosses.
3 Sourire d'un jeune enfant – Le piranha en a plus d'une.
4 Bruit qui fait toujours rire les enfants – Détérioré.
5 Adverbe signifiant dans le lieu où on se trouve – Vêtement de femme formé d'un corsage et d'une jupe d'un seul morceau – Incendie.
6 Espèce – Petits génies malicieux qui travaillent pour le Père Noël.
7 Qui a une saveur aigre – Action de donner un nouvel essor.
8 Trou du nez – Couper du bois avec un outil à lame dentée.

VERTICALEMENT

1 Personne dévouée à une organisation, à un parti, à un idéal, à quelqu'un, etc..
2 Quelqu'un qu'on aime bien – État d'une personne qui a perdu conscience.
3 Aspirer l'air dans les poumons, puis le rejeter.
4 Lisière d'une forêt – Action de mettre de l'ordre.
5 Partie d'alphabet.
6 Après le do.
7 Objet qui sert à l'aménagement, la décoration d'une pièce.
8 Déterminant démonstratif – Qui n'ont personne à qui parler.
9 Mouvement de la surface de l'eau – Quand il est répété, c'est un bruit de mitraillette.
10 Voie de communication bordée de maisons – Terminé.
11 Décision rendue par un juge.
12 On peut y admirer le lever du soleil – Abîmer par frottement.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	I	E	R	O	G	L	Y	P	H	E	S
2	E	N	V	A	H	I	■	E	C	O	P	E
3	B	I	E	N	■	T	O	N	■	L	I	N
4	E	T	■	C	H	E	R	■	F	A	■	S
5	R	I	C	H	E	■	A	D	O	■	R	E
6	G	A	I	■	L	U	C	A	R	N	E	S
7	E	L	E	V	E	■	L	I	G	U	E	■
8	■	E	L	U	■	F	E	M	E	L	L	E

MOT MYSTÈRE

ACAJOU
ALISIER
AROLLE
ARTISAN
AUBIER
AVODIRE

BATEAU
BOISER

CEDRE
CHARRON
COSSUS
CRIC

DIABLE
DUR

EBENE
EPICEA
ERABLE
ESSENCE

FEU
FIN

GAIAC
GELIVURE
GRUME

HOUX

INDUSTRIE
ISBA

LAMBRIS
LATTIS
LIBER
LIEGE
LOUPE
LUNURE

BOIS - Un mot de 9 lettres

T	A	T	E	E	T	A	B	L	E	R	A	B	L	E
R	E	G	A	R	R	L	R	E	L	U	N	U	R	E
E	C	K	E	R	U	I	U	P	L	I	B	E	R	X
V	I	A	N	E	E	V	D	U	I	C	G	N	E	U
E	P	B	I	S	O	T	I	O	R	A	R	E	L	E
S	E	S	S	I	T	T	A	L	V	I	U	B	L	U
U	S	I	E	O	I	S	B	I	E	A	M	E	O	O
S	S	I	R	B	M	A	L	I	E	G	E	S	R	N
S	E	N	O	T	C	O	E	R	E	I	B	U	A	I
O	N	I	P	A	S	H	E	G	A	I	C	S	L	U
C	C	F	J	O	O	U	A	U	C	R	I	C	I	A
E	E	O	L	U	F	C	D	R	V	T	O	I	S	E
D	U	I	X	D	U	E	O	N	R	R	R	E	I	T
R	V	E	R	E	T	S	U	A	I	O	E	U	E	A
E	E	N	I	D	N	O	R	E	Y	O	N	R	R	B

Solution du dernier numéro : LAXATIF **15-01-2019**

NOEUD
NOUEUX
NOYER

OEUVRE

RESINE
RONDIN

SAPIN
SCIAGE
SCIEUR

SEC
SEVE
SOLIVAGE
SOLIVE
STERE

TABLE
TARET
TEK
TOISE

VERT

VOIE
VRILLE

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

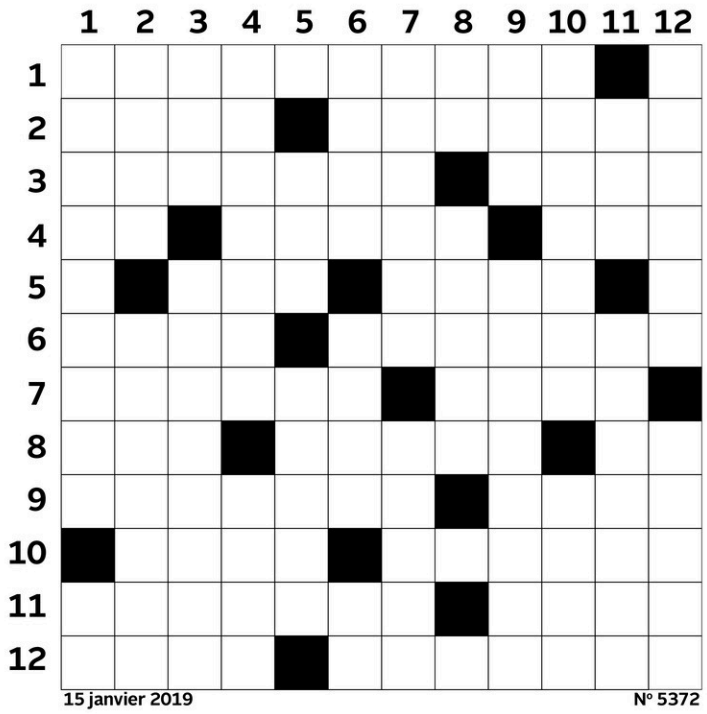
1. Qui suit aveuglément l'exemple des autres.
2. Partie d'une cheminée - Inflammation.
3. Toison des moutons - Bleu clair et intense.
4. Indique le moment - Ils résidaient sur le mont Olympe - Sensibilité d'un film.
5. Fond de certains objets - Exprimer.
6. Exalté par un sentiment - Personne grande et maigre.
7. Astre d'apparence stellaire et de très grande luminosité - Avant demain.
8. Petit avion - Charge obligatoire - Conifère.
9. Vendre - Écossais.
10. Entre la cuisse et l'abdomen - État créé en 1948.
11. Protège les yeux - Insère.
12. Plante aromatique - A perdu ses illusions.

VERTICALEMENT

1. Doué d'une action néfaste et occulte - Fonctionne.
2. 26 États associés - Dieu romain du Feu et du Travail.
3. En Suisse - Très rouge.
4. Stressées - Plats.
5. Haché dans la persillade - Comme la mouche.
6. Fait du crawl - Mitraillette - Rad.
7. Peuvent être coulants ou papillons - Suppliée.
8. Infinitif - Poisson d'aquarium.
9. Mouvement terroriste - Faire de nouveau.
10. Plantation asiatique - Reine indienne.
11. Pas signalés - Requins.
12. Impitoyable - Un peu folle.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	A	F	O	U	I	L	L	E	R	■	V
2	E	B	A	T	S	■	A	U	R	O	R	E
3	A	E	R	E	■	O	T	T	O	M	A	N
4	U	R	C	E	O	L	E	■	S	A	N	G
5	X	■	I	■	M	E	R	E	■	I	D	E
6	P	A	R	L	E	■	A	V	E	N	■	N
7	A	V	■	E	T	A	L	E	M	E	N	T
8	R	A	J	A	■	B	E	N	I	■	I	■
9	E	L	U	D	E	R	■	T	E	M	P	S
10	N	I	G	E	R	I	A	■	T	O	P	E
11	T	S	A	R	S	■	N	A	T	T	E	R
12	S	E	L	S	■	M	E	T	E	O	R	E



15 janvier 2019 N° 5372

SUDOKU

		8						
	7		9					6
			1	5	3			
	5	2						7
				1	7			
	6	3			5	9	1	4
5			4			6	2	
8				9	1	7		
					2			8

Niveau de difficulté : moyen **4647**

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

7	5	4	1	2	9	6	3	8
1	3	6	7	4	8	9	2	5
8	2	9	5	3	6	7	4	1
9	6	8	2	5	4	1	7	3
3	7	5	6	8	1	2	9	4
4	1	2	3	9	7	5	8	6
6	4	1	9	7	3	8	5	2
5	8	7	4	6	2	3	1	9
2	9	3	8	1	5	4	6	7

4646

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

Q	A	A	T	D	P	L	E	O	L	O	S	U	N
F	E	S	E	S	Q	L	E	I	C	V	R	E	R
E	U	R	T			S	E		N	E	I	L	L
T	V	U	E			U	E		U		E		

Thème : Citation de Hoffman

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

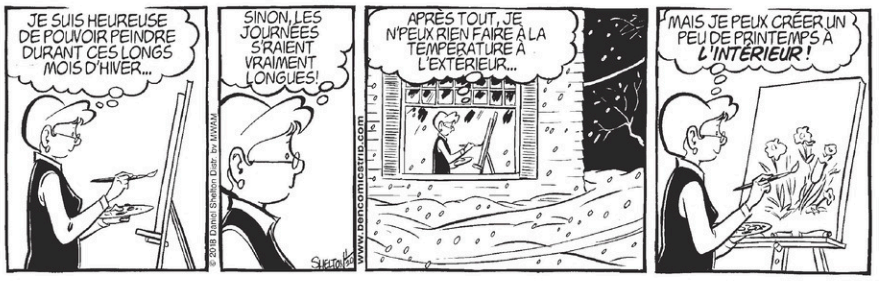
Solution du dernier numéro :

Citation d'Anatole France: Nous vivons trop dans les livres et pas assez dans la nature.

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 15 janvier 2019

Bélier du 21 mars au 19 avril - Si vous êtes en mesure de le faire aujourd'hui, pourquoi le reporter au lendemain? Avec l'actuel passage de Mars en Bélier, la rigueur et l'efficacité seront les points sur lesquels vous aurvez avantage à miser. Certains loisirs vous aideront sans doute à vous ressourcer, tandis que d'autres ne feront que vous empêcher de consacrer votre temps à meilleur escient. À vous de savoir les distinguer...

Taureau du 20 avril au 20 mai - C'est en essayant d'aller trop vite que vous risquez de commettre une erreur. Étant donné que le cycle de la Lune est de passage dans votre Signe, il pourrait être dommageable de poursuivre la semaine en essayant d'arrondir les angles. Parallèlement, la présence du Soleil en Capricorne pourrait contribuer à pacifier une situation conflictuelle et à mettre davantage de douceur dans votre intimité.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - L'état d'âme influence bien sûr la qualité du rendement. Ainsi, le résultat d'un travail fait avec amour en sera un de qualité. Bien que Vénus et Jupiter en Sagittaire, face aux Gémeaux, puissent vous donner l'impression que ce sont les autres qui jouissent de tous les avantages, il serait dommage de laisser votre disposition s'assombrir. Si une chose ne se produit pas rapidement, ce n'est que partie remise.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - À partir de votre Signe opposé, les conjonctions Mercure-Saturne et Soleil-Pluton créent un climat propice à la réconciliation et au développement de relations de complicité. Les activités sociales ne seront pas contre-indiquées, mais c'est l'intimité qui pourrait vous réserver les plus belles surprises en cette mi-janvier. Ce que vous soupçonniez pourrait enfin être confirmé sans l'ombre d'un doute...

Lion du 23 juillet au 22 août - Avec la Lune en Taureau, au carré du Lion, cette mi-janvier pourrait vous démontrer qu'on obtient justice plus rapidement en rendant... justice à la partie adverse. Un geste issu de votre bonne volonté sera sûrement apprécié et vous vaudra l'admiration du plus grand nombre. Parallèlement, Mars en Bélier et Jupiter en Sagittaire vous permettront de rattraper le temps perdu et de prendre de l'avance.

Vierge du 23 août au 22 septembre - La Lune en Taureau est une alliée et ce sera à votre tour de jouer. Parallèlement, l'influence des quatre astres en Capricorne pourraient vous aider à conquérir mers et mondes, mais elle ne fera pas tout le travail à votre place. Investissez-y toute votre bonne volonté. Pour avoir ce que vous désirez obtenir, vous devrez commencer par poser un geste concret témoignant de votre engagement.

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Si on jette une poignée de pierres, au moins l'une d'entre elles atteindra son but. Tant qu'il y aura quatre astres en Capricorne, au carré de votre Signe, vous gagnerez à avoir plusieurs cordes à votre arc. Il faudra probablement multiplier vos démarches afin d'en voir une aboutir. Positivement, Mars en Bélier, face à la Balance, tend à précipiter les évènements et à minimiser une période d'attente.

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Le passage de la Lune en face de votre Signe, en Taureau, vous aidera à poursuivre vos activités sur une note positive. Vous verez la lueur au bout du tunnel en ce qui concerne un défi ou un travail de longue haleine, et cela vous encouragera à persévérer. N'hésitez pas à prendre une bonne initiative. Plus vous vous maintiendrez dans l'action, plus ce sera facile et plus satisfaisant seront les résultats.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Tant que Vénus et Jupiter visiteront le Signe du Sagittaire, certains évènements pourraient faire naître en vous un plus grand sentiment de confiance. Une période qui devrait d'autant plus vous favoriser. Il serait donc dommage de douter de votre chance. Chassez les éventuelles idées négatives et saisissez plutôt l'occasion de vous changer les idées en agréable compagnie...

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - Il n'est pas recommandé d'essayer actuellement d'obtenir de l'information ou de transmettre un message par voie de personne interposée. Même bien intentionné, un intermédiaire risque d'oublier ou de modifier certains détails. Grâce aux quatre astres de passage en Capricorne, vos entretiens promettent d'être clairs. Notez qu'il n'existe pas meilleur porte-parole que vous-même...

Verseau du 20 janvier au 18 février - Il faudrait profiter du passage de Mars en Bélier pour faire un bon vers l'avant! Bien qu'il ne faille pas vous attendre à ce que tout vous soit servi sur un plateau d'argent, vous serez en mesure de faire des gains substantiels si vous vous investissez dans une initiative sagement mûrie. Et grâce à l'appui de Vénus et de Jupiter en Sagittaire, une annonce inattendue pourrait vous mettre le sourire aux lèvres.

Poissons du 19 février au 20 mars - Le cycle Lunaire en Taureau devrait vous accorder davantage d'importance et de reconnaissance. Il est possible que des personnes qui ne vous prêtaient pas d'attention s'intéressent enfin à vos accomplissements et à votre personne. Si vous souhaitez que cela aille plus vite, n'attendez pas systématiquement que l'autre prenne l'initiative en premier. Cette mi-janvier devrait vous réserver d'agréables moments...

MARDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

15 JANVIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Méca-nimaux	Camions/ Clic bnde	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjou-rnal Midi	Tout le monde	Grantchester / Grandir trop vite		Virginie	Virginie	Le temps d'une paix		Entrée principale			Silence, on joue!
V	Moment V		Moment V		Infopu-blicité	Infopu-blicité	Nashville / Incertitudes		Guerre des clans	LA DEMOISELLE GRISE (2017) avec Natalie Zea, Adrian Lester, Eric Dane.			PETITS MEURTRES ET CONFIDENCES (2016)				Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				2 filles / Alexandre Champagne		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		L'AMOUR AU DÉTOUR (2009) avec Justin Bartha, Catherine Zeta-Jones.				Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	(:55)Roboc arPoli	(:25)Chuggington	(:05)Mash a/Michka	La Famille	(:05)PetitO ursB	Tatonka/(:40) Yakari	Argon-autes	Cochon dingue	Génial!	Ça vaut le coût	Un chef à la cabane		Point doc		Frères Kratt	Roi Julian!	Chipm-unks	Argon-autes	Chat Potté	Salmi-gondis

15 JANVIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal Saguenay Lac-St-Jean		District 31	La Facture	Unité 9		5e rang		Le Téléjournal		Sports express /(:05) Entrée principale		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	Rire et délire	Les détestables	ERIN BROCKOVICH (2000) avec Albert Finney, Aaron Eckhart, Julia Roberts.				(:45) Un souper presque parfait		NVL	Moment V	
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	World of Dance / 2e ronde de qualification		O' / Tourner la page		L'heure bleue		TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) 2 filles matin / Alexandre Champagne , Stefie Shock.	
TQc	La Pat'Patrouille	Cochon dingue	Génial!	Kebec	Point doc / Amériques sauvages: les côtes		SOS sages-femmes / Spéciale Noël		L'heure est grave	Format familial	Deux hommes en or		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Journal de 13h	Enfants prodiges / Amérique du Sud		La vie en quatre temps / Ukraine		Des bateaux et des hommes		Caïn / À revers		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous
CANAL D	Le cosmos dans tous ses états		Rat rods de Vegas / Le D-rod destroyer		Le convoi de l'extrême / Sueurs froides		Mayday / Virage mortel		Routiers de l'Outback		Madame Lebrun		À la poursuite du trésor inca
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Panthers de la Floride c. Canadiens de Montréal (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	LNH Canadiens express / Floride vs Montréal	
VIE	Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	Flips à Palm Springs	Maison cauchemar	Mini-maisons sur mesure		Vendre ou rénover / La fin ou le début du rêve?		Taxi vers l'au-delà	Mariages sur mesure	Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	BONS BAISERS DE FRANCE
SERIES+	Code Black (v.f.) / Le coeur a ses raisons		Bull (v.f.) / E.J.		Blue Bloods / La pomme et l'arbre		Élémentaire / Signé Button Gwinnett		Hawaii 5-0 / Kau pahi, ko'u kua. Kau pu, ko'u po'o		Longmire / Une grande petite fille		Blue Bloods
Z	Les stupéfiants		L'Illusionniste / Message code		Penny Dreadful (v.f.) / La mer se retire		Surnaturel / Le sceau de Salomon		Après l'Apocalypse / Roi des Barbares		Le trône de fer / Le lion et la rose		
HISTORIA	Miracles décodés		JFK déclassifié / L'éclipse		JFK déclassifié / La filière cubaine		Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars / Comic Con	Pawn Stars
ÉVASION	Safari photo / Le léopard mangeur d'hommes		Couple c. nature / Côte Nord-Ouest de Tasmanie: Australie		Maraton Man / Cuba		Mission café / À Rome, on fait comme Batali		Le marcheur des Amériques		Traqueur de mystères / Le vrai Robin des Bois		Couple c. nature
ICI ARTV	Le temps d'une paix	Le temps d'une paix / Mystère au village		Quelle famille!	La foire aux vanités		La foire aux vanités		Entends ma voix		Pique-nique à Hanging Rock		

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6685 Condos à vendre

1101, rue DES ROITELETS, 4 1/2, **condos** avec **garage chauffé**, 5e étage, dans la Tour St-Michel, vue exceptionnelle, repeints, planchers neufs, avec ascenseur. Également, **jumelés**, 4 1/2 au 2069, rue Des Roitelets. **lesconstructionsmt@gmail.com**

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½

(1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés, semi-meublés ou non

arrière de La Cage aux Sports et UQAC

581-306-4503, 418-815-3383
isabonjour27@outlook.fr

2½ CHICOUTIMI, 430$ ch., écl., libre 1er mars. 418 690-2936.

2½, meublé, chauffé, éclairé, eau ch. incl., pers. seule, pas d'animaux, 1737 Ste-Famille, 420$. Info : 418 815-3757 (Roger).

3½ à Alma, secteur Naudville, 400$/mois. Disponible Imm. Eric, 581 306-5181.

3½ ARVIDA, chauffé/éclairé, accès sécurisé et accès lav. séch., secteur St-Mathias, libre imm. 550$/mois, 418 815-4737.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 550$/mois
5½, à partir de 750$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.: 581-234-6128

ALMA, beaux grands 4½, 5½, près centre d'achats. libres . 520-580, 418-720-4380

ARVIDA 3½ SEMI-MEUBLÉ, ch./écl., libre imm., entrée privée, rénové, 418 548-8186.

6737 Logements à louer

CHICOUTIMI 3½, demi s/sol, Rivière-du-Moulin rénové, ch., écl., lav./séch inclus, entrée indépendante, 525$. Libre 1er février. Cell: 418-812-2307

CHICOUTIMI 4½, 460$ s/bain rénové, non ch. ni écl., libre imm. 418 690-2936

JONQUIÈRE 2 mois gratuits 4½, 2e étage, frais peint, pas d'animaux, remise, belle vue, près services, libre, 450$, 418 547-6469.

JONQUIÈRE, 5½, 2e étage, haut de Taverne St-Hubert, 430$ non ch. ni écl., 418-547-2035

JONQUIÈRE grand 3½, ch./écl., semi-meublé, près des services 485$, libre immédiatement. 418 678-2830 / 418 540-2755.

JONQUIÈRE, grand 5½, 2e étage, 3771 rue Vincent, 685$, ch.et écl., 418-547-2035

LA BAIE 4 1/2, rez-de-chaussée, 440$/mois, non ch., non écl, libre. Tél.:418-818-8271.

ST-FULGENCE 4½, 400$/mois, non chauffé ni éclairé, libre 1er juin, 418 690-2936.

6761 Chambres à louer

En cohabitation, internet, télé, frigo dans la chambre, 375$, Chicoutimi, 418-973-3134.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél. : 418 550-0632

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418 376-3352

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie Dès 8h à 17h 7 jours sur 7 : 418 376-1274.

AURÉLY, du Saguenay, 27 ans, très belle, douce et délicieuse! Qualité garantie 100 % ou argent remis. Tél.:581-668-1085.

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière, 418-456-1369

6819 Messages personnels

J'OFFRE des massages de détente et de relaxation, Mike, **avant 20h** tél. 418-376-1824.

SÉPHORA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

Sexy, sensuelle et séduisante petite ronde Cheveux longs noirs, joli visage. Je reçois à Alma et me déplace partout ❤ **581-235-6707**

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

Avant le 22 janvier recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

CAMELOTS RECHERCHÉS
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine
(environ 1 h 30 à 2 h 00 de travail par nuit)

pour les secteurs suivants (1 camelot par secteur):

- ★ St-Prime
- ★ Normandin
- ★ Albanel
- ★ St-Méthode
- ★ Dolbeau

Aussi, secteurs suivants :

Desbiens, Chambord, Lac-Bouchette, Roberval, St-Félicien

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

EMPLOI disp., de 11 h à 15 h du lundi au ven., dîner inclus, salaire 13$/h. pour travailler dans un dépanneur casse-croute. 418 696-1571

6834 Offres d'emploi

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

POSTE de conciergerie à la Baie, 10h à 15h sem., soir/nuit 1 fin de sem., sur 2, personne à contacter Myriam : 418-540-2536

Recherche camelot
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★

ARVIDA
(160 copies)

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

Recherche camelot
avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

SECTEUR RIVIÈRE-DU-MOULIN : Quartier Hamel et Fradette, St-Isidore

Revenus d'appoint très intéressants

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

6852 Camions, utilitaires et fourgonnettes

DODGE RAM 2004, 160,000km, 4 portes, aucune réparation à faire, accepterais échange, 418-671-3328.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

MARCHANDISES

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS DE CHAUFFAGE «Pro-Forêt» bois franc mélangé : 95$/la corde partout au Saguenay. 418 673-6476

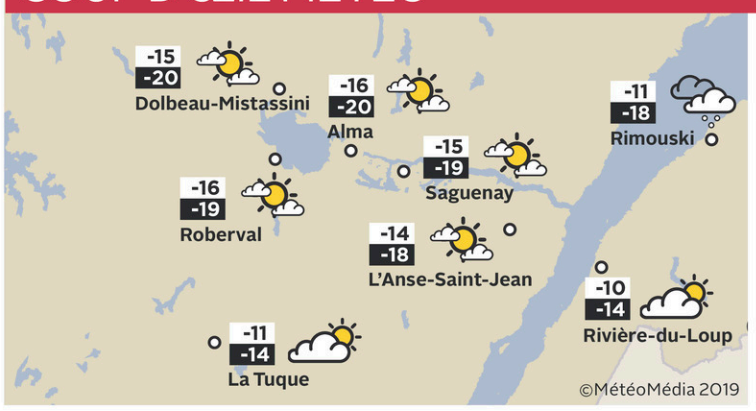
LES PETITES ANNONCES

418 549-4444

leQuotidien
leProgrès

- VÉHICULES
- HABITATIONS
- LOGEMENTS

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -5
Min. -29
Averses de neige
Précipitations : 70 %
Vents de l'ouest 31 km/h

Jeudi
Max. -21
Min. -23
Généralement ensoleillé
Précipitations : 20 %
Vents légers

Vendredi
Max. -13
Min. -26
Faible neige
Précipitations : 70 %
Vents légers

Samedi
Max. -25
Min. -27
Ciel variable
Précipitations : 20 %
Vents de l'ouest 19 km/h

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Soleil	-12	-16
Chibougamau	Variable	-19	-21
Gaspé	Éclaircies	-9	-18
Gatineau	Ave neige	-7	-8
Îles-de-la-Mad.	Éclaircies	-4	-7
Maniwaki	Ave neige	-7	-9
Montréal	Ave neige	-8	-9
Mont-Tremblant	Ave neige	-7	-10
Québec	Beau	-9	-14
Rimouski	Ave neige	-11	-18
Sept-Îles	Soleil	-12	-17
Sherbrooke	Ave neige	-7	-9
Tadoussac	Beau	-10	-15
Thetford Mines	Variable	-8	-13
Trois-Rivières	Variable	-10	-14
Val-d'Or	Ave neige	-11	-16

LE SOLEIL

7h30 — 16h16
Durée du jour : 8h46

LA LUNE
Coucher : 1h08 — Lever : 12h02
21 janv. 27 janv. 04 fév. 12 fév.

LE VENT
Vents Ouest à 17 km/h

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
2h50	1,4	3h58	1,4
9h19	4,1	9h45	3,7
15h44	1,6	17h02	1,5
21h42	3,7	22h19	3,3

LA MARQUE MÉTÉO LA PLUS INFLUENTE AU CANADA
Nos experts météo vous aide à bien planifier votre journée.
Météo Média

REGISTRE DES ARMES À FEU

François Legault va de l'avant

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Le gouvernement Legault n'a pas l'intention de céder aux pressions de ceux qui boycottent le nouveau registre québécois des armes à feu. Des amendes s'appliqueront à partir du 29 janvier pour les propriétaires d'armes non enregistrées.

« On supporte le registre, c'est clair », indique Jean-François Del Torchio, directeur des communications de la ministre de la Sécurité publique Geneviève Guilbault.

Il reste deux semaines à tous les détenteurs d'armes pour s'inscrire au Service d'immatriculation des armes à feu du Québec (SIAF). Passé ce délai, « la loi va s'appliquer », avertit M. Del Torchio.

« On supporte le registre, c'est clair. »

— Jean-François Del Torchio

Ce sont les policiers, dans l'exercice normal de leurs fonctions, qui auront à vérifier si une arme à feu est enregistrée. Si elle ne l'est pas, le contrevenant s'expose à des amendes variant entre 500 $ à 5000 $.

Jusqu'à maintenant, la Coalition avenir Québec (CAQ) ne s'était pas positionnée clairement sur la façon dont elle traiterait le registre des armes à feu, mis en place il y a près d'un an par le gouvernement libéral de Philippe Couillard. Avant les Fêtes, la ministre Guilbault s'était montrée prudente et préférait sensibiliser les chasseurs et autres propriétaires d'armes à l'importance de s'inscrire, plutôt que de parler de répression.

Même si la question est délicate au sein du parti, — sept caquistes avaient voté contre l'instauration du registre en 2016 —, l'avenir de ce système d'enregistrement ne fera pas partie des discussions au caucus présessionnel prévu à Gatineau à la fin janvier. « Il n'est pas question de ça », assure M. Del Torchio.

INSCRIPTIONS EN HAUSSE

Même si moins du quart des armes à feu en circulation au Québec sont enregistrées en ce moment, le cabinet de la ministre Guilbault est toujours confiant que les citoyens qui ont attendu à la dernière minute finiront par se conformer à la loi. « On voit quand même une progression au niveau des inscriptions au cours des derniers jours. C'est gratuit et rapide. On incite les gens à s'inscrire », commente M. Del Torchio.

Depuis le 9 janvier, entre 1500 et 4000 nouvelles armes sont inscrites au registre chaque jour, ce qui porte le nombre total d'inscriptions à 317 850 en date du 13 janvier, indique le ministère de la Sécurité publique. Le gouvernement estime à 1,6 million le nombre d'armes à feu en circulation au Québec.

« Le nombre de visites sur le site Web a triplé, alors que le nombre d'appels qui sont liés au registre a doublé », indique quant à elle Louise Quintin, relationniste au ministère.

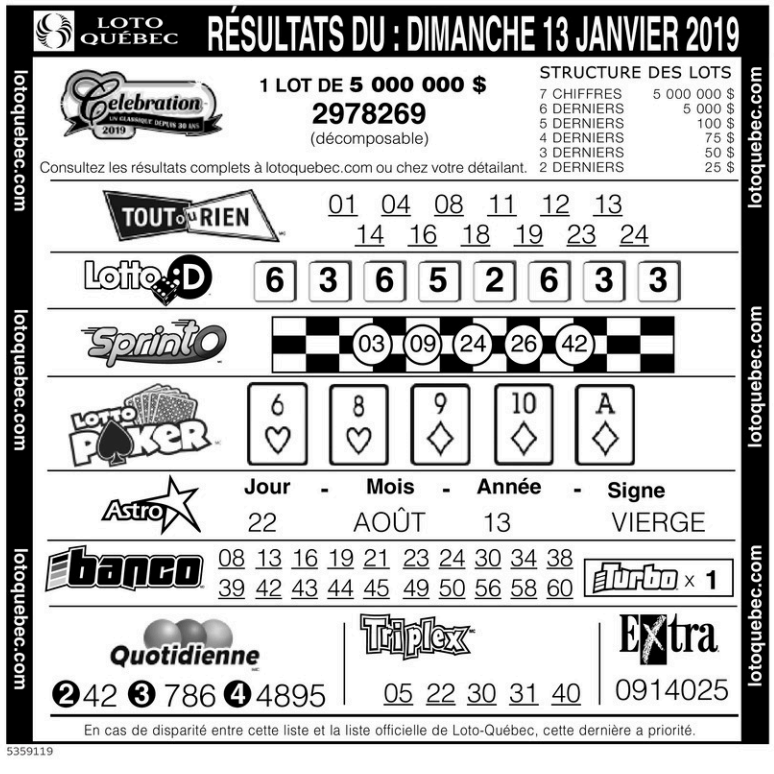
Une panne a perturbé le système pendant une heure dimanche, en raison de la forte affluence, mais depuis « des correctifs ont été appliqués », précise M^me^ Quintin. Certains citoyens se plaignent également du temps d'attente sur la ligne téléphonique lorsqu'ils souhaitent obtenir de l'aide.

Une campagne de publicité est toujours en cours à la radio pour inciter les citoyens à s'inscrire au registre.

Le regroupement Tous contre un registre québécois des armes à feu lance depuis plusieurs mois des appels au boycott du SIAF en espérant que celui-ci tombe ou soit difficilement applicable par le gouvernement.



Depuis le 9 janvier, entre 1500 et 4000 nouvelles armes sont inscrites au registre chaque jour. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



5359119

CARRIÈRES/FORMATION/
AVIS/APPEL D'OFFRES

Audience publique

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

PROJET DE LIGNE À 735 KV ENTRE LES POSTES MICOUA ET DU SAGUENAY PAR HYDRO-QUÉBEC

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) donne avis que les séances de l'audience publique sur le projet ci-dessus mentionné débuteront le lundi 21 janvier 2019 à 19h.

La première partie de l'audience vise à permettre au public et à la commission d'enquête de cerner tous les aspects du projet en vue de la deuxième partie de l'audience.

La deuxième partie permettra à la commission d'entendre les personnes qui auront déposé un mémoire ou qui désirent faire connaître de vive voix leur opinion sur le projet.

Coordonnées de l'audience :
1re partie :

Hôtel Delta Saguenay
2675, boulevard du Royaume
Jonquière
les séances débuteront le lundi 21 janvier 2019 à 19h

Salle des Chevaliers de Colomb, Conseil 3094
10, avenue Roméo-Vézina
Baie-Comeau
les séances débuteront le jeudi 24 janvier 2019 à 19h

2e partie :

les séances débuteront le lundi 25 février 2019 à 19h. Les coordonnées du lieu des séances seront annoncées ultérieurement dans le site Web du BAPE et par communiqué

Le Registre des évaluations environnementales, sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, rend accessible, en format électronique, les documents relatifs au projet en examen à l'adresse www.ree.environnement.gouv.qc.ca. Ces documents sont également disponibles en version imprimée dans les centres de consultation et dans le centre de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement mentionnés ci-dessous.

Bibliothèque de Jonquière
2480, rue Saint-Dominique
Saguenay (Québec) G7X 6K2
Téléphone : 418 698-5350

Bibliothèque Alice-Lane
6, avenue Radisson
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1W4
Téléphone : 418 296-8304

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec G1R 6A6
Téléphone : 1 800 463-4732 ou 418 643-7447

Les documents qui s'ajouteront dans le cadre de l'enquête et de l'audience publique pourront être consultés dans le site Web du BAPE à l'adresse : www.bape.gouv.qc.ca, et en version imprimée seulement au centre de documentation du BAPE à Québec.

Des renseignements peuvent également être obtenus auprès de M^me^ Caroline Cloutier au 418 643-7447 poste 432 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courriel à l'adresse ligne-micoua-saguenay@bape.gouv.qc.ca.

Le secrétaire du BAPE
René Beaudet

Québec

5369747

Ville de Saguenay

Avis public

Avis public aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise. Personnes physiques et personnes morales

Municipalité Ville de Saguenay. Scrutin du 2019 | 02 | 24 (année | mois | jour)

OBJET : Règlement numéro VS-RU-2018-156 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la ville de Saguenay (zone 65926, boulevard Talbot (ARS-1153)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Caroline Dion, greffière :

⇨ **aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste référendaire comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste référendaire pour le scrutin en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise, situé sur le territoire de la municipalité ou, selon le cas, dans le secteur concerné par le référendum depuis au moins 12 mois le 2018 | 11 | 20 (année | mois | jour) *

   et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

2. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste référendaire au plus tard le 2019 | 01 | 25 (année | mois | jour) **

➜ La personne physique doit également être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

ET

⇨ **aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste référendaire comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste référendaire pour le scrutin mentionné ci-dessus en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité ou, selon le cas, dans le secteur concerné par le référendum, depuis au moins 12 mois le 2018 | 11 | 20 (année | mois | jour) *

   et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse.

2. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter le 2018 | 11 | 20 (année | mois | jour) *

3. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration au plus tard le 2019 | 01 | 25 (année | mois | jour) **

➜ La personne physique doit également être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

ET

⇨ **aux personnes morales qui sont habiles à voter, depuis au moins 12 mois le** 2018 | 11 | 20 (année | mois | jour) *

que vous pouvez être inscrites sur la liste référendaire pour le scrutin mentionné ci-dessus, en respectant les conditions suivantes :

1. avoir désigné, au moyen d'une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle, ni déclarée coupable (au cours des cinq dernières années) d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse le 2018 | 11 | 20 (année | mois | jour) *
2. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une résolution au plus tard le 2019 | 01 | 25 (année | mois | jour) **

PRENEZ NOTE que la demande d'inscription, la procuration ou la résolution transmise après le 2019 | 01 | 25 (année | mois | jour) **

mais **au plus tard** le 2019 | 02 | 09 (année | mois | jour)

(dernier jour fixé par la greffière pour présenter une demande devant la commission de révision) sera considérée comme une demande de modification à la liste référendaire.

➜ **Un modèle de formulaire de demande d'inscription, de procuration ou de résolution est disponible au bureau de la greffière. Les demandes d'inscription, les procurations et les résolutions prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.**

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec la greffière.

Caroline Dion 418 698-3000
201, Racine Est, C.P. 8060 G7H 5B8

Donné à Saguenay, le 15 janvier 2019
Caroline Dion, greffière

* La date de l'adoption du règlement, de la résolution ou de l'ordonnace.
** Au plus tard, le 30e jour précédent le scrutin.

SR-9 (09-06)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 514, 525, 526, 526.1, 527, 528, 529, 530 et 531

5369916

DES AVIONS DE CHASSE AU QUÉBEC

Airbus n'écarte pas la possibilité

JULIEN ARSENAULT
Presse canadienne

MIRABEL, Qc — Airbus n'écarte pas la possibilité que le Québec puisse accueillir une ligne d'assemblage d'avions de chasse ainsi qu'une usine destinée à la construction de satellites si le géant européen parvient à décrocher de nouveaux contrats au Canada.

Ces scénarios ont été évoqués par le président des activités canadiennes de la multinationale, Simon Jacques, lundi, dans le cadre d'un événement organisé par la multinationale à Mirabel, dans les Laurentides, où s'effectue l'assemblage des appareils A220, nés de la C Series de Bombardier.

Airbus convoite entre autres l'appel d'offres du gouvernement canadien — qui devrait être lancé avant le début de la prochaine campagne électorale — pour l'achat de 88 avions de chasse visant à remplacer ses CF-18 vieillissants. Airbus propose l'Eurofighter Typhoon.

« Absolument, a répondu M. Jacques lorsqu'il lui a été demandé si la ligne d'assemblage pourrait se trouver au Québec. Nous évaluons nos options. »

En plus d'Airbus, Boeing, Lockheed Martin et Saab ont été retenues par le gouvernement canadien.

La construction d'une nouvelle ligne d'assemblage — qui entraînerait la création de nombreux emplois — ne serait pas un casse-tête logistique étant donné qu'il y a de l'espace de disponible à Mirabel, dans les Laurentides, où s'effectue l'assemblage de l'avion A220, a expliqué M. Jacques.

Étant donné que l'appel d'offres devrait imposer du contenu local, le dirigeant d'Airbus au Canada a dit vouloir proposer une « solution canadienne ».

DÉJÀ UN LIEN

L'actionnaire majoritaire du A220 a décroché son premier contrat d'envergure en 2016 avec Ottawa, qui lui a commandé 16 avions de recherche et de sauvetage, une entente de 2,4 milliards $, en plus de 2,3 milliards $ en entretien et service après-vente pour 20 ans. Le premier de ces appareils doit être livré d'ici la fin de l'année.

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Appel d'offres

Appel d'offres 2019-021

LOCATION DE VÉHICULES LÉGERS

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour la location à la journée, à la semaine ou au mois, de véhicules légers de différents modèles, pour tout le territoire de la ville de Saguenay

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1 866 669-7326 (numéro d'avis 1228104), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes.*

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 19 février 2019 au plus tard à 14h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 14 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce quinzième jour du mois de janvier deux mille dix-neuf.

L'assistante-trésorière comptabilité
et approvisionnement
Service des finances
Division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5369865

Ville de Saguenay

Avis public

Le 11 décembre 2018, le conseil d'arrondissement de Jonquière a adopté les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble suivants:

- PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 4601, CHEMIN DE LA BAIE-NOTRE-DAME, SHIPSHAW – CÉCILE LALONDE – PPC-91 (ID-13071)
- PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 1045, RUE DU SENTIER, LAC-KÉNOGAMI – ROBERT ROUSSEAU ET HUGUETTE HARVEY - PPC-93 (ID-13133)

Au terme de la période de 30 jours prévue par l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), la Commission municipale du Québec n'a reçu aucune demande d'avis de conformité à l'égard de l'un ou l'autre de ces projets.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, Racine Est, Chicoutimi.

Ces projets sont réputés conformes et ils sont entrés en vigueur rétroactivement le 14 janvier 2019.

SAGUENAY, le 15 janvier 2019.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5369826

UNIVERSITÉ FRANCOPHONE

L'Ontario reste sur ses positions

SHAWN JEFFORDS
Presse canadienne

TORONTO — Le gouvernement ontarien ne changera pas d'idée sur l'annulation de la création d'une université francophone en Ontario, malgré l'engagement d'Ottawa d'allonger le financement pour un comité qui planchait sur le projet.

Merrilee Fullerton, la ministre de la Formation, des Collèges et des Universités, a indiqué que le gouvernement n'avait pas les fonds pour soutenir le projet à ce moment-ci.

Par conséquent, le ministère ne fournira pas les fonds pour l'instant, et l'initiative est en suspens, a-t-elle déclaré, ajoutant que le groupe de travail pouvait trouver le financement ailleurs.

La ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie Mélanie Joly a annoncé dimanche soir que le gouvernement fédéral verserait 1,9 million $ à la province pour financer l'équipe qui travaille sur le projet, appelé le Carrefour francophone du Savoir et de l'innovation.

Le financement du groupe et des employés venait à échéance ce mardi.

Dans une lettre rendue publique dimanche et adressée à la ministre ontarienne des Affaires francophones, Caroline Mulroney, Mélanie Joly a souligné que le projet « fait l'unanimité au sein de la communauté et bénéficie de soutien partout au pays »

« Je m'inquiète des répercussions de cette décision sur la vitalité de la communauté franco-ontarienne », a-t-elle soutenu.



Merrilee Fullerton, la ministre de la Formation, des Collèges et des Universités, a indiqué que le gouvernement n'avait pas les fonds pour soutenir le projet à ce moment-ci. — PHOTO PC

CARRIÈRES/FORMATION/AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Avis public

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARS-1155, ARS-1165, ARS-1167, ARS-1172, ARS-1179 ET ARS-1170

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LES PROJETS DE RÈGLEMENT SUIVANTS :

- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 64860, BOULEVARD TALBOT) (ARS-1155);
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 35650, BOULEVARD TALBOT) (ARS-1165);
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 68854, BOULEVARD TALBOT / RUE DES CYCLISTES) (ARS-1167);
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 63500, BOULEVARD DE TADOUSSAC) (ARS-1172)
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (RÉSIDENCE DE TOURISME) (ARS-1179)
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'AUTORISER UNE GARDERIE SITUÉE SUR LE LOT 2 462 053, RUE PINEL, CHICOUTIMI (ZONE 90070, RUE PINEL À CHICOUTIMI) (ARS-1170)

Le conseil de l'arrondissement de Chicoutimi, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement de Chicoutimi tenue le 11 décembre 2018 des projets de règlements mentionnés ci-dessus, tiendra une assemblée publique de consultation le 22 janvier 2019, à compter de 16 h, dans la salle des délibérations du conseil, 201, rue Racine Est, Chicoutimi, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

L'objet du règlement ARS-1155 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à autoriser l'usage spécifique 5911 – Vente au détail de médicaments et d'articles divers dans la zone CS-78-64860.

L'objet du règlement ARS-1165 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de manière à autoriser la classe d'usages H8 - Habitations collectives et l'usage spécifique 1541 : Maison pour personnes retraitées non autonomes (inclut les CHSLD) (P2c) et permettre une hauteur de 10 étages sans hauteur absolue dans la zone H-85-35650.

L'objet du règlement ARS-1167 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de manière à autoriser l'usage spécifique 5812 - Restaurant offrant des repas rapides (C2d) dans la zone CS-90-65854.

L'objet du règlement ARS-1172 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de manière à autoriser les classes d'usage C2a Divertissement commercial, S4 Services particuliers et les usages spécifiques 3010 - Industrie de l'impression commerciale, 3011 - Industrie de l'impression de formulaires commerciaux, 3019 - Autres industries d'impression commerciale dans la zone CS-21-63500.

L'objet du règlement ARS-1179 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de manière à autoriser à titre d'usage complémentaire à l'usage habitation, les résidences de tourisme, pour les classes d'usages suivantes :

- H1 - HABITATIONS UNIFAMILIALES DÉTACHÉES ;
- H2 - HABITATIONS BIFAMILIALES DÉTACHÉES ;
- H3 - HABITATIONS TRIFAMILIALES DÉTACHÉES ;
- H4 - HABITATIONS MULTIFAMILIALES, CATÉGORIE A (4 LOGEMENTS) DÉTACHÉES.

L'objet du règlement ARS-1170 vise à autoriser une garderie sur le lot 2 462 053, rue Pinel, Chicoutimi.

Les projets de règlement visent le périmètre illustré sur les plans joints à l'avis. Des plans détaillés de ces zones et des zones contiguës sont disponibles pour consultation au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Au cours de cette assemblée publique, le président du conseil d'arrondissement ou un autre membre de ce conseil, expliquera les projets de règlement ARS-1155, ARS-1165, ARS-1167, ARS-1172, ARS-1179 et ARS-1170 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet. Les projets de règlement ARS-1155, ARS-1165, ARS-1167, ARS-1172 et ARS-1179 contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Le projet de règlement ARS-1170 ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

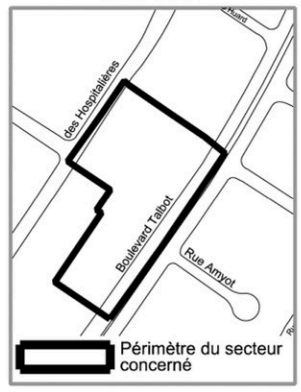
Le texte des projets de règlement est disponible pour consultation au Service des affaires juridiques et du greffe situé au 201, Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Chicoutimi, au 150, boulevard Saguenay Est, Chicoutimi, aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418-698-3000 poste 3105).

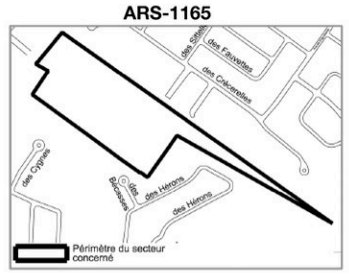
SAGUENAY, le 15 janvier 2019.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

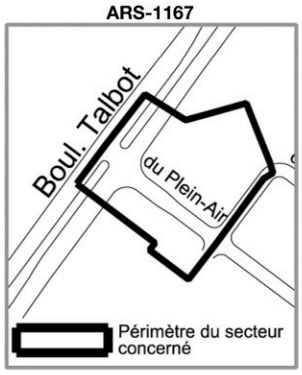
ARS-1155



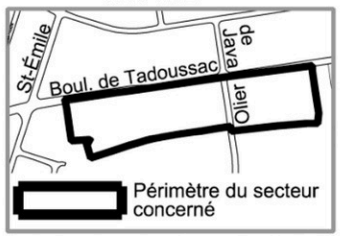
ARS-1165



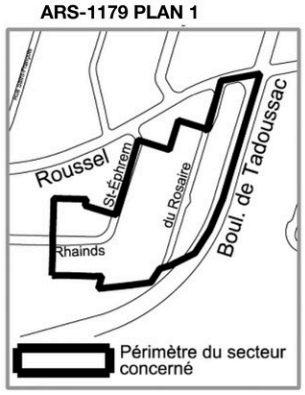
ARS-1167



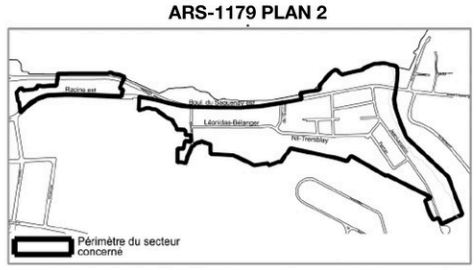
ARS-1172



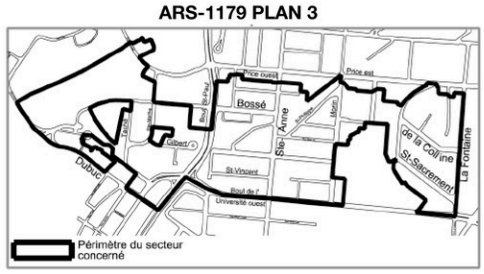
ARS-1179 PLAN 1



ARS-1179 PLAN 2



ARS-1179 PLAN 3



5369825

AVIS DE DÉCÈS

ARSENEAULT (M. MARCEL)



Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, le 12 janvier 2019, à l'âge de 78 ans, M. Marcel Arseneault, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
3970, de la Fabrique
Jonquière

Les heures d'accueil sont le jeudi 17 janvier 2019 de 9 h à 11 h. Une cérémonie d'adieu suivra à la chapelle du salon à 11 h. Il était le fils de feu M. Marc Arseneault et de feu dame Edna Malaison. Il laisse dans le deuil ses enfants: Martin Arseneault (Renée Labrecque), Guylaine (Carl Diotte), Carl (Priscilla Gagné) et Pascal (Élizabeth Guérette) ainsi que leur mère Mme Annette Gagné; ses petits-enfants: Fanny, Camille, Félix et Laurence; ses frères et soeurs: Charles-Henri Arseneault, feu René, feu Gisèle (feu Ghislain Larouche), feu Raymond (feu Monique Rossignol), Robert (Denise), Nicole (Benoît Gilbert), Jean (Lise Cloutier), feu Monique, Carol, André (Claudette) et Alain (Christiane Achard). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, vous pourrez faire un don auprès de l'Association pulmonaire Québec. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Arseneault et partager un souvenir, visitez notre site au www.naultetcarondelafabrique.ca

Nault & Caron Dignité Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

AUDET (M. LUCIEN)



Est décédé paisiblement au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 12 janvier 2019, à l'âge de 75 ans, M. Lucien Audet, époux de Mme Micheline Octeau, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Elysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le vendredi 18 janvier 2019 de 19 h à 22 h. Samedi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. La célébration de la Parole aura lieu le samedi 19 janvier 2019 à 12 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Il était le fils de feu M. Arthur Audet et de feu Mme Léontine Gaudreault.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Mme Micheline Octeau, ses enfants: Caroline Audet (Bradford Cyr), Marc, Émélie; ses petits-enfants: Guillaume, Mélissa, Alexander, Théo, Mahée. Il était le frère de: feu Clément Pellerin, Jacqueline Pellerin (feu Jean-Baptiste Duchesne), Géralda Pellerin (feu Réjean Sauvé), Jeannine Pellerin (Ghislain Bouchard), Gilbert Pellerin (Lisette Martel), Louise Audet, feu Lisette Audet, Normande Audet. Il était le beau-frère de: Denise Octeau (Matthias Rioux), Daniel (Brownlee Thomas), Rémi (Barbara Roy), Josée (Jacques Lauzé), Fabrice (Arlène Boily), Pascal (Yasmina Bejjaje). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Lucien Audet et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BARIBEAU (MME CHARLOTTE FORTIN)



Le 10 janvier 2019, à l'Hôpital de Joliette est décédée, entourée de l'amour des siens, Mme Charlotte Fortin Baribeau, à l'âge de 95 ans et 6 mois. Elle était l'épouse de feu M. Gérard Baribeau. Elle demeurait à Rawdon, autrefois d'Alma. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité
620, boul. Dequen Nord
Alma

à compter du vendredi 18 janvier 2019 de 19 h à 22 h. Le samedi 19 janvier 2019, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 19 janvier 2019 à 10 h 30 à l'église St-Joseph et les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière St-Joseph.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Louise Baribeau, Ruth (Daniel Néron), Claude (Kazumi Umemoto), Hélène, Louis (Christiane Marchand), André, Isabelle (René Lapointe); ses petits-enfants: feu Sophie, Sarah (Bernard Lussier), Raphaël (Léa Robichaud), Pétronille (Claude Maltais), Ève, Magali (Alexis Bélanger), François ainsi que ses arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi dans le deuil son frère et ses soeurs, ses beaux-frères, belles-soeurs et leur famille ainsi que de nombreux amis.

Si vous désirez faire un don, vous pouvez l'offrir à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boul. Champlain Sud, Alma (Québec) G8B 5W3 Tél: (418) 669-2000 ext: 6601. Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons.

Notez qu'il y aura ultérieurement une célébration à l'église Marie-Reine-du-Monde de Rawdon. (Précision à venir dans un journal de Lanaudière). Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Charlotte Fortin et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.complexefunerairereberubeetfils.com

Bérubé & fils Dignité COMPLEXE FUNÉRAIRE

Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefunerairereberubeetfils.com

AVIS DE DÉCÈS

FORTIN (MME DENISE BÉLANGER)



Est décédée, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 12 janvier 2019, à l'âge de 74 ans et 7 mois, Mme Denise Bélanger, épouse de feu M. Bertrand dit Ti-Blanc Fortin, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Arthur Bélanger et de feu Mme Yvonne Bélanger. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe Funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le mardi 15 janvier 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le mercredi 16 janvier 2019 à 10 h 30 à la chapelle du Complexe Funéraire. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

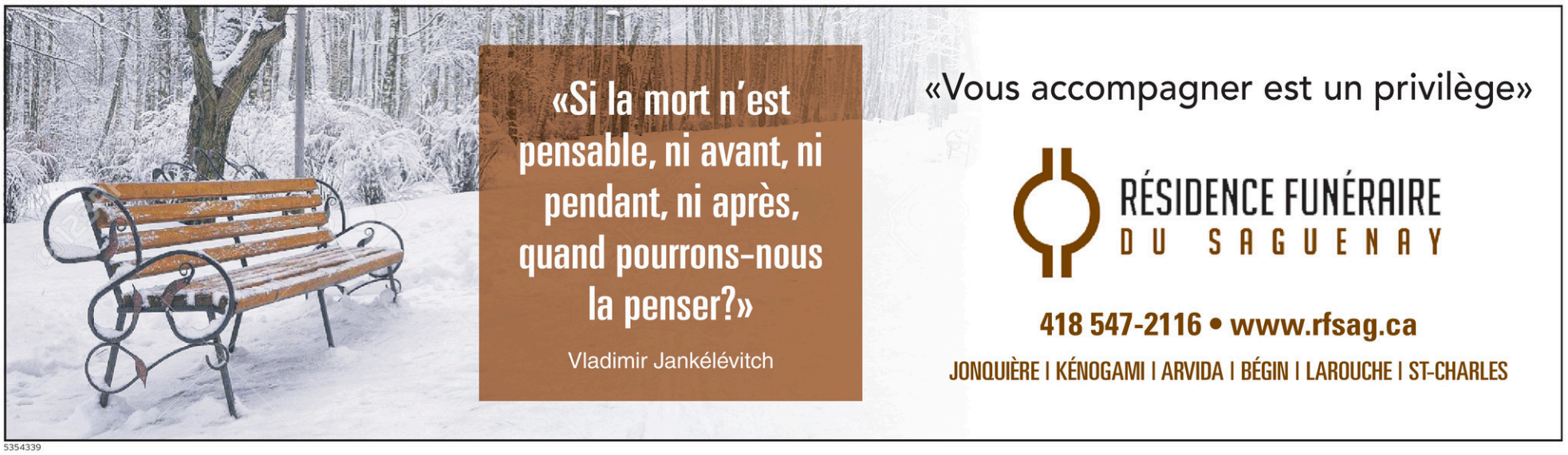
Elle laisse ses enfants: Vicky (Tony Morin), Karine (Michel Tremblay) et Carl (Nancy Larouche); ses petits-enfants: Jessica, Frédérick, Anthony, Julie, Maxim et Mikaella. Elle était la soeur de: feu René (feu Anita Labeaume), Marcel (Phyllis Slaney), Normand (Huguette Racine), Pauline, Gaétane (Réjean Ouellet), Réjean (Marie-Ange Desgagné), Réjeanne (Fernand Paul), Lyse (Dany Corneau), Ghyslain (Lucie Lamontagne), Guy (Suzie Tremblay), feu Sylvie, feu Gilles et Michel; la belle-soeur de: feu Normand Fortin, feu Solange Fortin (feu Claude Larouche), Lucie Fortin (Gaston Thibeault), feu Simone Fortin (feu Roméo Boily), feu Philippe Fortin (Lilianne Legault), feu Sylvio Fortin, feu Jean-Marie Fortin (feu Rita Potvin), Alfred Fortin (Carmen Boucher), feu Thérèse Fortin (feu Louis-Georges Fortin), feu Gilberte Dallaire, feu Laurent Dallaire (Alice Mailhot), feu Gérard Dallaire (Madeleine Thibeault) et Rita Dallaire (feu Marcel Dumas). Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.





5354339



AVIS DE DÉCÈS

NÉRON (M. MAXIM)

Le 11 janvier 2019, est décédé à Ste-Monique, à l'aube de ses 39 ans, M. Maxim Néron, fils de feu M. Jean-Marc Néron et de dame Ginette Dufour (M. Philippe Larouche), demeurant à Ste-Monique. La famille recevra les condoléances le jeudi 17 janvier 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 18 janvier 2019 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le vendredi 18 janvier 2019 à 10 h 30 à la chapelle de la Résidence Funéraire. M. Néron sera confié au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium de la Résidence Funéraire Lac St-Jean.

Outre sa mère dame Ginette Dufour (M. Philippe Larouche), il laisse dans le deuil sa fille Maïka Néron; sa soeur Josée Néron (André Bouchard); sa nièce Anypier Tremblay; sa filleule Laurence Tremblay Labrecque; sa compagne Josianne Tremblay et ses enfants: Joey, Tommy et Sabryna.

Il laisse également dans le deuil les enfants de M. Philippe Larouche; ses beaux-parents, ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi que de nombreux amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du coeur du Québec, 4715, avenue des Replats, bureau 261, Québec, G2J 1B8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Maxim Néron, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

THIBEAULT (M. JULIEN)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 11 janvier 2019, à l'âge de 91 ans et 10 mois, M. Julien Thibeault, époux de Mme Rolande Lavoie, demeurant à Chicoutimi-Nord. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Elysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 19 janvier 2019 à compter de 10 h 30. Suivra la célébration de la Parole à 17 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Il était le fils de feu M. Paul-Henri Thibeault et de feu Mme Maria Bouchard.

Il était membre de l'Association des Thibeault d'Amérique.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Mme Rolande Lavoie, ses enfants: Carl Thibeault (Laurie Fortin), Michel, Sylvie (Martine Gagnon), Alain (Sylvie Belisle); ses petits-enfants: Dominik, Valérie, Gabriel, Nicolas; ses arrière-petits-enfants: Rosabelle, Samuel, Maélie, Charlie. Il était le frère de: feu Lauréat Thibeault (Raymonde Girard), feu Rhéault, (Renée-Jeanne Bouchard), Huguette (feu Adrien Desforges, 2es noces feu Park Franklin), Sylviette (feu Guy Hotte), feu Roxane (feu Roland Gauthier, feu Florian Lévesque), feu Camilien (Reine Gagné); le beau-frère de: Céline Lavoie (Camil Tremblay), Lisette (Valier St-Hilaire), Emilien (feu Monique Boivin), feu Rosanne (feu Philippe Leclerc), Jocelyne (Méville Tremblay), Nicole (Jean-Claude Boivin), Marjolaine (Isidore Néron), feu Jasmin (Nicole Gagnon). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société canadienne de la sclérose en plaques sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Julien Thibeault et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. BERNARD)

Est décédé paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Saint-Félicien, le 10 janvier 2019, à l'âge de 77 ans et 7 mois, M. Bernard Tremblay, demeurant à Saint-Félicien. Il était le fils de feu M. Euclide Tremblay et de feu Mme Jeannette Thibeault. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le mercredi 16 janvier 2019 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le jeudi 17 janvier 2019 à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Félicien à une date ultérieure.

Il laisse ses enfants: Claude Tremblay (Cahola Babahmed) et Nathalie Tremblay (Richard Côté); la mère de ses enfants, Mme Jeannine Tremblay; ses petits-enfants: Céline et Aline Tremblay ainsi que Yori-Jay Tremblay; ses arrière-petits-enfants: Nathan et Mayka.

Il était le frère de: feu Madeleine (Conrad Lapointe), Jean-Marie (feu Martine Bouchard), feu Ghislain (feu Jeannine Lessard), Nicole (feu Raynald Bérubé), Félix (Marguerite Verreault), Diane (Clermont Potvin) et Line (Yvon Tremblay). Également, il laisse les membres de la famille de Mme Jeannine Tremblay, ses cousins et cousines, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Il était Chevalier de Colomb. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre d'hébergement de Saint-Félicien pour fins d'acquisition d'équipements spéciaux à l'usage des bénéficiaires, 1229, boulevard Sacré-Coeur, Saint-Félicien (Québec), G8K 1A5, (418) 679-1585, poste 8700.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Eugenie Bouchard au travail mardi

Associated Press

MELBOURNE, Australie — La Montréalaise Eugenie Bouchard fera son entrée mardi, en soirée (heure de Montréal), aux Internationaux de tennis d'Australie. La 79e raquette mondiale affrontera la Chinoise Peng Shuai, 129e au monde et détentrice d'un laissez-passer. Sa compatriote qualifiée Bianca Andreescu fera quant à elle face à l'Américaine Whitney Osuigwe, elle aussi détentrice d'un laissez-passer.

Parmi les favorites, Maria Sharapova n'a pas perdu trop de temps sur le court du Rod Laver Arena, défaisant facilement Harriet Dart en deux manches de 6-0, 6-0 en lever de rideau des Internationaux de tennis d'Australie, lundi.

Sharapova, championne à Melbourne en 2008, montre la deuxième meilleure fiche parmi les joueuses actives quand elle dispute un match de premier tour lors d'un tournoi du Grand Chelem. Elle n'a eu besoin que de 63 minutes pour poursuivre sa route.

À sa 15e visite à Melbourne et à son 55e tournoi du Grand Chelem en carrière, Sharapova a dominé son adversaire pour éviter de perdre beaucoup d'énergie sous le soleil de plomb de l'Australie.

Âgée de 22 ans, Dart, qui prenait part au tableau principal d'un tournoi majeur pour seulement une deuxième fois, n'a eu droit qu'à une seule balle de bris pendant l'affrontement - lorsque Sharapova a commis une double faute en deuxième manche.

Sharapova a d'ailleurs commis sept doubles fautes, mais elle a réussi 20 coups gagnants en plus d'être parfaite en cinq points au filet.

La grande joueuse russe a mentionné qu'elle ressentait encore de la douleur à son épaule droite même si elle n'a pas joué après les derniers Internationaux de tennis des États-Unis.

Parmi toutes les joueuses ayant disputé au moins 10 tournois majeurs, seule Serena Williams (,986) revendiquait un meilleur dossier au premier tour.

Sharapova croisera maintenant le fer avec Rebecca Peterson, qui a pris la mesure de Sorana Cirstea en deux sets de 6-4, 6-1.

Championne en titre, Caroline Wozniacki a sauvé une balle de bris d'entrée de jeu, mais n'a pas été inquiétée du reste de la rencontre face à beat Alison Van Uytvanck, qu'elle a éliminée 6-3, 6-4. Woznicaki, qui a sauvé les deux balles de bris auxquelles elle a fait face, a signé la victoire sur sa troisième balle de match.

La troisième tête de série fera face à la Suédoise Johanna Larsson, qui a profité de l'abandon de Vera Lapko.

La deuxième tête de série, Angelique Kerber, a aussi poursuivi sa route en battant 6-2, 6-2 Polona Hercog. La championne 2016 n'a eu besoin que de 72 minutes pour vaincre la Slovène.

RAPIDO

Groleau et Kotkov

Deux joueurs des Saguenéens de Chicoutimi ont été nommés au sein de l'équipe de la semaine de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ). L'attaquant Vladislav Kotkov (4 buts, une passe et +7 en trois matchs) et le défenseur Jérémy Groleau (un but, 3 passes et +2 en trois matchs) font partie des joueurs du circuit Courteau qui se sont particulièrement distingués au cours de la semaine du 7 au 13 janvier 2019.

Judo

Quelques performances de judokas de la région aux Championnats canadiens élites, tenus à Montréal en fin de semaine, ont été omises. Ainsi, chez les U18, Sara Desbiens (Ju Shin Kan Laterrière) a remporté la médaille de bronze chez les +70 kilos; toujours chez les U18, Victor Dessureault (Judokas Jonquière) a remporté la médaille de bronze chez les 60 kilos. De plus, Olivier Gagnon a perdu son troisième combat chez les U1850 kilos; Renaud Lapointe a perdu son combat pour le bronze, tout comme Mathilde Lejeune-Simard chez les -52 kilos. Chez les seniors, le Jonquiérois Antoine Bouchard n'a pas pris part à la compétition, lui qui se rétablit d'une blessure à une épaule, tout comme François Gauthier-Drapeau, blessé à un genou.

Curling Provincial

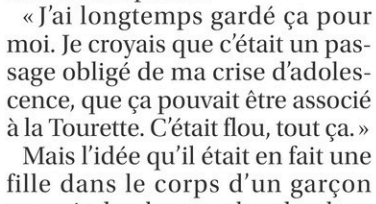
Quatre équipes de la région sont en action au Championnats provinciaux de curling Tankard et Scotties, à l'aréna de Grand-Mère. La formation de Jean-Sébatien Roy (Robert Desjardins, Pierre-Luc Morissette et René Dubois) ont remporté leurs matchs contre Stéphane Michaud (9-1) et Alek Bédard (7-4). Yannick Martel (Jean-François Charest, Carl Lévesque, Stéphane Palin et François Gionest) ont vaincu John Stewart 11-7 et Scott Hill 10-6 avant de s'incliner 5-12 contre Jeff Stewart. Chez les dames, Émilia Gagné (Mélina Perron, Marie-Pier Harvey et Chloé Arnaud) ont eu raison de Roxane Perron 7-4, mais ont perdu 4-7 contre Gabrielle Lavoie. Noémie Verreault (Alanna Routledge, Marie-Pier Côté, Jill Routledge et Émilie Desjardins) l'a emporté 9-8 contre Gabrielle Lavoie.

Basketball senior

Dans la Ligue régionale de basketball senior, la Voie Maltée a vaincu 61-52 la formation de Roberval, vendredi dernier. Simon Bouchard a mené l'attaque victorieuse avec 18 points. Pour Roberval, Francis Vézina a été le meilleur pointeur avec 15 points. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

Danick est devenu Victoria

Une première joueuse transgenre s'alignera pour les Aigles juniors l'été prochain



LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca



Aujourd'hui, Danick est devenu Victoria. Elle se porte mieux et sa passion du baseball l'anime plus que jamais.
— PHOTO LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — Danick Lachance-Plante a toujours figuré parmi les meilleurs joueurs de son groupe d'âge au Québec. Plusieurs ignoraient pourtant qu'un mal de vivre l'habitait. Aujourd'hui, Danick est devenu Victoria. Elle se porte mieux et sa passion du baseball l'anime plus que jamais. Elle sera la première joueuse transgenre de la Ligue junior élite du Québec.

« C'est un long processus, tu ne sais jamais comment tes proches réagiront. Moi, j'ai été chanceuse, autant avec mes parents que pour mes coéquipiers », partage la porte-couleurs des Aigles juniors de Trois-Rivières, dont le parcours depuis l'enfance a été tout, sauf un long fleuve tranquille.

Jeune plutôt turbulent, Danick a dû apprendre à forger sa place. À la maternelle, on lui a diagnostiqué le syndrome Gilles de la Tourette. Il y a trois ans, *Le Nouvelliste* racontait son histoire. « Des railleries, j'en ai entendues. Le baseball m'a aidée à cheminer, à ignorer ce qu'on disait de moi. »

Au milieu de l'adolescence, Danick se posait de plus en plus de questions. Il ressentait un vide à l'intérieur qu'il n'était pas en mesure d'exprimer.

« J'ai longtemps gardé ça pour moi. Je croyais que c'était un passage obligé de ma crise d'adolescence, que ça pouvait être associé à la Tourette. C'était flou, tout ça. »

Mais l'idée qu'il était en fait une fille dans le corps d'un garçon prenait de plus en plus de place dans sa réflexion. En décembre 2017 arrive la première discussion avec sa mère sur le sujet. Il allait lui annoncer son désir de devenir Victoria.

« Je m'attendais au pire et je n'aurais pas dû. Elle m'a dit que peu importe ce que je déciderais, qu'elle me supporterait toujours. À partir de ce moment très important, je savais où j'allais. Je peux l'affirmer aujourd'hui, c'est l'une des décisions les plus claires que j'ai prise dans ma vie. »

DES QUESTIONNEMENTS, DE LA PATIENCE

N'eût été certains questionnements, Victoria aurait été prête à annoncer son changement de sexe au début de l'année 2018. Son nom a officiellement été modifié au niveau législatif il y a plusieurs mois déjà. Mais au baseball, elle était encore un gars.

« Je peux l'affirmer aujourd'hui, c'est l'une des décisions les plus claires que j'ai prise dans ma vie. »

« J'ai commencé mes traitements hormonaux peu de temps après avoir pris ma décision. C'est un long cheminement, tu rencontres de nombreux spécialistes avant de recevoir la confirmation qu'il est possible d'entreprendre les démarches. »

Évoluer dans un monde masculin comme celui du baseball junior élite l'a quelque peu freinée. Elle a donc entamé la campagne des Aigles juniors, comme recrue, en étant Danick. Pourtant, à l'intérieur, elle était bien Victoria Lachance.

« Je manquais de confiance pour l'annoncer au groupe. La plupart, je les connais depuis que j'ai quatre ou cinq ans, parce que j'ai toujours joué au baseball. »

Or, plus elle retardait l'annonce, moins elle se sentait en paix avec elle-même. À la mi-octobre, le nouvel entraîneur-chef des Aigles juniors, Alexandre Béland, a finalement été informé. Sa réaction a plu à Victoria. Comme celles de ses coéquipiers.

« Je suis tellement bien entourée ! L'organisation a travaillé avec la ligue, tout le monde m'encourage dans ce processus. »

Sur le plan physique à titre d'athlète, Victoria assure ne pas ressentir les effets de sa prise d'hormones. C'est l'aspect mental qu'il faut développer dans une telle situation, ajoute-t-elle.

« Attendre les changements, c'est le pire. Ça ne va jamais assez vite à ton goût. Ça use un peu la patience ! »

UNE COÉQUIPIÈRE PARMI D'AUTRES

Habituée de jouer à l'arrêt-court, elle prédit qu'elle ne perdra pas beaucoup de puissance dans son bras. En poursuivant l'entraînement en vue de la saison, ses entraîneurs pensent la même chose, d'autant plus qu'elle mise sur un sens aigu du jeu. Son intelligence sur le terrain ne fait pas de doute.

Qu'à cela ne tienne, Victoria refusera tout traitement de faveur. « Les Aigles, c'est ma deuxième famille. Si je veux jouer sur une base régulière avec l'équipe cet été, je devrai mériter mon poste, comme tous les autres. J'ai été claire avec Alex [Béland] là-dessus et j'ai aimé sa réponse. Il voit les choses comme je les perçois. »

L'APPUI DE LA LIGUE

Sur le plan légal, Victoria n'aura pas à demander de dérogation pour continuer à jouer dans la Ligue de baseball junior élite du Québec, car aucun règlement ne stipule que le circuit n'est réservé qu'aux garçons.

Pour l'instant, la Trifluvienne qui aura bientôt 19 ans indique qu'elle sera à l'aise de partager le même vestiaire que ses coéquipiers. « Je veux être traitée comme les autres. »

Si la situation devait évoluer, la ligue, par l'entremise de son président Rodger Brulotte, a confirmé qu'un espace serait aménagé pour elle, et ce, dans tous les stades et tous les parcs du circuit.

« Nous avons l'appui des directeurs généraux », confie avec enthousiasme le directeur de la structure des Aigles, René Martin, qui a travaillé avec les entraîneurs ainsi que le directeur général des juniors, Steeve Ager, pour préparer le terrain.

« Je m'attendais à une vague d'encouragements, j'ai plutôt eu droit à un tsunami », sourit Victoria Lachance, impressionnée par tous ces messages reçus depuis sa sortie dans les médias, lundi matin.

Évidemment, elle sait qu'elle devra aussi faire face aux moqueries. C'était déjà commencé, lundi. La question se pose : dans un univers machiste comme le sport d'élite masculin, quel traitement lui réserveront les adversaires et, surtout, les spectateurs ?

« Les joueurs, ça ne m'inquiète pas », lance le président de la LBJEQ Rodger Brulotte, qui s'est entretenu avec Victoria Lachance pour lui confirmer que la ligue ferait tout en son pouvoir pour faciliter l'intégration.

« On vit des changements générationnels, pour eux les jeunes, ça fait partie de la réalité et c'est très bien ainsi. La phase qu'on ne contrôle pas, ce sont les spectateurs. On entend parfois des insultes à connotations homophobes ou racistes, j'espère que les gens demeureront civilisés. Chose certaine, on encourage Victoria. J'ai parlé à tous les gouverneurs de la ligue et il n'y a eu aucune mauvaise réaction. Nous saurons répondre si elle a des besoins particuliers pour les vestiaires ou les douches. »

LES BONS MOTS DU COACH

Victoria Lachance s'assume enfin en tant que jeune femme. Son entraîneur Alexandre Béland le constate : les changements ne se limitent pas au physique.

« Comme personne, c'est évident que Victoria a évolué. Danick Lachance-Plante n'aurait pas pu traverser une journée aussi folle que celle [de lundi] avec toutes ces entrevues médiatiques. On le voit maintenant, elle est bien dans sa peau. Son anxiété est en grande partie disparue. »

Comme premier dossier à gérer à la barre des Aigles juniors, disons qu'il s'agit d'un bon pour celui qui a aussi dirigé les Estacades et les Dragons du Collège Laflèche.

« En tant qu'entraîneur, on veut les aider sur le terrain, mais aussi dans la vie. On a longuement discuté ensemble dans les derniers jours. »

Et parfois, par inadvertance, le nom de Danick revient. « C'est juste drôle et c'est normal au début. Je leur ai dit que Vic, ce serait correct », sourit la baseballeuse, qui ne conservera que le nom de famille de sa mère (Lachance). « Ce n'est rien contre mon père, au contraire ! C'est juste que je trouve ça plus beau. »

VICTORIA POUR VICTOIRE

À savoir pourquoi elle a choisi ce prénom plutôt qu'un autre, Victoria Lachance explique qu'elle a toujours trouvé que celui-ci avait une belle résonance, qu'il collait à sa personnalité. Et dans Victoria, il y a le mot victoire.

C'est le match le plus important qu'elle a remporté jusqu'à maintenant dans sa vie.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	46	35	9	2	0	32	189	133	72	19-4-0-0	16-5-2-0	8-2-0-0	P-1
Toronto	45	28	15	2	0	28	161	128	58	13-10-1-0	15-5-1-0	5-5-0-0	P-2
Boston	45	26	15	4	0	25	131	116	56	16-6-0-0	10-9-4-0	7-3-0-0	G-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	45	27	13	4	1	24	155	132	59	13-7-2-1	14-6-2-0	5-3-2-0	P-2
Columbus	45	27	15	2	1	27	148	139	57	13-8-1-1	14-7-1-0	7-3-0-0	G-3
Pittsburgh	45	25	14	4	2	24	161	132	56	13-8-2-0	12-6-2-2	8-2-0-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Islanders	44	25	15	1	3	23	134	117	54	11-7-1-2	14-8-0-1	8-2-0-0	G-1
Montréal	**46**	**24**	**17**	**5**	**0**	**22**	**138**	**139**	**53**	**12-9-2-0**	**12-8-3-0**	**6-4-0-0**	**G-1**
Buffalo	45	23	16	5	1	20	131	130	52	14-6-3-0	9-10-2-1	3-6-1-0	P-2
Caroline	45	22	18	3	2	21	123	130	49	13-7-2-2	9-11-1-0	7-3-0-0	G-2
New Jersey	45	18	20	5	2	17	136	153	43	13-5-4-0	5-15-1-2	6-4-0-0	G-2
N.Y. Rangers	45	18	20	5	2	13	126	157	43	11-6-3-2	7-14-2-0	3-6-1-0	P-1
Floride	44	17	19	4	4	15	138	160	42	8-6-4-1	9-13-0-3	3-5-1-1	P-6
Detroit	47	17	23	2	5	15	133	160	41	9-12-1-3	8-11-1-2	2-6-1-1	G-1
Philadelphie	46	17	23	6	0	15	130	164	40	9-10-3-0	8-13-3-0	2-7-1-0	G-1
Ottawa	**46**	**17**	**24**	**5**	**0**	**17**	**143**	**178**	**39**	**11-9-4-0**	**6-15-1-0**	**2-7-1-0**	**P-1**

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	45	29	14	1	1	28	156	128	60	17-6-1-1	12-8-0-0	6-4-0-0	G-2
Nashville	47	27	16	3	1	26	145	122	58	15-7-0-0	12-9-3-1	5-3-2-0	P-2
Dallas	46	23	19	4	0	23	121	122	50	14-6-2-0	9-13-2-0	5-4-1-0	P-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	47	30	13	2	2	30	173	133	64	15-4-2-2	15-9-0-0	8-1-1-0	G-5
San Jose	47	27	13	4	3	27	167	141	61	16-4-2-2	11-9-2-1	8-1-0-1	G-6
Vegas	48	28	16	3	1	27	146	127	60	15-4-2-1	13-12-1-0	8-1-1-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Colorado	46	21	17	7	1	21	157	147	50	9-6-5-0	12-11-2-1	2-6-2-0	G-1
Minnesota	45	22	20	2	1	22	128	132	47	11-8-2-1	11-12-0-0	5-5-0-0	P-2
Anaheim	46	19	18	7	2	16	112	140	47	10-7-6-2	9-11-1-0	0-6-4-0	P-11
Vancouver	47	21	21	3	2	20	136	148	47	10-9-2-0	11-12-1-2	5-4-1-0	G-1
Edmonton	45	21	21	3	0	19	126	144	45	11-10-1-0	10-11-2-0	3-7-0-0	P-1
St. Louis	44	20	20	3	1	20	125	135	44	11-13-1-1	9-7-2-0	6-4-0-0	G-3
Arizona	45	20	22	2	1	18	116	130	43	8-12-1-1	12-10-1-0	5-4-0-1	P-1
Chicago	48	16	23	8	1	16	142	179	41	8-10-5-1	8-13-3-0	3-4-3-0	P-4
Los Angeles	46	18	25	3	0	17	105	136	39	11-13-1-0	7-12-2-0	5-5-0-0	G-1

LNH

Dimanche 13 janvier
Nashville 3 Caroline 6
Anaheim 3 Winnipeg 4 (P)
N.Y. Rangers 5 Columbus 7
Floride 1 Vancouver 5
Tampa Bay 1 N.Y. Islanders 5
Arizona 1 Calgary 7
Lundi 14 janvier
Colorado 6 Toronto 3
Chicago 5 New Jersey 8
Minnesota 4 Philadelphie 7
St. Louis 4 Washington 1
Montréal à Boston, 19h30.
Buffalo à Edmonton, 21h.
Mardi 15 janvier
St. Louis à N.Y. Islanders, 19h.
New Jersey à Columbus, 19h.
Caroline à N.Y. Rangers, 19h.
Anaheim à Detroit, 19h30.
Floride **à Montréal**, 19h30.
Washington à Nashville, 20h.
Los Angeles au Minnesota, 20h.
Vegas à Winnipeg, 20h.
Tampa Bay à Dallas, 20h30.
Pittsburgh à San Jose, 22h.
Mercredi 16 janvier
Colorado **à Ottawa**, 19h.
Boston à Philadelphie, 19h30.
Buffalo à Calgary, 21h30.
San Jose en Arizona, 22h.
Edmonton à Vancouver, 22h.
Jeudi 17 janvier
St. Louis à Boston, 19h.
Chicago à N.Y. Rangers, 19h.
New Jersey à N.Y. Islanders, 19h.
Toronto à Tampa Bay, 19h30.
Anaheim au Minnesota, 20h.
Winnipeg à Nashville, 20h.
Los Angeles à Dallas, 20h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 14 janvier.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	22	53	75
Gaudreau, Cal	27	42	69
Rantanen, Col	20	48	68
McDavid, Edm	27	40	67
Mackinnon, Col	26	40	66
Point, TB	29	32	61
Kane, Chi	25	35	60
Marner, Tor	17	41	58
Wheeler, Win	9	49	58
Monahan, Cal	25	32	57
Scheifele, Win	24	32	56
Crosby, Pit	20	35	55
Tkachuk, Cal	23	31	54
Draisaitl, Edm	23	31	54
Pastrnak, Bos	26	27	53
Lindholm, Cal	21	32	53
Stamkos, TB	24	28	52
Burns, SJ	9	43	52
Landeskog, Col	27	24	51
Aho, Car	21	30	51
Kessel, Pit	18	33	51
Ovechkin, Was	32	18	50
Tavares, Tor	29	21	50
Panarin, Clb	17	33	50
Malkin, Pit	14	36	50
Eichel, Buf	15	34	49
Stone, Ott	20	28	48
Giroux, Phi	14	34	48
Marchand, Bos	16	31	47
Huberdeau, Flo	12	35	47
Giordano, Cal	9	38	47

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 14 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Domi	46	14	25	39
Drouin	46	13	21	34
Tatar	46	14	19	33
Petry	46	9	22	31
Danault	46	7	23	30
Gallagher	46	17	9	26
Kotkaniemi	46	5	17	22
Lehkonen	46	7	14	21
Byron	32	9	6	15
Weber	22	6	6	12
Benn	45	4	7	11
Agostino	31	2	9	11
Peca	27	3	7	10
Armia	21	4	5	9
Reilly	39	2	5	7
Mete	35	0	6	6
Kulak	22	2	3	5
Hudon	24	3	1	4
Chaput	24	0	4	4
Deslauriers	32	2	1	3
Niemi	12	0	1	1
Alzner	9	0	1	1
Price	35	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	17	13	4	91	3	2,67	,910
Niemi	7	4	1	46	0	3,84	,886

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 14 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Stone	46	20	28	48
Duchene	37	18	24	42
Dzingel	44	18	15	33
Tierney	46	6	23	29
Ryan	43	9	19	28
Boedker	46	5	21	26
Tkachuk	35	10	11	21
Smith	37	5	11	16
Lajoie	42	7	6	13
Ceci	42	5	7	12
Demelo	41	3	9	12
Jaros	33	1	4	5
Paajarvi	44	3	1	4
Wolanin	8	2	2	4
Borowiecki	29	0	3	3
Harpur	24	1	1	2
Balcers	5	1	1	2
Pageau	4	1	0	1
Paul	17	0	1	1
Nilsson	17	0	0	0
Hogberg	4	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	5	11	1	48	0	2,91	,902
Hogberg	0	2	1	14	0	4,08	,884

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	26	18	8	0	0	93	69	36
Thetford	28	14	10	2	2	90	92	32
Alma	27	14	12	1	0	97	92	29
St.Lawrence	26	10	12	2	2	86	91	24

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Saint-Laurent	29	18	9	2	0	112	92	38
A.-Laurendeau	27	10	15	0	2	76	98	22
Lionel-Groulx	25	10	13	2	0	95	102	22
Abitibi-Témis.	27	9	16	1	1	65	116	20

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	24	20	3	1	0	89	51	41
Lennoxville	27	16	9	1	1	103	78	34
Laflèche	25	11	11	3	0	81	85	25
Sorel-Tracy	27	9	15	2	1	87	108	21

Vendredi 11 janvier
Laflèche 2 St-Laurent 5
Thetford 1 Ste-Foy 4
Samedi 12 janvier
Abitibi 2 St.Lawrence 1
St-Laurent 2 A.-Laurendeau 1 (F)
Alma 0 Lennoxville 5
Dimanche 13 janvier
Thetford 4 Laflèche 3 (P)
Abitibi 2 Lionel-Groulx 10
Alma 4 Sorel-Tracy 5
Lennoxville 1 St.Lawrence 5
Vendredi 18 janvier
Laflèche à Lennoxville, 20h

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	35	28	4	2	1	171	104	59
Princeville	35	25	7	2	1	182	136	53
Longueuil	35	24	8	1	2	169	118	51
Granby	34	24	10	0	0	159	102	48
St-Jérôme	37	19	13	3	2	165	118	43
Côte du Sud	37	19	17	1	0	145	148	39
Chambly	34	18	14	2	0	138	152	38
Valleyfield	35	16	16	1	2	135	142	35
Montréal-Est	35	16	16	1	2	147	153	35
St.-Gabriel	33	14	18	1	0	121	155	29
Lac St-Louis	37	12	22	1	2	114	150	27
Gatineau	35	9	24	2	0	107	181	20
Montréal-Nord	34	4	26	2	2	87	181	12

Samedi 12 janvier
St.-Gabriel 2 Côte du Sud 7
Dimanche 13 janvier
Gatineau 4 Lac St-Louis 2
Princeville 3 Granby 2
Terrebonne 3 Longueuil 5
Valleyfield 2 Montréal-Est 6
Mercredi 16 janvier
Granby à St-Jérôme, 19h.
Terrebonne à Princeville, 19h30.
Jeudi 17 janvier
Chambly à Valleyfield, 19h30.
St.-Gabriel à Gatineau, 19h30.
Vendredi 18 janvier
Côte du Sud à Montréal-Est, 19h30.
Princeville à Terrebonne, 19h30.
Longueuil à Granby, 19h45.
Chambly à Gatineau, 20h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	42	30	9	2	1	189	121	63
Rimouski	42	25	14	3	0	167	104	53
Chicoutimi	44	21	16	3	4	139	141	49
Québec	43	19	15	4	5	132	147	47

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	43	35	7	0	1	183	94	71
B.-Boisbriand	41	17	23	1	0	117	150	35
Gatineau	40	15	21	2	2	118	133	34
Val-d'Or	42	14	23	4	1	110	182	33

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	42	29	10	2	1	177	108	61
Cap-Breton	43	26	14	1	2	168	129	55
Moncton	44	25	14	3	2	180	146	55
Charlottetown	41	25	12	2	2	152	131	54
St-Jean	43	11	29	2	1	111	221	25
A.-Bathurst	42	7	33	1	1	89	197	16

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	42	32	9	1	0	217	119	65
Sherbrooke	42	24	16	1	1	160	142	50
Victoriaville	42	15	24	2	1	107	144	33
Shawinigan	42	10	28	1	3	117	224	24

Dimanche 13 janvier
R.-Noranda 5 Halifax 4
Charlottetown 1 Moncton 4
Québec 2 Drummondville 3 (F)
B.-Boisbriand 7 Sherbrooke 4
Val-d'Or 3 Chicoutimi 4
Lundi 14 janvier
Québec 4 Gatineau 2
Mardi 15 janvier
Victoriaville à Drummondville, 19h.
B.-Boisbriand à B.-Comeau, 19h30.
Mercredi 16 janvier
Cap-Breton à Moncton, 18h.
Halifax à A.-Bathurst, 18h.
Gatineau à Shawinigan, 19h.
Rimouski à Victoriaville, 19h.
B.-Boisbriand à Chicoutimi, 19h30.
Jeudi 17 janvier
Charlottetown à Québec, 19h.
Saint-Jean à Drummondville, 19h.
Val-d'Or à R.-Noranda, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 14 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Chekhovich, B.-Comeau	40	34	39	73
Abbandonato, R.-N.	43	20	50	70
McKenna, Moncton	44	29	38	67
Légaré, B.-Comeau	42	30	30	60
Veleno, Drummondville	33	24	36	60
Lafrenière, Rimouski	36	19	41	60
Macleod, Drummondville	40	23	36	59
Huntington, Rimouski	41	27	31	58
Pelletier, Moncton	41	23	35	58
Fortier, B.-Comeau	42	21	35	56
Lauzon, Drummondville	42	23	32	55
Guay, Drummondville	41	25	29	54
Balmas, C.-B.	39	25	26	51
Alexeyev, B.-Comeau	42	23	28	51
D'Astous, Rimouski	39	12	39	51

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ottawa	20	16	1	0	3	81	47	35
Queen's	20	15	5	0	0	72	48	30
McGill	21	12	5	3	1	80	59	28
Carleton	21	12	5	2	2	71	61	28
UOIT	21	11	6	3	1	63	61	26
Concordia	20	12	7	1	0	71	70	25
UQTR	21	11	8	1	1	75	65	24
Nipissing	19	6	13	0	0	54	79	12
Laurentienne	19	5	13	1	0	47	72	11
RMC	22	4	17	1	0	44	94	9

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Brock	21	15	5	1	0	65	46	31
Ryerson	20	14	5	1	0	98	69	29
Western	20	12	7	0	1	58	49	25
York	20	11	7	2	0	67	61	24
Lakehead	20	10	9	0	1	60	73	21
Windsor	20	10	10	0	0	65	61	20
Waterloo	22	7	10	4	1	59	91	19
Guelph	20	7	10	0	3	52	54	17
Laurier	20	8	11	1	0	53	55	17
Toronto	21	6	11	3	1	47	67	16

Vendredi 11 janvier
Laurier 5 Western 1
UOIT 0 Nipissing 2
RMC 2 UQTR 7
Concordia 5 McGill 4 (P)
Brock 2 Toronto 1
Carleton 3 Ottawa 6
Lakehead 2 Windsor 8
Queen's 4 Laurentienne 2
Samedi 12 janvier
Brock 2 Waterloo 3 (P)
RMC 3 UQTR 6
McGill 6 Carleton 2
Guelph 1 Toronto 3
York 1 Western 2
Ryerson 4 Laurier 3
Ottawa 2 Concordia 3 (F)
Queen's 4 Nipissing 1
Lakehead 2 Windsor 1
UOIT 3 Laurentienne 2
Jeudi 17 janvier
Guelph à Ryerson, 19h15.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	40	28	9	3	0	139	112	59
Bridgeport	40	22	12	4	2	125	123	50
Springfield	39	18	13	5	3	139	128	44
Lehigh Valley	38	20	15	1	2	132	122	43
Scranton	40	19	16	4	1	126	119	43
Providence	40	18	16	6	0	129	119	42
Hartford	39	18	17	2	2	119	128	40
Hershey	39	17	20	0	2	101	130	36

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	38	23	13	2	0	123	111	48
Utica	42	21	17	3	1	133	145	46
Syracuse	36	21	12	2	1	133	100	45
Toronto	39	19	15	3	2	138	140	43
Cleveland	38	18	15	4	1	113	127	41
Binghamton	42	19	20	3	0	116	143	41
Laval	39	16	17	3	3	105	113	38
Belleville	41	18	21	2	0	122	137	38

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Grand Rapids	40	21	12	3	4	124	120	49
Chicago	39	22	13	3	1	141	115	48
Texas	37	21	11	3	2	136	111	47
Iowa	39	20	12	4	3	132	114	47
Milwaukee	39	19	14	5	1	103	108	44
San Antonio	39	20	18	1	0	105	110	41
Rockford	40	16	16	3	5	92	115	40
Manitoba	36	15	18	2	1	89	114	33

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	34	22	8	1	3	114	86	48
Tucson	34	20	10	3	1	117	106	44
San Diego	34	19	11	1	3	127	115	42
Colorado	35	17	14	3	1	101	112	38
Bakersfield	35	17	15	2	1	106	102	37
Stockton	37	16	18	3	0	131	152	35
Ontario	34	11	17	4	2	105	139	28

Dimanche 13 janvier
Springfield 3 Providence 2 (P)
Lehigh Valley 4 Hershey 5
Stockton 1 San Jose 2
Lundi 14 janvier
San Diego à Iowa, 20h.
Milwaukee à Manitoba, 20h.
Mardi 15 janvier
Bridgeport à Charlotte, 19h.
Rockford à San Antonio, 20h.
Mercredi 16 janvier
Bridgeport à Charlotte, 19h.
Syracuse à Utica, 19h.
Hershey à Binghamton, 19h05.
Springfield à Lehigh Valley, 19h05.
Belleville à Laval, 19h30.
Grand Rapids à Chicago, 20h.
Milwaukee à Manitoba, 20h.
Stockton à Bakersfield, 21h30.
Texas à San Diego, 22h.
Vendredi 18 janvier
Tucson Colorado, 13h05.
Belleville à Syracuse, 19h.
Binghamton à Utica, 19h.
Rochester à W./B. Scranton, 19h05.
Springfield à Providence, 19h05.
Lehigh Valley à Hartford, 19h15.
Cleveland à Laval, 19h30.
Ontario à Iowa, 20h.
Grand Rapids à Rockford, 20h.
Texas à San Jose, 22h.
Stockton à Bakersfield, 22h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	34	34	0	0	0	189	54	97
Trois-Rivières	35	22	9	3	1	127	84	68
St-François	34	19	14	0	1	115	106	54
Jonquière	34	17	13	2	2	100	96	50
Notre-Dame	34	5	25	2	2	62	165	19

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	35	28	3	2	2	166	76	87
Lac-St-Louis	34	20	13	0	1	139	105	58
St-Hyacinthe	34	18	14	1	1	121	107	51
Châteauguay	34	14	16	3	1	113	135	41
C.C.-LeMoy.	34	10	21	2	1	102	149	32

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	34	23	7	4	0	117	81	71
L.-Montréal	34	12	19	0	3	84	111	39
C.E.-Blondin	34	13	20	1	0	109	132	37
St-Eustache	34	12	20	2	0	83	142	36
Amos	34	9	23	2	0	84	168	28

Dimanche 13 janvier
L.-St-Louis 8 L.-Montréal 0
St-François 3 Notre-Dame 2 (P)
Trois-Rivières 4 Jonquière 5 (F)
C.C.-LeMoy. 2 Magog 7
Amos 2 Saint-Eustache 1
Saint-Hyacinthe 4 Gatineau 3 (P)
Vendredi 18 janvier
Châteauguay à St-François, 19h.
L.-St-Louis à St-Hyacinthe, 19h.
Magog à Lévis, 19h30.
C.E.-Blondin au C.C.-LeMoy., 19h30.
Samedi 19 janvier
Trois-Rivières à Notre-Dame, 13h.
Jonquière à Saint-Eustache, 17h15.
Gatineau à Lévis, 17h30.
L.-Montréal à Amos, 19h.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-N.-Angleterre	11	5	0	,688	436	325
Miami	7	9	0	,438	319	433
Buffalo	6	10	0	,375	269	374
N.Y. Jets	4	12	0	,250	333	441

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Baltimore	10	6	0	,625	389	287
Pittsburgh	9	6	1	,594	428	360
Cleveland	7	8	1	,469	359	392
Cincinnati	6	10	0	,375	368	455

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Houston	11	5	0	,688	402	316
x-Indianapolis	10	6	0	,625	433	344
Tennessee	9	7	0	,563	310	303
Jacksonville	5	11	0	,313	245	316

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Kansas City	12	4	0	,750	565	421
x-L.A. Chargers	12	4	0	,750	428	329
Denver	6	10	0	,375	329	349
Oakland	4	12	0	,250	290	467

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Dallas	10	6	0	,625	339	324
x- Philadelphie	9	7	0	,563	367	348
Washington	7	9	0	,438	281	359
N.Y. Giants	5	11	0	,313	369	412

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Chicago	12	4	0	,750	421	283
Minnesota	8	7	1	,531	360	341
Green Bay	6	9	1	,406	376	400
Detroit	6	10	0	,375	324	360

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	13	3	0	,813	504	353
Atlanta	7	9	0	,438	414	423
Caroline	7	9	0	,438	376	382
Tampa Bay	5	11	0	,313	396	464

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-L.A. Rams	13	3	0	,813	527	384
x-Seattle	10	6	0	,625	428	347
San Francisco	4	12	0	,250	342	435
Arizona	3	13	0	,188	225	425

PREMIÈRE RONDE ÉLIMINATOIRE
Samedi 5 janvier
Indianapolis 21 Houston 7
Seattle 22 Dallas 24
Dimanche 6 janvier
L.A. Chargers 23 Baltimore 17
Philadelphie 16 Chicago 15
DEMI-FINALES D'ASSOCIATIONS
Samedi 12 janvier
Indianapolis 13 Kansas City 31
Dallas 22 L.A. Rams 30
Dimanche 13 janvier
Chargers 28 N.-Angleterre 41
Philadelphie 14 N.-Orléans 20
FINALES D'ASSOCIATIONS
Dimanche 20 janvier
L.A. Rams en N.-Orléans, 15h05
N.-Angleterre à Kansas City, 18h40

HOCKEY

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	26	17	6



Voici les trois patineurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui sont montés sur le podium dans le Groupe 1 lors de la compétition interrégionale #3 tenue à Charlesbourg samedi: Louis-Simon Fortin (bronze), Aurélie Bergeron (argent) et Jules Blackburn (or). Membres des Comètes de Chicoutimi, ils s'entraînent tous au Centre Marc-Gagnon (CMG) du Centre Georges Vézina. — PHOTO COURTOISIE

PATINAGE DE VITESSE COURTE PISTE

La région récolte six podiums à Charlesbourg

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Cent un athlètes des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, de Québec et de Portneuf ont pris part à la compétition interrégionale #3 de patinage de vitesse courte piste qui s'est déroulée à Charlesbourg, samedi.

Avec 34 représentants, la délégation régionale a tiré son épingle du jeu avec une récolte de six médailles, dont trois dans l'élite (Groupe 1).

Pour plusieurs athlètes, il s'agissait d'une bonne préparation en vue des Jeux du Québec dont le volet patinage de vitesse sera présenté au même endroit (Charlesbourg).

D'ailleurs, le dimanche 27 janvier, les patineurs de la région seront réunis au Centre Georges-Vézina dans l'espoir de se tailler une place pour représenter la région à ces Jeux.

Patinagede vitesse: résultats de samedi

GARÇONS

Groupe 1
1- Jules Blackburn, Chicoutimi
3- Louis-Simon Fortin, Chicoutimi
5- Jordan Guérin, Chicoutimi
7- Samuel Bouchard, Alma
13- Simon Simard, St-Félicien
14- Maxandre Pedneault, Chicoutimi

Groupe 2
2- Alexandre Poitras, Chicoutimi
6- Laurent Sirois, Chicoutimi
7- David Arcand, La Baie
8- Joël Gauthier, Jonquière
13- Vincent Lavoie, Chicoutimi

Groupe 3
2- Xavier Robichaud, La Baie
8- Samuel Gagné, Alma
9- William Zéko, Chicoutimi
12- Alexis Émond, Chicoutimi

Groupe 4
3- Samuel Anglehart, Jonquière
7- Anthony Orellano, Chicoutimi
8- Xavier-Olivier Riverin, Chic.
11- Émile Tremblay, Chicoutimi
14- Thomas Laberge, Chicoutimi

FILLES

Groupe 1
2- Aurélie Bergeron, Chicoutimi
8- Kiera Pagé, St-Félicien
11- Annie-Kim Boivin, La Baie
12- Mégane Lavertu, Chicoutimi
13- Lili-Rose Tanguay, St-Félicien

Groupe 2
3- Oliane Dufour, St-Félicien
5- Adriana Desbiens-Senneville
7- Mila Boivin, Chicoutimi
8- Anna Perron, Chicoutimi
9- Maeva Provencher, Chicoutimi
15- Maëlle Guay, Roberval

Groupe 3
6- Charline Dion, La Baie
13- Justine Girard, Chicoutimi
13- Ève Morel, Alma

TOP-4 DANS DES TOURNOIS DE LA PBA

Le brio de Patrick Girard aura une suite

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

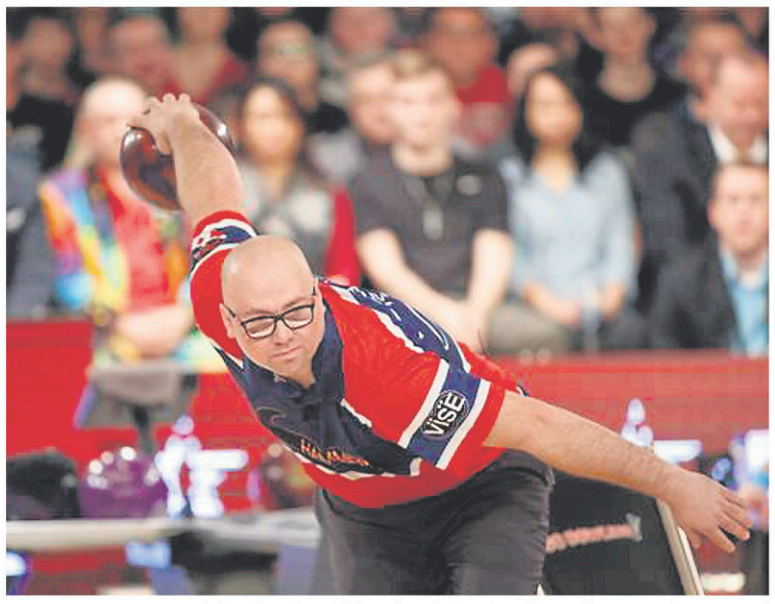
Même s'il ne prend part qu'à quelques tournois de la PBA (Professionnal Bowlers Association), le quilleur saguenéen Patrick Girard n'a visiblement pas perdu sa touche. Dimanche, le professionnel du Salon de quilles Jonquière a en effet réussi ses meilleures prestations à des finales télédiffusées du circuit professionnel américain. En simple, Girard a terminé au 3e rang du « PBA Oklahoma Open » et en double, il a pris le 4e rang avec son partenaire Zachary Wilkins de Barrie (Ontario) au Mark Roth-Marshall Holman PBA Doubles Championship.

Auteur d'une moyenne de 239,97 en simple, le quilleur professionnel a mis la main sur une bourse de 9000 $ US. En double, où il affiche une moyenne de 229,7, le Saguenéen a mérité une bourse de 5500 $ US. En entrevue téléphonique sur le chemin du retour, Patrick Girard avoue qu'il ne s'attendait pas à faire aussi bien. « Honnêtement, ce serait mentir de dire que je m'attendais à faire deux finales télévisées. Quand je m'en vais dans un tournoi, j'ai toujours en tête de passer la première coupure pour au moins couvrir mes frais de voyage et le reste est toujours du bonus. Mais là, ça en fut vraiment un puisque j'ai été le dernier à éviter la coupure. Ils prenaient les 24 premiers et j'ai fini 24e ! », raconte-t-il.

Par la suite, Girard a joué sept parties supplémentaires et seuls les 16 meilleurs passaient à l'étape suivante. « J'ai commencé le dernier bloc de "match-play" au 13e rang et j'ai fini la journée avec huit victoires, aucune défaite. J'ai réalisé une moyenne d'environ 258, ce qui m'a propulsé au deuxième rang pour accéder à la finale télévisée. » En demi-finale, il s'est incliné contre le Suédois Jesper Svensson, 218 contre 239. « J'ai joué une excellente partie. Malheureusement, les quilles ne voulaient pas tout à fait comme durant la semaine. Mon adversaire m'a fermé la porte au 10e carreau où il a fait deux abats consécutifs. »

« Sur mes cinq apparitions à la télévision, ç'a été ma meilleure. Ça aurait pu aller d'un côté comme l'autre. J'ai manqué de chance en ratant quelques abats que j'aurais pu avoir. Ce n'était malheureusement pas une bonne journée. Mais à force de cogner à la porte, je vais réussir par percer et gagner un tournoi ! », lance en riant celui qui a été touché par les nombreux messages d'encouragement de ses amis du Salon Jonquière, mais aussi du Québec, du Canada et des États-Unis.

Ses performances des derniers jours ont chambardé ses plans, lui qui avait prévu de participer seulement aux World Series of Bowling (WSOB) en mars. Actuellement dans le top-5 du classement de la Professional Bowlers Association, il devra confirmer sa place dans le top-24 en disputant quelques tournois pour obtenir son billet pour la « PBA Playoffs », en avril. « De retour à la maison, je vais en discuter avec ma famille et on va voir ce qu'on peut faire. »



En cinq apparitions à des finales télévisées de la PBA, le quilleur professionnel du Salon de quilles Jonquière, Patrick Girard, a réalisé ses meilleures prestations en carrière, dimanche, en Oklahoma. Il a terminé 3e en simple et 4 en double. —ARCHIVES PHOTO PBA

Transactions chez les Saguenéens : du bonbon pour les partisans

PHIL DESGAGNÉ
CHRONIQUE
p.desgagne@hotmail.ca



La période des transactions est maintenant chose du passé dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ). Après la rencontre de dimanche dernier (6 janvier), le directeur général et entraîneur-chef des Saguenéens de Chicoutimi, Yanick Jean, a rencontré les médias pour tracer le bilan de cette période.

La première constatation, c'est que l'édition actuelle des Sags n'a pas subi beaucoup de transformations importantes. Il y a bien sûr eu les départs de Mathieu Desgagnés, Zachary Bouthillier, Jesse Sutton et Ryan Smith. Dans le cas de Desgagnés, il n'a pas eu vraiment l'occasion de se tailler un poste avec les Saguenéens. Les attentes étaient très grandes, mais les nombreuses blessures ne l'ont sûrement pas aidé. Espérons maintenant qu'il va rebondir avec la formation d'Acadie-Bathurst.

Dans le cas de Bouthillier, c'est vraiment la blessure du gardien de but de Baie-Comeau, Dereck Baribeau, qui a fait que Yanick Jean a pu réaliser cette transaction. Car le départ du gardien #1 des Sea Dogs de Saint-John, Alex d'Orio, pour Baie-Comeau a changé le portrait. Saint-John s'est retrouvé sans gardien #1. L'offre de Saint-John d'un deuxième choix plus un quatrième choix pour Bouthillier permettait à Yanick Jean de retrouver exactement ce qu'il avait donné aux Cataractes de Shawinigan il y a près d'un an et demi pour les services de Bouthillier. Yanick Jean n'avait donc pas trop le choix d'accepter cette proposition. Car déjà, le rendement d'Alexis Shank depuis le début de la saison a rassuré tout l'état-major des Saguenéens. Shank est maintenant un gardien #1 dans le circuit Courteau.

Les départs de Smith et de Sutton permettront également à de jeunes joueurs de l'organisation de prendre un peu plus d'expérience et d'obtenir plus de temps de glace. L'arrivée de Liam Murphy en provenance du Titan amène un peu plus de robustesse, ce qui manquait dans l'organisation des Saguenéens pour terminer la saison.

PARMI LES MEILLEURS

Toutefois, la transaction majeure a été celle conclue à trois équipes : Bathurst, Rouyn-Noranda et les Saguenéens pour les services de Noah Dobson. Plusieurs savaient depuis le début de la saison qu'il y aurait une importante transaction impliquant Dobson. D'entrée de jeu, Yanick Jean a voulu spécifier que Dobson n'a, en aucun temps, appartenu à l'organisation des Saguenéens. C'est un élément important, car si - et je dis bien si - Dobson avait appartenu à Chicoutimi, il n'aurait jamais pu y revenir d'ici la prochaine année, car il aurait été la propriété des Saguenéens. Donc, dans les circonstances, Dobson pourrait devenir la propriété des Sags en juin prochain. Mais je dis bien « pourrait », car Dobson a de fortes chances de jouer dans la Ligue nationale de hockey (LNH) dès l'an prochain.

Yanick Jean a été clair : il pourrait s'ajouter à cette transaction des joueurs importants l'an prochain.

L'un des éléments de cette transaction, on n'en a pas parlé beaucoup, est William Dufour. Le 6e choix du premier tour est passé chez les Saguenéens, qui se retrouvent donc avec trois des sept premiers choix du repêchage de juin dernier. Yanick Jean nous disait qu'il jubilait en vue des deux prochaines années, car il croit qu'il aura en main tout ce qu'il faut pour être parmi les meilleures formations du circuit Courteau.

Après la conférence de presse, j'ai eu l'occasion de parler avec Yanick Jean et Rénald Nepton. Oui, on devrait avoir un bon club, mais on devra avoir des joueurs de qualité chez nos 20 ans. Ils m'ont répondu qu'ils n'avaient aucune inquiétude et que nous aurions trois joueurs de 20 ans de très grande qualité. Ce qui laisse présager qu'avec cette fameuse transaction, il y aura d'autres joueurs qui s'ajouteront dans les prochains mois à l'équipe actuelle.

D'autre part, il y a le cas de Jérémy Groleau. Yanick Jean voulait le garder parce qu'il a une importance capitale pour sa formation. Avec les Saguenéens depuis trois ans, Groleau possède un fort sentiment d'appartenance. Il pourrait même revenir l'an prochain pour une quatrième saison comme joueur de 20 ans. Les possibilités sont là.

Pour votre information, en juin prochain, les Saguenéens ont toujours en main un choix de première ronde en 2019, deux choix de deuxième ronde et un choix de troisième ronde. En 2020, les Saguenéens ont toujours un choix de première ronde et deux choix de deuxième ronde. En 2021, un choix de première ronde, deux choix de deuxième ronde et deux choix de troisième ronde. Maintenant, il reste à réaliser ce beau rêve que les partisans et spectateurs des Saguenéens attendent depuis de nombreuses années : avoir une équipe très compétitive qui figure parmi les meilleures formations du circuit Gilles Courteau.



Yanick Jean — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

VIVE LE PEE-WEE!

Cette semaine aura lieu la 55e édition du Tournoi provincial de hockey pee-wee de Jonquière, le plus important tournoi pee-wee à travers tout le Québec, après celui de Québec bien entendu. C'est toujours un rendez-vous annuel pour les spectateurs aimant le hockey mineur. De plus, l'implication des policiers de Saguenay donne beaucoup de crédibilité à l'organisation, laquelle est rodée au quart de tour depuis de nombreuses années. Donc, le rendez-vous, cette semaine, c'est le tournoi pee-wee à Saguenay, au Palais des sports de Jonquière et au Foyer des loisirs du secteur Arvida.

LES DÉTENTEURS DE BILLETS DE SAISON ONT DROIT À UN AMI GRATUITEMENT LES MERCREDIS !
ARMADA BLAINVILLE-BOISBRIAND
VISITE
SAGUENAY LES Saguenéens DE CHICOUTIMI LAC-ST-JEAN
FIER D'ÊTRE SAGS
MERCREDI 19 H 30 CENTRE GEORGES-VÉZINA
Coca-Cola ENERGIE 94.5 AMEUBLEMENTS TANGUAY LA VOIE MALTÉE leQuotidien leProgrès
5369830



Sur cette photo prise en première période, l'ailier des Bruins de Boston, David Backes (42), a vainement tenté de déjouer Carey Price, mais le gardien du Canadien a bloqué le tir, sous le regard du défenseur Jordie Benn (8). Les Bruins ont égalisé le match à 2-2 en toute fin de troisième période, mais le CH l'a finalement emporté en prolongation grâce à un but de Jeff Petry. — PHOTO PC, CHARLES KRUPA

EX-DÉFENSEUR DU CANADIEN

Josh Gorges annonce sa retraite du hockey

La Presse canadienne

L'ex-défenseur du Canadien Josh Gorges a annoncé sa retraite du hockey après 13 saisons dans la LNH, a confirmé lundi l'Association des joueurs de la LNH.

Gorges, qui est originaire de Kelowna, en Colombie-Britannique, a donc complété sa carrière avec 17 buts et 107 mentions d'aide en 783 rencontres dans la LNH. Il a également amassé neuf mentions d'assistance en 68 rencontres éliminatoires, et il a participé à la série finale de l'Assocation Est à deux reprises — chaque fois avec le Canadien, en 2009-10 et 2013-14. Le défenseur a défié toutes les attentes en connaissant une longue carrière, en dépit du fait qu'il n'a jamais été repêché.

« Même si c'est un jour triste, je suis extrêmement excité par le prochain chapitre de ma vie et par l'opportunité d'être de retour à la maison avec ma famille, a écrit Gorges sur son compte Instagram, sous une photo de lui et du gardien du Tricolore Carey Price. Il y a trop de gens à remercier ici, mais je serai toujours reconnaissant envers ceux d'entre vous qui m'ont aidé tout au long de mon cheminement et qui m'ont permis de réaliser mes rêves. »



Josh Gorges, alors qu'il portait toujours le chandail du Canadien, en septembre 2009. — ARCHIVES PC, PAUL CHIASSON

« J'adore le hockey et je l'aimerai toujours, a-t-il ajouté. Il m'a donné tout ce que j'ai aujourd'hui, m'a appris à être un homme, m'a appris de précieuses leçons de vie que je n'aurais jamais pu obtenir ailleurs. »

Le hockeyeur âgé de 34 ans avait ratifié son premier contrat en carrière dans la LNH à titre de joueur autonome avec les Sharks de San Jose, le 20 septembre 2002. Il a cependant dû patienter jusqu'au 7 octobre 2005 pour disputer sa première rencontre dans la ligue, et après avoir disputé une centaine de rencontres avec le club californien, il a été échangé au Tricolore le 25 février 2007.

Sa carrière a véritablement pris son envol à ce moment-là, notamment en raison de son courage, sa ténacité, sa loyauté et son engagement envers l'équipe montréalaise. Il fut d'ailleurs le lauréat du trophée Jacques-Beauchamp à deux reprises (2009-10, 2011-12), remis par les membres des médias au joueur qui « a joué un rôle dominant pendant la saison régulière sans obtenir d'honneur particulier ». Il s'est aussi illustré au cours de ses huit saisons avec le Tricolore en se hissant au quatrième rang de la LNH avec un total de 1042 tirs bloqués.

« Félicitations pour cette belle carrière, Josh. Merci pour ta passion et pour avoir représenté les Canadiens avec fierté pendant huit saisons », a écrit l'organisation montréalaise sur son compte Twitter officiel.

Gorges a été échangé aux Sabres de Buffalo le 1er juillet 2014, et il a disputé les quatre saisons suivantes avec eux. Il a pris part à sa dernière rencontre en carrière le 7 avril 2018.



Seule fille de l'équipe Sport Attitude d'Olamen de La Romaine, Anaya Peters forme un bon trio avec Laydon-Lee-Jack Mullen (à gauche) et son frère cadet Tyrone. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



Éducateur spécialisé à l'école Olamen de La Romaine, l'entraîneur-chef de l'équipe innue, Frédérick Simard, souhaite que ses jeunes s'amusent au tournoi, qu'ils tissent des liens avec d'autres jeunes et voient d'autres classes de hockey. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



Président de la 55e édition du Tournoi provincial de hockey pee-wee de Jonquière, Herve Berghella, confirme que les besoins en hébergement ont été comblés depuis l'appel lancé dans les médias. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Un horaire chargé

La 55e édition du Tournoi provincial de hockey pee-wee de Jonquière a pris son envol, lundi, avec la présentation de dix matchs dans les classes A et B sur les glaces du Palais des sports de Jonquière et du Foyer des loisirs d'Arvida. Mercredi, ce sera l'entrée en scène de la nouvelle catégorie scolaire.

Au total, ce sont 52 équipes, dont 22 de l'extérieur de la région dans les calibres A, B, BB et AAA, a rappelé le président de la 55e édition, Hervé Berghella. Du lot, quatre équipes prendront part au volet scolaire (mercredi à 19 h 15 et jeudi, à 13 h ainsi que vendredi, à compter de 10 h 30). « Elles vont s'affronter dans un tournoi à la ronde dans le cadre de la Coupe Charles-Hudon. La grande finale aura lieu samedi soir, à 21 h, au Palais des sports », mentionne le président.

Tout au long de la semaine, on parle de 500 à 600 bénévoles en action, incluant les familles d'accueil. Dans ce dernier cas, le président Berghella confirme que les besoins ont été comblés depuis l'appel lancé dans les médias, mais que l'organisation continue de prendre les noms des familles intéressés pour accommoder les cas de dernière minute.

Information et horaire au *tournoipeewee.com*. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

TOURNOI DE HOCKEY PEE-WEE DE JONQUIÈRE

Un rendez-vous magique



JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Mine de rien, le Tournoi de hockey pee-wee de Jonquière reste un rendez-vous magique pour bien des jeunes participants. Il fallait voir les yeux brillants d'excitation des jeunes joueurs innus de l'école Olamen d'Unamen Shipu (La Romaine) à leur arrivée au Foyer des Loisirs d'Arvida, lundi midi, pour un premier entraînement sur une glace artificielle.



Les jeunes Innus de l'équipe Sport Attitude Olamen de La Romaine savourent pleinement leur présence au Tournoi provincial pee-wee de Jonquière. Après un premier entraînement sur une glace artificielle, les jeunes ont remporté leur premier match de l'année, lundi soir, contre Saint-Ambroise, au Palais des sports, par la marque de 9-2. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

La douzaine de jeunes n'a pas traîné pour enfiler les équipements de hockey. Ils étaient impatients de sauter sur la glace en compagnie de leurs entraîneurs, Frédérick Simard (entraîneur-chef), Georges Bellefleur et Benoit Côté. Éducateur spécialisé à l'école Olamen, Frédérick Simard (natif de Chicoutimi) est un habitué du tournoi pee-wee de Jonquière. L'an dernier, le programme « Sport Attitude » de la Basse-Côte-Nord ne disposait pas de suffisamment de joueurs pour former une équipe pee-wee. Ce n'était donc que partie remise. La présente édition compte un joueur novice, un atome et des joueurs de première année pee-wee, en plus de leur joueuse de 13 ans qui a obtenu le feu vert pour jouer.

MOTIVANT

Pour les jeunes du programme, ce long périple au Saguenay (La Romaine/Natashquan en avion, puis près de six heures en minibus jusqu'à Sept-Îles et un peu plus de six heures pour rallier Jonquière) constitue aussi une belle motivation scolaire. Les jeunes s'engagent à fréquenter l'école avec assiduité et à bien se comporter. Le cas échéant, ils participent à des entraînements réguliers et éventuellement à un tournoi de hockey.

Lundi, c'était donc leur premier match de l'année contre une autre formation et leur premier match sur une glace artificielle dans le cadre de leur premier tournoi de la saison.

« C'est un voyage scolaire en même temps. On s'attend à ce qu'ils s'amusent, qu'ils s'épanouissent, qu'ils vivent de belles expériences et surtout qu'ils rencontrent d'autres jeunes, qu'ils voient d'autres entraînements et d'autres classes de hockey », explique Frédérick Simard. Le programme rapporte. Certains jeunes qui l'ont fréquenté par le passé ont effectivement reçu des invitations d'organisations autochtones pour participer à des camps AAA.

Chez les entraîneurs, Georges Bellefleur en est à sa première présence au tournoi pee-wee. S'il se sent fébrile, il reste quand même calme. « Je ne veux pas leur mettre de pression pour rien, explique-t-il. On vient ici pour vivre l'expérience. »

Son collègue Justin Stubbert (préposé aux bâtons) vit aussi une première au tournoi de Jonquière, mais il en est à sa deuxième année avec l'équipe. Il était heureux de voir l'effervescence qui régnait dans le vestiaire. « (Les jeunes) ne sont pas nerveux, ils sont surtout excités. Ils n'arrêtent pas de parler du tournoi », relate-t-il avec un grand sourire.

ENTHOUSIASTES

Seule fille de l'équipe, Anaya Peters (#20), 13 ans, avait hâte de s'élancer sur la glace. Ailier droit, elle joue au hockey depuis presque 10 ans. « C'est ma mère (Priscilla Bernatchez) qui m'a donné l'idée de m'inscrire au hockey mineur de la place », mentionne celle qui forme un bon trio avec son frère cadet Tyrone (#50), 11 ans, et Laydon-Lee-Jack Mullen (#90). Ce dernier a inscrit sept buts dans la victoire des siens lundi soir, tandis que Anaya a récolté trois passes et Tyrone, deux.

Et c'est difficile de jouer au hockey sur le même trio que sa sœur aînée ? « Oui c'est difficile. Elle est parfois plus exigeante », avoue Tyrone dont le goût pour le hockey provient de son paternel (Shannon Peters).

Ce premier tournoi le stressait un peu. « Ça me stresse, mais c'est l'fun. J'ai hâte de sauter sur la glace. Je me suis amélioré par rapport à l'an dernier pour mon tir, ma vitesse et le freinage. »

La formation d'Olamen évolue dans la catégorie pee-wee B. Elle a remporté haut la main son premier match, lundi soir, contre les Monarques de Saint-Ambroise avec un gain de 9-2. Il y a deux ans. leur seule victoire du tournoi avait aussi été aux dépens des Monarques. Sport Attitude Olemen rejoue aujourd'hui (mardi) à 14 h 15, au Palais des sports, contre le Titan de La Baie.



Les jeunes de l'équipe Sport Attitude d'Olamen étaient excités, à leur arrivée au Foyer des loisirs d'Arvida pour leur premier entraînement sur une glace artificielle, avant leur tout premier match de l'année. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Sports

CHRONIQUE DE PHIL DESGAGNÉ
TRANSACTIONS CHEZ LES SAGUENÉENS : DU BONBON POUR LES PARTISANS
29

facebook/ LeQuotidien Progres
@lequotidien_cyb

VOUS AVEZ MANQUÉ LE PREMIER ÉPISODE ?
RATTRAPEZ-LE **GRATUITEMENT** SUR **ICI TOU.TV**



5369720